



First Session  
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

Première session de la  
trente-huitième législature, 2004-2005

SENATE OF CANADA

---

SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Special  
Senate Committee on the*

*Délibérations du Comité  
sénatorial spécial sur la*

## Anti-terrorism Act

## Loi antiterroriste

*Chair:*

The Honourable JOYCE FAIRBAIRN, P.C.

---

*Présidente :*

L'honorable JOYCE FAIRBAIRN, C.P.

---

Monday, October 24, 2005

---

Le lundi 24 octobre 2005

---

**Issue No. 17**

**Fascicule n° 17**

**Thirty-eighth and thirty-ninth meetings on:**

A comprehensive review of the provisions and operation  
of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41)

---

**Trente-huitième et trente-neuvième réunions concernant :**

Un examen approfondi des dispositions et de l'application  
de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE SPECIAL SENATE COMMITTEE  
ON THE ANTI-TERRORISM ACT

The Honourable Joyce Fairbairn, P.C., *Chair*

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.) Day Fraser Jaffer	Joyal, P.C. * Kinsella (or Stratton) Nolin Smith, P.C.
---	--

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Nolin substituted for that of the Honourable Senator Kelleher (*October 18, 2005*).

The name of the Honourable Senator Smith, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Hubley (*October 18, 2005*).

The name of the Honourable Senator Fraser substituted for that of the Honourable Senator Rompkey, P.C. (*October 18, 2005*).

The name of the Honourable Senator Jaffer substituted for that of the Honourable Senator Mitchell (*October 18, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL  
SUR LA LOI ANTITERRORISTE

*Présidente* : L'honorable Joyce Fairbairn, C.P.

*Vice-présidente* : L'honorable A. Raynell Andreychuk

et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P. (ou Rompkey, C.P.) Day Fraser Jaffer	Joyal, C.P. * Kinsella (ou Stratton) Nolin Smith, C.P.
---	--

\*Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Nolin est substitué à celui de l'honorable sénateur Kelleher, C.P. (*le 18 octobre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Smith, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Hubley (*le 18 octobre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Fraser est substitué à celui de l'honorable sénateur Rompkey, C.P. (*le 18 octobre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Jaffer est substitué à celui de l'honorable sénateur Mitchell (*le 18 octobre 2005*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, October 24, 2005  
(39)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met at 10:39 a.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Joyce Fairbairn, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Day, Fairbairn, P.C., Fraser, Jaffer, Joyal, P.C., Smith, P.C. and Stratton (8).

*In attendance:* Benjamin Dolin and Jennifer Wispinski, Analysts, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, December 13, 2004, the committee continued its comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41). (*For complete text of the Order of Reference, please see Issue No. 1 of the proceedings of the committee.*)

The Honourable Senator Stratton moved that the Honourable Senator Andreychuk be Deputy Chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

**WITNESSES:**

*Canadian Labour Congress:*

Hassan Yussuff, Secretary-Treasurer;

David Onyalo, Executive Assistant to the Secretary-Treasurer.

The Chair made a statement.

Mr. Yussuff made a statement and answered questions.

At 12:34 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

**ATTEST:**

*La greffière du comité,*

Heather Lank

*Clerk of the Committee*

OTTAWA, Monday, October 24, 2005  
(40)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met at 1:35 p.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Joyce Fairbairn, P.C., presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 24 octobre 2005  
(39)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit aujourd'hui, à 10 h 39, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joyce Fairbairn, C.P. (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Day, Fairbairn, C.P., Fraser, Jaffer, Joyal, C.P., Smith, C.P. et Stratton (8).

*Aussi présents :* Benjamin Dolin et Jennifer Wispinski, analystes, Bibliothèque du Parlement.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 13 décembre 2004, le comité poursuit son examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

L'honorable sénateur Stratton propose que l'honorable sénateur Andreychuk soit élue vice-présidente du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

**TÉMOINS :**

*Congrès du travail du Canada :*

Hassan Yussuff, secrétaire-trésorier;

David Onyalo, adjoint exécutif du secrétaire-trésorier.

La présidente fait une déclaration.

M. Yussuff fait une déclaration puis répond aux questions.

À 12 h 34, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le lundi 24 octobre 2005  
(40)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit aujourd'hui, à 13 h 35, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joyce Fairbairn, C.P. (*présidente*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Day, Fairbairn, P.C., Fraser, Jaffer, Joyal, P.C., Smith, P.C. and Stratton (8).

*In attendance:* Benjamin Dolin and Jennifer Wispinski, Analysts, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, December 13, 2004, the committee continued its comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41). (*For complete text of the Order of Reference, please see Issue No. 1 of the proceedings of the committee.*)

**WITNESSES:**

*Cross-Cultural Roundtable on Security:*

Dr. Zaheer Lakhani, Chair.

*Public Safety and Emergency Preparedness Canada:*

Marc Whittingham, Assistant Deputy Minister, Portfolio Relations and Public Affairs.

The Chair made a statement.

Dr. Lakhani made a statement and, with Mr. Whittingham, answered questions.

At 3:30 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

**ATTEST:**

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Day, Fairbairn, C.P., Fraser, Jaffer, Joyal, C.P., Smith, C.P., et Stratton (8).

*Également présents :* Benjamin Dolin et Jennifer Wipinski, analystes, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 13 décembre 2004, le comité poursuit son examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Table ronde transculturelle sur la sécurité :*

Dr Zaheer Lakhani, président.

*Sécurité publique et Protection civile Canada :*

Marc Whittingham, sous-ministre adjoint, Relations interorganisationnelles et publiques du portefeuille.

La présidente fait une déclaration.

Le Dr Lakhani fait une déclaration puis, avec l'aide de M. Whittingham, répond aux questions.

À 15 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*Le greffier du comité,*

Adam Thompson

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, October 24, 2005

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met this day at 10:39 a.m. to undertake a comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41).

**Senator Joyce Fairbairn** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** I would like to call this meeting to order. If our witnesses could be patient, we have a piece of important business to do at this point.

As colleagues will know, Senator Kelleher has retired from the Senate, much to our sadness. He is a wonderful gentleman, and he was the deputy chair of this committee.

Today we will elect another deputy chair. I would like to have a motion.

**Senator Stratton:** I nominate Senator Andreychuk.

**The Chairman:** Honourable senators, I would like a response to the motion of Senator Stratton that Senator Andreychuk, who has been a loyal and vigorous member of this committee since it began in 2001 and now has been reinstated, be elected as deputy chair.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** We have a good group of witnesses that we look forward to seeing. Just before we get into the hearings, I would like to say a few words for our viewers about the committee and what it is doing.

This is the 37th meeting with witnesses of the Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act. In October 2001, as a direct response to the terrorist attacks in New York City, Washington, D.C. and Pennsylvania, and at the request of the United Nations, the Canadian government introduced Bill C-36, the Anti-terrorism Act. Given the urgency of the situation then, Parliament was asked to expedite our study of the legislation, which we did; the deadline for passage of that bill was the middle of December 2001.

However, concerns were expressed that it was difficult to thoroughly assess the potential impact of this legislation in such a short time. For that reason, it was agreed that three years later, Parliament would be asked to examine the provisions of the act and its impact on Canadians with the benefit of hindsight and a less emotionally charged public.

The work of this special committee represents the Senate's efforts to fulfill that obligation. When we have completed the study, we will make a report to the Senate. We will outline any issue that we believe should be addressed, and we will allow the results of our work to be available to the government and the Canadian public. The House of Commons is undertaking a similar process at the same time.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 24 octobre 2005

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit ce jour à 10 h 39 pour entreprendre un examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41).

**Le sénateur Joyce Fairbairn** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** La séance est ouverte. Je demande aux témoins de faire preuve d'un peu de patience car nous avons une question importante à régler.

Chers collègues, comme vous le savez, le sénateur Kelleher vient de prendre sa retraite, ce qui nous attriste tous. C'est un homme merveilleux qui a été vice-président de ce comité.

Nous allons donc aujourd'hui élire un nouveau vice-président. Quelqu'un peut-il présenter une motion?

**Le sénateur Stratton :** Je propose le sénateur Andreychuk.

**La présidente :** Honorables sénateurs, j'aimerais avoir une réponse à la motion du sénateur Stratton proposant que le sénateur Andreychuk, qui est une membre loyale et dynamique de ce comité depuis sa création, en 2001, assume la vice-présidence.

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Nous accueillons aujourd'hui un excellent groupe de témoins. Avant de leur donner la parole, j'aimerais dire quelques mots au sujet du comité et de ses travaux, à l'intention des téléspectateurs.

Nous ouvrons aujourd'hui la 37<sup>e</sup> séance avec témoins du Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste. En octobre 2001, en réaction directe aux attaques terroristes de New York, de Washington et de Pennsylvanie, et à la demande des Nations Unies, le gouvernement canadien a présenté le projet de loi C-36, Loi antiterroriste. Étant donné l'urgence de la situation à l'époque, on avait demandé au Parlement d'étudier rapidement ce projet de loi, ce que nous avons accepté de faire. L'échéance pour l'adoption de cette mesure législative avait été fixée à la mi-décembre 2001.

Cependant, certains se sont inquiétés du fait qu'il était difficile d'évaluer convenablement l'impact potentiel de cette loi en si peu de temps. Pour cette raison, il a été convenu que, trois ans plus tard, le Parlement examinerait les dispositions de la loi et leur effet sur les Canadiens, avec le recul et dans un contexte moins chargé d'émotion.

La tenue de ce comité spécial démontre la volonté du Sénat de s'acquitter de cette tâche. Quand nous aurons terminé cet examen, nous présenterons un rapport au Sénat exposant les problèmes à résoudre, rapport auquel auront accès le gouvernement canadien et le grand public. La Chambre des communes entreprend la même démarche en ce moment.

So far, the committee has met with government officials and ministers, international and domestic experts on the threat environment, legal experts, those involved in enforcement and intelligence gathering and, last week, representatives of community groups. Also, the committee has travelled to Washington to speak with colleagues there. In addition, we will shortly be travelling to London. Our other communications with people in other countries have generally been done by video conferencing.

Today, we are fortunate to be joined by representatives of the Canadian Labour Congress. I would like to welcome Hassan Yussuff, who is the Secretary-Treasurer of the CLC, and his executive assistant, David Onyalo.

As always, colleagues, I would ask you to keep your questions brief so that we can get brief but thorough answers from our guests. We are delighted that you could come this morning, gentlemen, and we will begin with Mr. Yussuff.

**Hassan Yussuff, Secretary-Treasurer, Canadian Labour Congress:** First, Madam Chair, I want to thank the Senate committee for agreeing to hear from the Canadian Labour Congress on this important issue of public policy.

If I may start by reading a quote from Kofi Annan, the Secretary-General of the United Nations, he said:

Compromising human rights cannot serve the struggle against terrorism. On the contrary, it facilitates the achievement of the terrorist's objectives by provoking tension, hatred, and mistrust of governments among precisely those parts of the population where he is most likely to find recruits.

My understanding here is that we will provide a brief summary of our presentation and get into the questions and answers with honourable senators.

**The Chairman:** We have until 12:30 p.m. to engage in discussion.

**Mr. Yussuff:** I will highlight a few areas in our brief and attach the executive summary, which I have circulated to you. I will draw to your attention some of the recommendations we would like you to consider.

It is important to stress that the Canadian labour movement condemns terrorism and recognizes that governments have a fundamental duty to protect their citizens. We believe there are a number of domestic and international laws already in place to investigate, combat and punish terrorism. Hastily drafted and quickly adopted, the Anti-terrorism Act was a quick-fix, law-and-order solution to a complex and difficult problem.

Jusqu'à maintenant, le comité a rencontré des ministres et des fonctionnaires fédéraux, des experts nationaux et internationaux en matière de menace terroriste, des juristes, des gens qui s'occupent de l'application des lois et de la collecte de renseignements, ainsi que des représentants de groupes communautaires. Nous sommes allés à Washington pour procéder à des échanges de points de vue et nous allons vraisemblablement clore nos audiences en nous entretenant avec des spécialistes de Londres, en Angleterre. Nous avons également eu d'autres communications avec des gens d'autres pays, généralement par vidéoconférence.

Nous avons aujourd'hui la chance d'accueillir des représentants du Congrès du travail du Canada : Hassan Yussuff, secrétaire-trésorier du CTC, et son adjoint exécutif, David Onyalo, à qui je souhaite la bienvenue.

Comme toujours, chers collègues, je vous demande d'être brefs avec vos questions de façon à permettre à nos témoins de répondre brièvement aussi mais complètement. Nous sommes ravis de vous accueillir ce matin, messieurs, et je donne la parole à M. Yussuff.

**Hassan Yussuff, secrétaire-trésorier, Congrès du travail du Canada :** Permettez-moi d'abord, madame la présidente, de remercier le comité d'avoir accepté d'entendre le Congrès du travail du Canada sur cette question importante d'intérêt public.

Si vous me le permettez, je voudrais commencer en citant un extrait d'une déclaration de Koffi Annan, le secrétaire général des Nations Unies :

[...] porter atteinte aux droits de l'homme ne saurait contribuer à la lutte contre le terrorisme. Au contraire, cela permet aux terroristes d'atteindre plus facilement leur objectif, [...] en créant des tensions, en suscitant la haine et la méfiance à l'égard du gouvernement précisément chez ceux parmi lesquels les terroristes sont le plus susceptibles de trouver de nouvelles recrues.

Si j'ai bien compris votre mode de fonctionnement, nous allons résumer brièvement notre mémoire avant de passer à la période de questions.

**La présidente :** Nous avons jusqu'à 12 h 30 pour discuter avec vous.

**M. Yussuff :** Je vais insister sur quelques aspects de notre mémoire, en vous rappelant que nous vous en avons distribué le synopsis. J'attirerai également votre attention sur certaines de nos recommandations.

Il est important de souligner que le mouvement syndical du Canada condamne le terrorisme et convient que les gouvernements ont le devoir fondamental de protéger la population. Nous croyons qu'il existe un certain nombre de lois canadiennes et internationales qui permettent de faire enquête sur le terrorisme pour le combattre et le sanctionner. La Loi antiterroriste, rédigée et adoptée à la hâte, est une solution à court terme, axée sur la loi et l'ordre, à un problème complexe et difficile.

There have been sufficient examples of serious incidents to confirm that we were right to oppose this legislation almost four years ago. It has created a legal environment where a number of our police and intelligence officers and other regulatory body agents feel free to harass, threaten or even spy on law-abiding citizens. This heavy-handedness is not necessary.

Canada's Anti-terrorism Act and other measures that limit our sovereignty, constitutional guarantees and civil rights cannot be justified by the need to address U.S. perceptions and concerns over security interests, let alone by concerns over market access.

The CLC is also increasingly alarmed by the escalation in the attack on the integrity of the Canadian passport and citizenship by the U.S. Customs and Immigration officials — in particular, for people of colour and of Arab origin. Maher Arar would never have been deported to torture in Syria by U.S. officials if the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) had protected his citizenship rights.

The CLC has been concerned for several years about the use of racial profiling by Canadian security forces. Particularly in urban centres across the country, we are witnessing an ever-increasing targeting of people of colour, people of Arab origin and Muslim faith.

Another area of concern is the use of security certificates. These certificates predate the Anti-terrorism Act and have been part of the Immigration and Refugee Protection Act, IRPA, since 1991. They are, in fact, counterterrorism tools and an important part of the evolving system of secrecy and arbitrariness.

Additional areas of concern are in the transportation sector. Transportation security became a major concern in Canada in the aftermath of the Air India bombing in 1985. It led to hastily conceived and implemented clearance systems at airports. The CLC acknowledges that a program to control access at airports was needed, but the 1985 initiative was flawed from the beginning. According to the Air Transport Association of Canada, as many as 1,000 airline employees, some of them long-term workers with impeccable records, are unable to obtain the security clearances they need to work.

We also are concerned about part 6 of the anti-terrorism legislation, on the new Charities Registration (Security Information) Act, which allows Public Safety or Revenue ministers to sign a certificate denying or revoking the charitable status of an organization. Terrorism as presented in Canada's anti-terrorism legislation is so broad that it can capture civil disobedience, political demonstrations or work stoppages.

Nous avons déjà eu suffisamment d'exemples d'incidents graves pour confirmer que nous avons raison de nous y opposer il y a près de quatre ans. Cette loi a instauré un environnement juridique au sein duquel un certain nombre d'agents de police et du renseignement et d'autres organismes de réglementation se sentent parfaitement libres de harceler et de menacer les gens respectueux de la loi, voire de les espionner. Cela n'était pas nécessaire.

La Loi antiterroriste du Canada et les autres mesures qui limitent notre souveraineté, nos garanties constitutionnelles et nos droits civils ne peuvent être justifiées par la nécessité de répondre aux perceptions et préoccupations américaines en matière de sécurité, et encore moins aux préoccupations touchant l'accès au marché.

Le CTC est de plus en plus alarmé par l'escalade de l'attaque contre l'intégrité du passeport canadien et de la citoyenneté par les agents des douanes et de l'immigration des États-Unis — en particulier envers les personnes de couleur ou d'origine arabe. Maher Arar n'aurait jamais été déporté par des agents américains pour être torturé en Syrie si le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) avait protégé ses droits de citoyen canadien.

Le CTC s'inquiète depuis plusieurs années de l'utilisation du profilage racial par les forces de sécurité canadiennes. Nous constatons, surtout dans nos grandes villes, que les gens de couleur, d'origine arabe ou de foi musulmane sont de plus en plus ciblés.

Nous sommes également de plus en plus préoccupés par l'utilisation des certificats de sécurité qui datent d'avant la Loi antiterroriste et font partie depuis 1991 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Ce sont en fait des outils de contre-terrorisme qui sont un élément important de notre régime croissant de mesures secrètes et arbitraires.

Nous avons également des préoccupations dans le secteur des transports. La sécurité des transports est devenue une question importante au Canada après l'attentat contre l'avion d'Air India en 1985. Cet attentat a entraîné la mise en place dans nos aéroports de systèmes de surveillance conçus et déployés à la hâte. Le CTC convient qu'il était nécessaire d'appliquer dans nos aéroports des mesures de contrôle de l'accès mais l'initiative de 1985 était viciée dès le départ. Selon l'Association du transport aérien du Canada, il y a peut-être eu jusqu'à 1 000 employés de compagnies aériennes, dont certains avaient de nombreuses années de service irréprochable, qui n'ont pas pu obtenir la cote de sécurité dont ils avaient besoin pour travailler.

Nous sommes également préoccupés par la partie 6 de la Loi antiterroriste, la nouvelle Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité), qui autorise les ministres de la Sécurité publique ou du Revenu à signer un certificat annulant ou révoquant le statut d'organisme de bienfaisance d'une organisation. Le terrorisme qui est envisagé dans la loi canadienne est tellement vaste qu'il peut englober la désobéissance civile, les manifestations politiques ou les arrêts de travail.

One of the most glaring shortcomings of the Anti-terrorism Act was a failure to create a broad and comprehensive accountability review and oversight mechanism to cover all aspects of the security agenda.

The CLC also wishes to comment on the disturbing trends that are contributing to the erosion of parliamentary responsibility and political accountability. Many sections of the security-related legislation, such as the Anti-terrorism Act or the Public Safety Act, clearly state that certain orders provided in these laws are not statutory instruments, and consequently cannot be reviewed by parliamentary committees mandated to review such decisions.

Here are some of the recommendations I would like to highlight today: Canada's Anti-terrorism Act must be repealed. Canadians must be protected against terrorism through existing domestic and international laws that, if properly used, are available to fight this type of criminality. Racial profiling is an abhorrent practice and must be made illegal in Canada.

The security certificate process in the IRPA must be repealed to end the secret trials in Canada. All individuals presently held under a security certificate should be released. If not, they should be charged and afforded the right to defend themselves in an open and fair judicial process.

A broad and encompassing review and monitoring mechanism covering all aspects of the national security function must be adopted and implemented to ensure not only oversight but accountability. These are just some of the points.

There are many more recommendations in our brief and I am prepared to answer any questions senators may have for us.

**Senator Andreychuk:** Some of the provisions in legislation that you wish to be taken out or amended are sections that the government has yet to employ. The government's position is they may need these sections, although they have not yet used them. Use of some of the more difficult sections has been avoided by using security certificates under the immigration process.

The government's position is that we need all these tools because it is a moving target. We do not know who might be the next terrorist. Many groups have said that they should not have these powers, and what is more, since they have other means, this act should be scaled back and changed. What is your position?

**Mr. Yussuff:** If you have legislative powers — whether the government thinks it is necessary or not — and you give security officials the legal authority to use them, they will use them. The fear is based on what we have seen to date; communities and, more importantly, workers, are concerned that they will be used against them.

There is no question that the government should have tools to fight terrorism. That is fundamental to a democratic society. I think, however, some of these tools in the legislation go too far.

L'une des carences les plus flagrantes de la Loi antiterroriste est l'absence de mécanisme large et exhaustif de révision et de supervision de tous les aspects des activités de sécurité.

Le CTC constate également des tendances troublantes qui contribuent à l'érosion de la responsabilité parlementaire et de la redevabilité politique. Il est clairement indiqué dans bon nombre de dispositions de la législation sur la sécurité, comme la Loi antiterroriste ou la Loi sur la sécurité publique, que certaines des ordonnances qu'elles permettent ne sont pas des instruments législatifs et ne peuvent donc pas être révisées par les comités parlementaires pertinents.

Voici certaines de nos recommandations. Tout d'abord, il faut abroger la Loi antiterroriste. La protection des Canadiens contre le terrorisme doit être assurée au moyen des lois canadiennes et internationales existantes qui, correctement appliquées, permettent de réprimer ce type de criminalité. Le profilage racial est une pratique odieuse qui doit être rendue illégale.

Le processus des certificats de sécurité de la LIPR doit être aboli pour mettre fin aux procès secrets au Canada. Toute personne actuellement détenue au titre d'un certificat de sécurité doit être libérée. Sinon, il faut l'inculper officiellement et lui accorder le droit de se défendre dans un procès public et impartial.

Il faut adopter et mettre en application un processus exhaustif de révision et de surveillance de tous les aspects des activités de sécurité nationale pour en assurer non seulement la surveillance mais aussi la reddition de comptes. Voilà, madame la présidente, les points les plus importants que nous souhaitons souligner.

Vous trouverez beaucoup d'autres recommandations dans notre mémoire et nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

**Le sénateur Andreychuk :** Certaines des dispositions législatives que vous souhaitez abolir ou modifier n'ont pas encore été invoquées par le gouvernement, qui juge cependant qu'elles pourraient être nécessaires à l'avenir. Le gouvernement a pu éviter jusqu'à présent certaines des dispositions les plus difficiles en utilisant les certificats de sécurité prévus par le processus d'immigration.

La position du gouvernement est que ces outils pourraient être nécessaires parce que la cible change continuellement. Nous ne savons pas qui pourrait être le prochain terroriste. Bon nombre d'organisations affirment cependant que le gouvernement ne devrait pas posséder de tels pouvoirs et, qui plus est, que la portée de la loi devait être restreinte puisqu'il a d'autres méthodes à sa disposition. Qu'en pensez-vous?

**M. Yussuff :** Quand on accorde des pouvoirs législatifs — que le gouvernement les juge nécessaires ou non — et que l'on donne aux agents de sécurité le pouvoir de les utiliser, ils les utiliseront. Nos craintes émanent de ce que nous avons vu jusqu'à présent; certaines collectivités et, plus important encore, les travailleurs craignent qu'on ne les utilise à leurs dépens.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement doit avoir les moyens nécessaires pour combattre le terrorisme. C'est fondamental dans une société démocratique. En revanche, je

As Canadians, we have troubling questions as to why they are needed. We have a Constitution in the country that guarantees us fundamental rights. Most of the provisions in this act are contrary to the provisions in the Constitution. We have good reasons to be concerned. We have seen erroneous elements in the Maher Arar/Juliet O'Neill situation. We can see examples today of what is already in the act, how it is deployed, and how it is used to undermine our fundamental rights as Canadians across the country.

**Senator Andreychuk:** The Canadian Labour Congress has taken up this issue and has been vocal. How have you canvassed your members? Have members of the Canadian Labour Congress felt unease about this legislation and come to you? Do they know about this act? Are they worried about it?

**Mr. Yussuff:** We represent members in a variety of sectors across the country. We represent the transportation sectors, whether it is airlines or the ports, and workers in the trucking industry and freight transport, trains across borders. Similarly, we represent members who work in many manufacturing sectors in the country, where, as a result of this legislation, they have to get a security clearance.

We have been told loudly and clearly that there is a great deal of fear out there. We know members whose livelihoods have been affected as a result of the legislation.

There is a civil liberties monitoring group here in Ottawa, of which we are a founding member, which was formed as a result of the concern from our affiliates. This is a result of direct experiences that people have had to date.

The concerns are very broad. Our members are diverse. There are Muslims and Arabs in our membership. We frequently hear about the challenges they face in their communities and how they feel their fundamental rights are being compromised. We do this in the context of looking at all of our membership in the country, but based on their employment.

**Senator Andreychuk:** Could you give us an example of where it has had a direct effect, as opposed to what I call the "chill effect," where you know the legislation is there. You change your behaviour and you read into what authorities have been saying. Where has there been a direct challenge?

**Mr. Yussuff:** We have members in a facility in London that has a contract in military equipment. As a result of 9/11, those workers felt a chill in the workplace. All of them were under suspicion. They had to go through security clearance, and if they looked like me or had names like me, they felt a sense of suspicion from their fellow workers. Members in the airline industry have been directly affected because their clearance has been revoked and trying to get clear answers at an appeal process has been difficult.

pense que certains des moyens prévus par la loi actuelle sont excessifs. Nous nous demandons s'ils sont vraiment nécessaires. Il existe au Canada une Constitution qui garantit nos droits fondamentaux. Nous avons de bonnes raisons d'être inquiets. Songez à ce qui s'est passé dans l'affaire Maher Arar et Juliet O'Neill. Nous avons déjà des exemples d'utilisation des pouvoirs prévus dans la Loi pour saper nos droits fondamentaux.

**Le sénateur Andreychuk :** Le Congrès du travail du Canada a exprimé vigoureusement son opposition à cette loi. Avez-vous sondé vos membres? Vous ont-ils communiqué des préoccupations? Connaissent-ils cette loi? S'en inquiètent-ils?

**M. Yussuff :** Nous représentons des membres dans de nombreux secteurs de la population. Nous en représentons dans le secteur des transports, qu'il s'agisse de compagnies aériennes ou d'entreprises portuaires, ainsi que dans l'industrie du camionnage et du transport de marchandises, et aussi du transport ferroviaire international. De même, nous représentons des travailleurs de nombreuses entreprises manufacturières qui, du fait de cette loi, doivent obtenir une cote de sécurité.

On nous a dit haut et clair qu'il y a beaucoup d'inquiétude. Nous connaissons des membres dont le gagne-pain a été affecté par cette loi.

Il existe à Ottawa une organisation de protection des libertés civiles — nous en sommes un membre fondateur — qui a été créée suite aux préoccupations de nos membres affiliés. Cela a été le résultat direct de l'expérience de certains de nos membres.

Les préoccupations sont très différentes car notre sociétariat est très diversifié. Nous avons des musulmans et des Arabes parmi nos membres. Nous entendons fréquemment parler des difficultés qu'ils rencontrent dans leur collectivité et du fait qu'ils pensent que leurs droits fondamentaux sont en danger. Nous examinons ces questions dans l'intérêt de tous nos membres, en fonction de leur emploi.

**Le sénateur Andreychuk :** Pourriez-vous nous donner un exemple concret des effets de cette loi, pour aller au-delà de ce que j'appellerai « l'effet de glaciation » qui amène les gens à changer leur comportement en fonction de ce que disent les autorités? Y a-t-il eu des conséquences concrètes?

**M. Yussuff :** Nous avons des membres dans une usine de London qui a obtenu un contrat de fabrication d'équipements militaires. Après les attentats du 11 septembre, ses travailleurs ont senti cet effet de glaciation dans leurs lieux de travail. Tous ont été placés sous suspicion. Ils ont dû obtenir une cote de sécurité et ceux qui me ressemblaient ou qui avaient un nom semblable au mien ont ressenti la suspicion de leurs collègues. Dans l'industrie du transport aérien, certains de nos membres ont été directement affectés parce que leur cote de sécurité a été révoquée, et il leur a été difficile d'obtenir des réponses claires quand ils ont interjeté appel.

A member was affected at Chalk River. A scientist represented by one of our affiliates lost his livelihood and there was direct evidence it was because of mistaken identity. His livelihood was threatened. People were suspicious of who he was and what he was involved in.

Those are direct examples of experiences to date. Racial profiling is a serious issue, especially in urban communities. The anti-terrorism legislation heightens racial profiling of certain groups in our society, especially Muslims and Arab Canadians.

**Senator Andreychuk:** You recommended that there be no fallout, if I may use that phrase, on Canadians because of the American Patriot Act; can you elaborate as to whether that is generally, or specific to your workers at the border?

**Mr. Yussuff:** There is a recommendation, to which Canada has agreed, dealing with border security. We see this as essentially integrating into the U.S. security mechanism. We find this disturbing because, again, we have different norms. We have different laws in our country as to how we treat our citizens.

We feel the Patriot Act is reaching further into our country and will influence how we respond to concerns of monitoring and securing our borders. There is a perception that we will suffer economically as a result of not complying with U.S. demands.

**Senator Jaffer:** In your brief, and also in your oral submission, you have spoken about racial profiling. Would you expand on what you mean by “racial profiling” and if there are complaints from your members as to how racial profiling is affecting them.

In your brief you have talked about adopting the bill that Libby Davies, an MP from Vancouver, has put forward. How do you think that will help your membership?

**Mr. Yussuff:** While our members are employed in a particular workplace, they live in a broader society. The reality is, since the anti-terrorism legislation, there is a sense in those communities that they are now the target, especially being Muslims and Arab Canadians. There is a direct sense that this will make it more legal than it was prior to the anti-terrorism legislation coming into place.

We know that in places like Toronto — and to be fair, other cities also — racial profiling is a fact. Our police chief here in Ottawa says racial profiling is real; it is not something we talk about, it is real.

He underscores the need to struggle with how officers can be retrained to understand that people who may have certain religious faiths or certain names should not be subjected to unwanted intrusion in their lives. The *Toronto Star* did a broad exposé on who was being stopped by the police. The conclusion of their investigative report showed that racial profiling is at work within the police force. Similarly, the Muslim bar association surveyed the Muslim community and found that there is a real sense that people are targeted by the police force because of who they are and their faith. It is a real issue.

L'un de nos membres a eu un poste à Chalk River. Un scientifique représenté par l'un de nos syndicats affiliés a perdu son emploi et nous avons des preuves directes que c'était à cause d'une erreur sur la personne. Son gagne-pain a été menacé. Les gens se méfiaient de lui et se demandaient qui il était vraiment.

Voilà des exemples directs d'effets concrets. Le profilage racial est très grave, surtout dans les collectivités urbaines. La Loi antiterroriste rehausse le profilage racial de certains groupes, notamment les musulmans et les Arabes.

**Le sénateur Andreychuk :** Vous dites qu'il ne devrait pas y avoir de retombées, si je puis employer ce mot, du Patriot Act des États-Unis sur les Canadiens. Pourriez-vous préciser votre pensée et nous dire si cela concerne vos membres qui travaillent aux frontières?

**M. Yussuff :** Il y a une recommandation, que le Canada a approuvée, concernant la sécurité aux frontières. À notre avis, cela constitue essentiellement notre intégration au système de sécurité américain, ce qui nous trouble beaucoup car nous avons des normes différentes. Nous avons des lois différentes sur la manière dont nous traitons nos citoyens.

Nous pensons que le Patriot Act étend ses tentacules dans notre pays et influencera la manière dont nous réagirons aux questions de surveillance de nos frontières. Certains pensent que nous souffrirons sur le plan économique si nous n'accédons pas aux exigences américaines.

**Le sénateur Jaffer :** Vous parlez de profilage racial et vous en avez parlé également dans votre mémoire. Pourriez-vous nous préciser ce que vous entendez par là et si certains de vos membres se sont plaints d'en avoir fait l'objet?

Vous recommandez aussi dans votre mémoire l'adoption du projet de loi de Libby Davies, une députée de Vancouver. En quoi pensez-vous que cela aiderait vos membres?

**M. Yussuff :** Nos membres travaillent dans des entreprises mais ils vivent au sein de la société. Depuis l'adoption de la Loi antiterroriste, ils ont le sentiment d'être devenus des cibles particulières, surtout s'ils sont musulmans ou arabes. Ils ont clairement l'impression que cela deviendra plus légal que ce ne l'était avant l'adoption de la loi.

Nous savons qu'il y a du profilage racial dans des villes comme Toronto — et, soyons justes, ailleurs aussi. Le chef de la police d'Ottawa dit que le profilage racial existe; certes, on n'en parle pas mais c'est une réalité.

Il souligne les efforts qu'il doit faire pour améliorer la formation des agents de police afin qu'ils comprennent que certaines religions ou certains noms ne justifient aucunement des intrusions indues dans la vie des gens. Le *Toronto Star* a publié les résultats d'une enquête sur les personnes arrêtées par la police. Sa conclusion était que la police fait du profilage racial. De même, l'Association musulmane du Barreau a fait enquête auprès de la collectivité musulmane et a constaté que ses membres ont clairement l'impression d'être ciblés par la police à cause de qui ils sont et de leur foi. C'est un vrai problème.

Ms. Libby Davies' Bill, C-296, to ban racial profiling, was an attempt to address the fact that this is fundamentally against our human rights tenets and, more importantly, our Constitution. It is also against the multiculturalist nature of Canadian society. We need legal mechanisms in place to state that the collection of data on and the targeting of specific peoples in our society are fundamentally against what Canada is all about. Unless we have a legal framework for advising police and security officials of this, we will continue to see the targeting of people. This has become more apparent since the anti-terrorism law was enacted.

**Senator Jaffer:** My question is further to Senator Andreychuk's questions on complaints from individuals. Have you heard complaints from your membership that they have been contacted at work by CSIS or the RCMP? I refer, in particular, to Muslims and Arabs. We have heard from witnesses that they were contacted at work. Could you tell us how such contact affects your membership? Senator Andreychuk talked about a "chilling effect."

**Mr. Yussuff:** I was the officer responsible for dealing with this part of our legislative work in the Canadian Labour Congress. When Bill C-36 was being implemented, I used myself as an example. My name is not John Smith, but rather Hassan Yussuff, and that is who I am. I am a Canadian and I am proud of my country and my participation in building this society. My title and responsibility in the CLC put me in a different light, but I know for a fact that quite often my name has initiated investigations as to who I am and what my background is.

Some of our members have brought to the CLC and to their unions information about their homes being visited by security people. Some have had their backgrounds investigated by their employers, and we know for a fact that as a result, some have lost their security clearance. This chill not only surrounds them but also their families. Once suspicion is cast over individual workers, fellow workers begin to see them in that light and think differently about them; and that goes against the fundamental value of our society. We want to tell Canadians that all of us need to be involved in ensuring that Canada is safe and that our security is protected, but to not cast specific segments of our society in a different light that can cause increased suspicions.

As senators are aware, most of the people incarcerated to date happen to be people of Muslim or Arab descent. That speaks volumes about what we are trying to say. Those communities are now under a great deal of suspicion. We are told that their children often face harassment by fellow students, not because they understand anything but because they hear stories repeated. This is a tremendous challenge for us. It makes people much more insular and inhibits their ability to try to build relationships and expand their networks within their communities. It counteracts our attempts to build on the sense that we are a melting pot of people and cultures in Canada in which we try to struggle with our differences, and which we deem to be one of the wonderful values of this country.

Le projet de loi C-296 de Mme Libby Davies, qui vise à interdire le profilage racial, est un effort pour interdire cette atteinte à nos droits humains fondamentaux et, plus important encore, notre Constitution. Cela va également à l'encontre du caractère multiculturel de notre société. Il nous faut des mécanismes juridiques exprimant clairement que la collecte de données et le ciblage de groupes particuliers au sein de notre société constituent une atteinte à nos valeurs fondamentales. Si nous n'établissons pas un cadre juridique pour circonscrire l'action de la police et des agents de sécurité, cela continuera. C'est devenu plus évident depuis l'adoption de la Loi antiterroriste.

**Le sénateur Jaffer :** Ma question fait suite à celle du sénateur Andreychuk concernant les plaintes de vos membres. Certains de vos membres se sont-ils plaints d'avoir été contactés au travail par le SCRS ou la GRC? Je songe en particulier à vos membres musulmans ou arabes. Des témoins nous ont dit qu'ils ont été contactés au travail. Pouvez-vous nous dire l'effet que peut avoir ce genre de contacts sur les gens? Le sénateur Andreychuk parlait d'un « effet de glaciation ».

**M. Yussuff :** C'est moi qui me suis occupé de cette partie de notre travail législatif au CTC. Quand le projet de loi C-36 est entré en vigueur, je me suis pris moi-même comme exemple. Je ne m'appelle pas John Smith mais Hassan Yussuff et c'est qui je suis. Je suis Canadien et fier de l'être et de participer à l'édification de cette société. Mon poste et mes responsabilités au CTC me placent dans une situation différente mais je sais que mon nom a souvent provoqué des questions sur qui je suis et sur mes antécédents.

Certains de nos membres ont dit au CTC et à leur syndicat que des agents de sécurité sont venus les voir chez eux. Dans certains cas, on a fait enquête sur leurs antécédents en s'adressant à leur employeur et nous savons que certains ont ensuite perdu leur cote de sécurité. L'effet de glaciation ne se limite d'ailleurs pas à eux, il affecte aussi leurs familles. Quant un travailleur fait l'objet de soupçons, ses collègues le voient d'un oeil différent, et ceci est une atteinte profonde aux valeurs fondamentales de notre société. Notre argument est que tous les Canadiens doivent évidemment contribuer à la sécurité de notre société mais qu'on ne doit pas traiter certains groupes de manière différente en répandant le soupçon.

Comme vous le savez, la plupart des personnes incarcérées jusqu'à présent ont été des personnes de foi musulmane ou d'origine arabe. Cela confirme avec éclat ce que nous essayons de vous dire : ces collectivités font maintenant l'objet de soupçons. On nous dit que les enfants sont harcelés par leurs camarades, non pas parce que ces derniers y comprennent quoi que ce soit mais parce qu'ils réagissent à ce qu'ils entendent. Nous avons donc un défi considérable à relever. Cette attitude rend les gens plus insulaires et limite leur aptitude à forger des relations avec les autres membres de la société. Elle nuit aux efforts que nous déployons pour défendre l'idée que le Canada est un chaudron de peuples et de cultures au sein duquel nous luttons pour préserver nos différences, ce qui est à nos yeux l'une des valeurs les plus chères du pays.

**Senator Jaffer:** You have been talking about Muslims detained under the security certificate. You also mentioned that some of your members had lost their security clearances at work. Could you elaborate on that? You said that there is a specific method of redress but that it was taking a long time. Do you have any idea how many members have lost their security clearance?

**Mr. Yussuff:** We highlighted the report by the agency that issues security clearances to airport workers. More than 1,000 workers lost their security clearance and they have to struggle to determine whether they can reclaim it. The mechanism for appeal is difficult, which I discovered when I was in another line of work servicing people who work in the airline sector. In addition, this will be broadened to include ports. For example, extensive background checks are required on people who drive forklifts for them to maintain their employment. That raises the question: Why is this necessary? We know that security clearances are necessary, but we also know that people in the trucking industry have lost their jobs. We know of one individual who was in a bar fight many years ago and now has lost the right to cross the border because he is unable to get security clearance. Thus, he is limited to trucking within Canada, and that has affected his employment. We have included numerous examples of this in our brief.

The system of regulatory agents for dealing with appeals is cumbersome. When people lose their security clearance, their ability to work is lost immediately. Failure to turn up at work means that people will lose their jobs, because employers naturally expect them to show up. For example, a flight attendant that we know of was out of the country for a time and when she returned, she had to re-qualify for her security clearance. She was in China, which could not provide the necessary information so that she could regain her security clearance. Her employment was directly affected as a result of taking a long trip out of the country. One part of this legislation allows the regulatory agents to do this, and it will affect many people. Quite often, innocent individuals are simply doing what Canadians are expected to do — travel, see the world and share their experiences when they come home.

These are but examples of the effects of this legislation, and we have highlighted the evidence in our brief in a more direct way.

**Senator Stratton:** My questions are similar to the questions that I have asked other witnesses who want the act struck down, although it would appear that it will not be repealed.

What would you find acceptable, knowing that to be the case? Do you believe there should be a sunset clause whereby after a certain period, the act would cease to exist and would have to be re-justified; failing that, would you support another review in three years? That could be fine but it would not appear to solve a

**Le sénateur Jaffer :** Vous dites que des musulmans ont été détenus en vertu de certificats de sécurité. Vous dites également que certains de vos membres ont perdu leur cote de sécurité au travail. Pourriez-vous nous donner des précisions? Vous dites qu'il y a une méthode précise de recours mais qu'elle prend beaucoup de temps. Avez-vous une idée du nombre de personnes qui ont ainsi perdu leur cote de sécurité?

**M. Yussuff :** Nous nous sommes fondés sur le rapport de l'agence qui délivre des cotes de sécurité aux travailleurs des aéroports. Plus de 1 000 travailleurs ont perdu leur cote de sécurité et doivent se battre pour savoir comment la récupérer. La procédure d'appel est difficile, ce que j'ai découvert quand, dans un poste précédent, je rendais des services aux travailleurs du secteur du transport aérien. En outre, ceci sera étendu aux travailleurs des ports. Par exemple, des contrôles de sécurité approfondis sont imposés aux personnes qui conduisent des chariots élévateurs pour qu'elles conservent leur emploi. La question qui se pose est celle-ci : pourquoi est-ce nécessaire? Nous savons que des cotes de sécurité sont nécessaires mais nous savons aussi que des travailleurs du secteur du camionnage ont perdu leur emploi. Nous connaissons un travailleur qui a été impliqué dans une bagarre il y a très longtemps, dans un bar, et qui a maintenant perdu le droit de traverser la frontière parce qu'il ne peut pas obtenir de cote de sécurité. Il est donc maintenant limité à faire du camionnage au Canada, ce qui a eu un effet sur son emploi. Nous donnons beaucoup d'exemples similaires dans notre mémoire.

Le système des agents de réglementation qui s'occupent des appels est trop lourd. Quand des gens perdent leur cote de sécurité, ils perdent immédiatement leur emploi. Le fait qu'ils ne puissent plus se présenter au travail leur fait perdre leur emploi car leur employeur s'attend à ce qu'ils se présentent. Par exemple, une agente de bord que nous connaissons s'était rendue à l'étranger et, quand elle est revenue, elle a dû obtenir une nouvelle cote de sécurité. Elle s'était rendue en Chine et ne pouvait pas fournir les informations nécessaires pour recouvrer sa cote de sécurité. Son emploi a donc été directement affecté par le fait qu'elle avait effectué un long voyage à l'étranger. Les agents de réglementation ont le droit d'agir ainsi en vertu d'une partie de cette loi et cela va affecter beaucoup de monde. Bien souvent, des personnes font tout à fait innocemment ce que bien des Canadiens font naturellement — voyager, voir le monde et faire profiter les autres de leur expérience à leur retour.

Ce ne sont là que quelques exemples des conséquences de cette loi et vous en trouverez d'autres dans notre mémoire.

**Le sénateur Stratton :** Je vais vous poser des questions que j'ai déjà posées à d'autres témoins qui réclament l'abrogation de cette loi, bien qu'il semble qu'il y ait fort peu de chances que cela arrive.

Cela étant, que seriez-vous prêt à accepter? Croyez-vous qu'il devrait y avoir une clause d'extinction en vertu de laquelle la loi cesserait automatiquement de s'appliquer au bout d'une certaine période, à moins que le gouvernement n'en justifie le maintien? Sinon, accepteriez-vous l'obligation d'en effectuer une

number of the problems that the CLC has. As you have alluded to, would you want greater oversight by an independent committee on a continuing basis?

We would appreciate the answers to those three questions because I think it is critical that we recognize that the Anti-terrorism Act will continue to exist.

**Mr. Yussuff:** Senator, when we presented before the committee on Bill C-36 we said that there should be a sunset clause. As well, we called for a review, such as the ones here and in the House of Commons. We had serious concerns at the time about whether this legislation would erode Canadian values. Now, it has been confirmed that the bill has done exactly what we predicted it would do; and that is a terrible thing.

Whether or not senators and the other parliamentary committee repeal the legislation, if the legislation continues as is, it will erode our sense of solidarity with each other. As we have said all along, it may serve to undermine the sense of how Canadians build and struggle with each other.

We have made some specific recommendations. At the end of the day, if the government chooses not to repeal the legislation, senators must be more demanding about why we need some specific sections. We pointed out in our brief why specific sections have been so difficult to understand. Why must a journalist like Juliet O'Neill have cops knocking on her door and confiscating files? Had it not been for the public outcry, they were planning to drag her out and put her in jail because she may have had something that someone thought she should not have. What does that say about freedom of the press?

We maintain the argument that we have enough legislation in this country to serve our efforts to fight terrorism effectively. We must always see human rights as fundamental in our society and try to ensure we promote them in whatever piece of legislation we adopt. We do not believe that has happened. We called for this bill to include a sunset clause a long time ago. It does not. Whether or not the government will consider it, I do not know. We think the review is necessary. Ultimately, if you cannot see yourselves supporting putting the bill aside completely, then there must be some fundamental change to Bill C-36 and subsequent pieces of legislation.

We have made those points clear in our brief today. I am not trying to get around your question. We believe that it should have been "sunsetted" a long time ago. If we felt there was a need, it was certainly demonstrated on 9/11. We have had an opportunity to adjust some other regulatory mechanisms in the country to meet other challenges that we did not face at the time. We must have strong oversight of any piece of legislation. This legislation does not have enough oversight built into it to give certain segments of our society the sense that their privacy and their human rights will not be eroded. It is far-reaching legislation. Your colleague asked earlier about certain sections of the

nouvelle révision dans trois ans? Cela pourrait être une solution satisfaisante mais ne réglerait pas certains des problèmes évoqués par le CTC. Croyez-vous, puisque vous semblez y avoir fait allusion, qu'il devrait y avoir une supervision plus étroite par un comité indépendant, de manière continue?

J'aimerais avoir vos réponses à ces trois questions car je pense qu'il est crucial d'admettre que la Loi antiterroriste ne sera pas abrogée.

**M. Yussuff :** Quand nous avons témoigné devant le comité saisi du projet de loi C-36, sénateur, nous avons recommandé une clause d'extinction. Nous avons également recommandé une révision comme celles que font actuellement le Sénat et la Chambre des communes. Nous avions déjà à l'époque de sérieuses préoccupations au sujet du risque d'érosion des valeurs canadiennes. Aujourd'hui, ces craintes ont été confirmées et le projet de loi a eu exactement l'effet que nous avions prédit, ce qui est terrible.

Je ne sais pas si les sénateurs ou les députés réussiront à faire abolir la loi mais, si elle est maintenue sous sa forme actuelle, elle provoquera une érosion de notre sens de solidarité collective. Comme nous l'avons toujours dit, elle risque de miner la manière dont les Canadiens bâtissent le pays ensemble.

Nous avons formulé des recommandations précises. Si le gouvernement décide de ne pas abroger la loi, les sénateurs devront au minimum poser des questions beaucoup plus exigeantes au gouvernement pour l'obliger à justifier le maintien de certains articles. Nous indiquons dans notre mémoire que certains articles sont extrêmement difficiles à justifier. Pourquoi une journaliste comme Juliet O'Neill devrait-elle voir des policiers frapper à sa porte et confisquer ses dossiers? S'il n'y avait pas eu une forte réaction du public, ils avaient l'intention de la jeter en prison parce qu'elle avait peut-être quelque chose que quelqu'un pensait qu'elle ne devrait pas avoir. C'est la liberté de la presse?

Nous continuons d'affirmer qu'il y a déjà suffisamment de lois pour lutter efficacement contre le terrorisme. Il est crucial de toujours protéger les droits humains, qui sont fondamentaux à nos yeux, et d'en assurer même la promotion dans toutes les lois que nous adoptons. Ce n'est pas ce qui s'est passé ici. Il y a longtemps que nous réclamons une clause d'extinction de cette loi. Pour le moment, il n'y en a pas. Je ne sais pas si le gouvernement serait prêt à l'envisager mais, si vous ne pensez pas pouvoir recommander l'abrogation complète de la loi, vous conviendrez qu'il faudrait au minimum y apporter certains changements fondamentaux, ainsi qu'aux lois qui suivront.

Nous présentons clairement ces arguments dans notre mémoire. Je n'essaie pas d'éviter votre question. Nous croyons qu'il aurait dû y avoir une clause d'extinction dès le départ. Si nous pensions que la loi était nécessaire, ce qui est arrivé depuis le 11 septembre montre qu'une telle clause l'était aussi. Nous avons eu la possibilité d'adapter certains des autres mécanismes de réglementation pour faire face à d'autres problèmes qui sont apparus depuis lors. Il devrait y avoir un mécanisme de surveillance très rigoureux dans chaque projet de loi. Le mécanisme prévu dans la Loi antiterroriste est manifestement insuffisant pour donner à certaines parties de notre société le

legislation that may not have been used. So long as security officials have those powers under the legislation, rest assured that they will use them. I work in an environment of collective bargaining. If you put something in a contract, rest assured that sooner or later, someone will access that in the collective agreement. If you are concerned about something, you had better make it explicit; otherwise, there is a likelihood that things will go in the opposite direction.

**Senator Stratton:** What is the status of the right to detain without any avenue of recourse? The British Law Lords struck down the British law regarding this. You would expect that something similar would happen here. Can you enlighten us as to where you think that stands with respect to Canadian law?

**Mr. Yussuff:** As we say in the brief, we believe that the law is unconstitutional. The Supreme Court has agreed to hear a case on the security certificates and we think that is good. They will make a judgment as to whether or not it violates the Charter of Rights and Freedoms.

We have cited enough examples. One was an operation in Toronto by security officials where 23 people were rounded up on the suspicion that they might have been involved in something. Subsequently, the majority were deported from our country under the suspicion that they were terrorists, which turned out to be false. When most people look to our country from outside Canada — and I do a fair amount of international travel — they see us as a beacon. There is something fundamentally right about our democracy. This reinforces the opposite, especially given our record of integrating immigrants into our society. When we look at the number of individuals today languishing in our jails under security certificates, the fundamental question we ask is this: Is that what we are all about as a nation? I do not think so. If people are suspected of being involved in criminal activity, we should have the courage to charge them, take them before a court of law, present the evidence and let the court make a decision.

There were periods in human history in which people went through these kinds of experiences and we said that is simply wrong. We are a democracy. This is fundamentally against the tenets of our democracy. It is so disgusting that, sometimes, you do not know what to do. We had our convention in Montreal this year and we invited a number of people to attend. We invited Maher Arar because we felt so affronted by what he went through and we were concerned about the broader impact on that community. It was the most moving and touching experience I have ever been involved with to hear the stories people have to tell — direct experiences — about aspects of anti-terrorism that you would not believe occur in our country. We know of a number of cases already under the security certificates where people have been held without trial. So long as that section is there — and this came into being long before anti-terrorism — then it will be used. It now has been used in a clear way. We have to call to get rid of that because it affronts our democracy.

sentiment que leur vie privée et leurs droits fondamentaux ne seront pas atteints. Cette loi a une très vaste portée. Votre collègue parlait tout à l'heure de certaines dispositions qui n'ont pas encore été invoquées. Toutefois, tant que les agents de sécurité détiendront les pouvoirs qu'elles leur donnent, soyez certains qu'ils s'en serviront un jour. Je travaille dans le milieu de la négociation collective. Quand on met quelque chose dans une convention collective, soyez certains que quelqu'un s'en servira un jour ou l'autre. Si quelque chose vous préoccupe, vous avez intérêt à en parler de manière explicite sinon il est très probable que ça vous causera un jour du tort.

**Le sénateur Stratton :** Qu'en est-il du droit de détenir quelqu'un sans lui accorder de recours? En Grande-Bretagne, les Lords ont invalidé une loi qui comportait une telle disposition. On devrait s'attendre à la même chose ici. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de cela, dans le contexte du droit canadien?

**M. Yussuff :** Comme nous le disons dans notre mémoire, nous pensons que la loi est anticonstitutionnelle. La Cour suprême a accepté d'entendre une cause sur les certificats de sécurité, ce qui est une bonne chose. Elle rendra un jugement qui nous dira s'ils constituent ou non une atteinte à la Charte des droits et libertés.

Nous avons donné de nombreux exemples. L'un d'entre eux concerne une opération menée par des agents de sécurité à Toronto qui ont embarqué 23 personnes parce qu'ils soupçonnaient qu'elles étaient impliquées dans quelque chose. Ensuite, la plupart ont été déportées parce qu'on les soupçonnait d'être des terroristes, mais on a découvert plus tard que c'était faux. Quand les étrangers pensent au Canada — et je voyage beaucoup à l'étranger — ils considèrent que notre pays est un phare. Il y a quelque chose de foncièrement sain dans notre démocratie. Une loi de cette nature donne le message contraire, surtout si l'on considère la manière dont nous intégrons nos immigrants. Quand on voit le nombre de personnes qui languissent dans nos prisons à cause de certificats de sécurité, la question fondamentale que nous nous posons est celle-ci : est-ce bien ça, le Canada? Je ne le crois pas. Si l'on soupçonne quelqu'un d'avoir commis un acte criminel, on devrait avoir le courage de l'accuser officiellement, de le traîner en justice, de présenter la preuve et de laisser le tribunal décider.

Il y a eu d'autres périodes dans l'histoire de l'humanité qui ont connu ce genre de situation et où l'on a dit que ce n'était pas acceptable. Nous sommes une démocratie. Cela va fondamentalement à l'encontre des principes de notre démocratie. C'est tellement odieux que, parfois, on sait plus quoi faire. Nous avons tenu plus tôt cette année notre congrès à Montréal, où nous avons invité certaines personnes. Nous avons invité Maher Arar parce que nous avons été tellement choqués par ce qui lui était arrivé et par l'impact que cela risquait d'avoir sur cette communauté. Entendre des gens comme lui raconter ce qui leur était arrivé — raconter leur expérience personnelle — fut l'une des expériences les plus émouvantes et les plus touchantes que j'ai jamais eues, au sujet d'aspects de la lutte contre le terrorisme qu'on n'imagine pas au Canada. Nous connaissons plusieurs cas de personnes détenues sans procès grâce à des certificats de sécurité. Tant que cette disposition existera — et elle existe depuis bien avant la lutte contre le terrorisme — elle sera utilisée.

Hopefully, the Supreme Court will make that decision. Until such time, it is important that it be raised by a body like yours that this is an affront to our democracy.

**The Chairman:** It is now 20 minutes after 11, we have Senator Day and Senator Joyal on the list for the first round, and I am quickly building a second.

**Senator Day:** My first question is more of a comment, but you may wish to comment on my comment, Mr. Yussuff.

You may not have the time to expand on and give your basis for a number of these recommendations because of the structure of our committee. However, from listening to your presentation, I am left with the impression that it dealt with security certificates and with your position that we must do away with this anti-terrorism legislation. I would have thought that the Canadian Labour Congress had a broad, collective interest in its membership and that you would have been advocating the importance of the common good as opposed to leaving me with the impression that you are a civil libertarian organization and that individual rights are paramount. Is it only because of the structure of our meeting that you focused in on a number of aspects that you feel should be changed or are your recommendations reflecting a general mistrust of government and agencies that exist to protect the collective good?

**Mr. Yussuff:** I am responding today generally on our experience to date with the anti-terrorism legislation and the comments are both specific and broad in nature.

We are a family of 3 million members. We try to speak on behalf of that entire family. When one is injured, all are injured. We take the position that if one member's right is fundamentally abused, then all members need to be concerned. While it may be Muslims or Arabs today, tomorrow it could be any of our members. We never thought that anti-terrorism legislation would have such a far-reaching effect on people who work in the transportation sector, but we are seeing that, regardless of their nationality, background or religious faith, everybody has been affected in some way or another because of the need for security clearance.

In both a broad and a narrow context, yes, I am giving you examples of our concerns around our civil liberties, but they are the concerns of all our members, not just some. It may be a perception. It may be yours or it may be the way I am expressing myself; I am not sure. In general, we have tried to present a broad overview from direct experiences that we have had to date and, more importantly, why we think some changes are necessary to deal with the challenges we face.

On l'utilise maintenant de manière très claire. Il faut nous en débarrasser parce qu'elle est une atteinte grave à notre démocratie. J'espère que la Cour suprême s'en chargera. En attendant, il est important d'en parler devant des organismes comme le vôtre car c'est un affront pour notre démocratie.

**La présidente :** Il est maintenant 11 h 20 et j'ai le sénateur Day et le sénateur Joyal sur ma liste pour le premier tour, et je prépare déjà le deuxième.

**Le sénateur Day :** Au lieu de vous poser une question, monsieur Yussuff, je vais faire une remarque et j'aimerais connaître votre réaction.

Vous n'aurez peut-être pas le temps de nous expliquer vos recommandations en détail, étant donné la manière dont fonctionne notre comité. Toutefois, en vous écoutant, j'ai l'impression qu'il s'agit avant tout d'éliminer les certificats de sécurité et d'abroger la Loi antiterroriste. Comme le Congrès du travail du Canada a un sociétariat très vaste et diversifié, je m'attendais à ce que vous défendiez le bien commun plutôt qu'à me donner l'impression que vous êtes une organisation de défense des libertés civiles pour laquelle les droits individuels sont primordiaux. Est-ce à cause de la structure de notre réunion que vous vous êtes concentré sur certains aspects seulement de ce qu'il faudrait modifier dans la loi ou est-ce parce que vos recommandations reflètent une méfiance générale envers le gouvernement et les agences chargées de protéger le bien commun?

**M. Yussuff :** Ce que je vous ai dit jusqu'à présent est le résultat de l'expérience que nous avons déjà acquise avec la Loi antiterroriste, et mes commentaires étaient à la fois particuliers et généraux.

Nous sommes une famille de 3 millions de membres. Nous essayons de nous exprimer au nom de toute la famille. Quand l'un de nos membres est blessé, nous le sommes tous. Quand les droits d'un de nos membres sont transgressés, nous sommes tous préoccupés. Ce sont peut-être les musulmans ou les Arabes qui sont atteints aujourd'hui mais, demain, ce pourrait être n'importe qui. Nous n'aurions jamais imaginé que la Loi antiterroriste pourrait avoir un effet aussi vaste sur les gens qui travaillent dans le secteur des transports mais nous constatons que ce sont tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, leur origine ou leur religion, qui sont affectés d'une manière ou d'une autre par l'existence des certificats de sécurité.

Que le contexte soit large ou restreint, je vous donne des exemples de nos préoccupations concernant les libertés civiles, et je tiens à vous dire que ce sont les préoccupations de tous nos membres, pas d'un petit nombre seulement. Votre impression provient peut-être de la manière dont je m'exprime, je n'en suis pas sûr. Nous nous sommes de toute façon efforcés de présenter une position générale fondée sur les expériences concrètes de certains de nos membres et de vous dire, ce qui est peut-être encore plus important, quels changements sont nécessaires pour régler ces problèmes.

More importantly, we have said clearly that as a country we have a fundamental responsibility to protect all our citizens, recognizing that we have a Charter and a commitment to human rights.

**Senator Day:** That is a nice way to end that line of questioning. You agree with us that the government has a responsibility to protect. The public generally has a right to expect a certain level of security and the government has a responsibility to provide that.

You say that the Anti-terrorism Act should be done away with. You say in your brief that it was ill-conceived, largely under pressure from the United States, and driven by fears of loss of access to the U.S. market.

Are you suggesting that if Canada did not take international terrorism seriously the United States and the international community would not notice and it would have no effect on our trade internationally and with the U.S.?

**Mr. Yussuff:** As a sovereign nation, we are responsible for the security of our citizens and of our borders. As such, we should decide what laws we ought to have to defend our self-interests. When I appeared before the committee, most members could not answer the questions put to them on why this law needed to be so comprehensive and far-reaching. They are the parliamentarians and it is their job to answer these questions. They said it was beyond them to know why the law was so comprehensive.

As I said at the time, we were under a lot of pressure to respond. On 9/11, our borders were shut down immediately. A huge amount of traffic and trade goes across our borders and we must have legislation to meet our self-interests. However, there was much political pressure at that time. We had to respond and show that we were doing as much as possible. I believe that the legislation went much too far in dealing with those concerns and that economic interests are still driving how our nation responds to terrorism.

**Senator Day:** Do you recognize the pressures and the international obligation under the United Nations resolutions for each member state to pass national legislation that would provide protection internationally?

**Mr. Yussuff:** There is an assumption that we did not have legislation to provide for the protection of our citizens with regard to terrorism, and I think that we did. Our Criminal Code is adequately structured to deal with any violations of our national laws and, for that matter, some aspects of international law. We have a number of other regulatory mechanisms to deal with airport security. There may be flaws in them, but we already had a number of provisions on the books to deal with security concerns in our country.

There was an assumption that we had no legislation, that we were sleepwalking, and that when 9/11 happened we were unable to respond. I do not believe that to be the case.

Plus important encore, nous avons dit clairement que notre pays a la responsabilité fondamentale de protéger tous ses citoyens, s'il est vrai que nous avons une Charte et que nous croyons aux droits de la personne.

**Le sénateur Day :** C'est une belle manière de conclure cette partie de l'interrogatoire. Vous conviendrez avec nous que le gouvernement a le devoir de protéger les citoyens. Généralement, le public a le droit de s'attendre à un certain degré de sécurité et c'est le gouvernement qui a le devoir de l'assurer.

Vous dites qu'il faudrait abroger la Loi antiterroriste. Vous dites dans votre mémoire qu'elle a été mal conçue, essentiellement sous la pression des États-Unis et par crainte de perdre l'accès au marché américain.

Voulez-vous dire que, si le Canada ne prenait pas le terrorisme international au sérieux, les États-Unis et la communauté internationale ne s'en rendraient pas compte et cela n'aurait aucun effet sur notre commerce international et avec les États-Unis?

**M. Yussuff :** En tant que pays souverain, il nous appartient d'assurer la sécurité de nos citoyens et de nos frontières. À nous de décider quelles lois sont nécessaires pour protéger nos intérêts. Quand j'ai témoigné devant le comité, la plupart des députés étaient incapables de dire pourquoi nous aurions besoin d'une loi aussi exhaustive et de portée aussi vaste. Ce sont pourtant les parlementaires qui devraient être capables de répondre à ces questions. Or, ils ont dit qu'ils ne savaient pas pourquoi.

Comme je l'ai dit à l'époque, il y avait beaucoup de pression pour que le Canada réagisse. Le 11 septembre, nos frontières ont été immédiatement fermées. Des quantités énormes de marchandises traversent nos frontières et nous devons avoir des lois pour protéger nos intérêts. Toutefois, il y avait à l'époque énormément de pression politique. Nous avons dû répondre et montrer que nous faisons le maximum. Je crois que c'est ce qui a amené à adopter une loi qui va beaucoup trop loin pour faire face à ces préoccupations et que ce sont des intérêts économiques qui poussent encore notre pays à réagir au terrorisme.

**Le sénateur Day :** Admettez-vous qu'il y a des pressions et une obligation internationales, suite aux résolutions des Nations Unies, pour que chaque pays membre adopte des lois assurant une protection au palier international?

**M. Yussuff :** Cela suppose que nous n'avions pas de loi pour protéger nos citoyens contre le terrorisme, idée que nous ne partageons pas. Notre Code criminel est adéquat pour réprimer toute atteinte à nos lois nationales et même à certains aspects du droit international. Nous avons d'autres mécanismes de réglementation pour assurer la sécurité des aéroports. Ils sont peut-être imparfaits mais nous avons déjà des textes de loi pour assurer notre sécurité.

La Loi antiterroriste suppose que nous n'avions aucune loi et que nous aurions été incapables de réagir à d'autres événements comme ceux du 11 septembre. Je ne pense pas que ce soit le cas.

**Senator Day:** Since September 11, 2001, we have entered into the Safe Third Country Agreement, in relation to which much work has been done. You are aware that well over 50 per cent of the refugee claimants who came to Canada came through the United States. Under the agreement, refugees in the United States would not be entitled to come to Canada to seek refugee status here because they were already in a safe country, the United States.

Your concern, which is shared by most of us, is for the world's most vulnerable people, who are fleeing persecution by a government that has not treated them well. Are you suggesting that we should rescind this Safe Third Country Agreement with the United States because it would not get proper attention there?

**Mr. Yussuff:** We have experience in this, and we cited Maher Arar as an example. Mr. Arar, a Canadian citizen, was deported to Syria, with no concern for his safety. What does that say about other refugee claimants? I do not know all the aspects of the U.S. refugee protection services, but I know that we have a fairly extensive process for the documenting and fingerprinting of refugees, and if refugees do not meet our requirements, we have the ability to deport them at the end of the day.

We are simply saying that refugees are covered by the UN agreement. We ought to give protection to the most vulnerable and we believe that we may be putting some people at risk because they are not able to make a claim from the U.S. to come to Canada. Other organizations with which we have worked, including the Canadian Council of Refugees, have the same concern. We have legitimate reasons to believe that many people who would otherwise qualify may not because they cannot make their claim to come to Canada from the U.S., and so they will be deported. We believe that people who have legitimate claims under the UN convention should have the right to make those claims in Canada.

**Senator Day:** You believe that they should be able to pass through any other country they choose in order to get to Canada to take advantage of our system?

**Mr. Yussuff:** That is one way of putting it. However, I believe that although our refugee determination process may have some flaws, overall it has worked well to serve our international obligations as well as our own domestic commitments.

**Senator Day:** You are speaking on behalf of the Canadian Labour Congress, which has over 3 million members. It is the view of the Canadian Labour Congress that the anti-terrorism legislation and the Safe Third Country Agreement should be done away with? These are strong recommendations.

**Mr. Yussuff:** That is our view.

**Senator Joyal:** Welcome, Mr. Yussuff and Mr. Onyalo.

**Le sénateur Day :** Depuis le 11 septembre 2001, nous avons passé l'entente sur les tiers pays et beaucoup de choses ont été faites dans ce contexte. Vous savez fort bien que plus de la moitié des demandeurs du statut de réfugié arrivent au Canada en provenance des États-Unis. En vertu de cette entente, les réfugiés qui se trouvent aux États-Unis n'auront pas le droit de demander le statut de réfugié au Canada parce qu'ils étaient déjà un pays sûr, les États-Unis.

Votre préoccupation, que nous partageons tous, concerne les peuples les plus vulnérables au monde, qui sont persécutés par leurs gouvernements. Pensez-vous que nous devrions abroger l'entente sur les tiers pays sûrs que nous avons passée avec les États-Unis parce qu'elle ne serait pas prise au sérieux là-bas?

**M. Yussuff :** Nous avons une certaine expérience en la matière, par exemple avec l'affaire Maher Arar. M. Arar, citoyen canadien, a été déporté en Syrie au mépris de sa sécurité. Quel message cela donne-t-il aux autres demandeurs du statut de réfugié? Je ne connais pas tous les aspects des services américains de protection des réfugiés mais je sais que nous avons chez nous un processus exhaustif pour examiner leur cas et que nous avons la possibilité de les expulser s'il ne correspondent pas à nos exigences.

Nous disons simplement que les réfugiés sont protégés par la convention de l'ONU. Nous devrions protéger les plus vulnérables alors que, selon nous, nous mettons certaines personnes en danger parce qu'elles ne peuvent pas demander à venir au Canada lorsqu'elles sont aux États-Unis. D'autres organisations avec lesquelles nous travaillons, comme le Conseil canadien des réfugiés, partagent nos préoccupations. Nous avons des raisons valides de croire que de nombreuses personnes qui seraient admissibles au Canada ne peuvent y venir parce qu'elles ne peuvent pas formuler leur demande à partir des États-Unis et qu'elles seront donc expulsées. Nous croyons que les personnes dont la demande serait légitime au titre de la Convention de l'ONU devraient avoir le droit de demander à venir au Canada.

**Le sénateur Day :** Vous croyez que ces personnes devraient pouvoir passer par n'importe quel pays de leur choix afin d'arriver au Canada pour profiter de notre système?

**M. Yussuff :** C'est une manière de voir les choses mais je crois que notre processus de détermination du statut de réfugié, même s'il a certains défauts, a généralement bien fonctionné en regard de nos obligations internationales et de nos engagements intérieurs.

**Le sénateur Day :** Vous vous exprimez au nom du Congrès du travail du Canada qui a plus de 3 millions de membres. Le CTC pense qu'il faudrait abolir la loi antiterrorisme et l'entente sur les tiers pays sûrs. Ce sont là des recommandations très fortes.

**M. Yussuff :** C'est ce que nous pensons.

**Le sénateur Joyal :** Bienvenue, monsieur Yussuff et monsieur Onyalo.

On page 28 of your brief, recommendation no. 5 reads:

Canada must refuse to deport any detainees to a country where there is a substantial risk of torture and possibly death in compliance with the UN Convention Against Torture.

You qualify the risk by saying “substantial.” Former Justice Arbour, in her capacity as High Commissioner for Human Rights of the United Nations, said that she wanted to eliminate the possibility of deporting a person if there is a risk of torture. She even cited a decision of the Supreme Court in *Suresh*. In other words, she said that Canada should not deport anyone to a country where there is a risk of torture.

In your brief you have qualified that by saying “substantial risk of torture.” At the top of page 15 of your brief you refer to a quote from Minister Cotler. Why did you include the word “substantial?”

**Mr. Yussuff:** It is a matter of balance. There will be times when we will need to deport people from our country because they do not meet the criteria of a refugee. Our suggestion may not be in concert with Madame Arbour’s position, but we want to ensure that our officials exercise due diligence in recognizing that persons being deported might be subjected to torture, prosecution or even death as a result.

It may be a question of language. I will have to double check to ensure we are not being contradictory in regards to the UN Convention on Refugees.

**Senator Joyal:** When we heard the brief of the Canadian groups monitoring international human rights, we had the former solicitor general, Warren Allmand, here testifying a week ago. There was a clear recommendation from that group, of which the Canadian Labour Congress is a member, on deporting a person to a country where torture would be practised.

**Mr. Yussuff:** Yes.

**Senator Joyal:** I would advise you to review the recommendation of the monitoring group. Paragraph 5 of your brief does not seem to restate that position.

**Mr. Yussuff:** We will review it again. We are part of that group. We are very much involved in that broad coalition, as we are a founding member, so we would want to be consistent with the position that we jointly take.

**Senator Joyal:** My next question is in relation to page 16 of your brief. You have raised an important issue that has also been raised by other witnesses from whom we have heard in the last three weeks, and it deals with security clearances. The new measures on security clearance apply equally to a person who holds a position within the public service and a person who seeks a position within the public service.

La cinquième recommandation de votre mémoire se lit comme suit :

Le Canada doit refuser de déporter une personne détenue vers un pays où elle court un risque substantiel de torture et, peut-être, de mort, pour se conformer à la Convention de l’ONU contre la torture.

Vous qualifiez le risque en disant qu’il doit être « substantiel ». L’ex-juge Mme Arbour, en sa qualité de haut-commissaire aux droits de l’homme aux Nations Unies, dit pour sa part qu’il faut éliminer toute possibilité de déportation lorsqu’il y a un risque de torture. Elle a même cité à cet égard l’arrêt *Suresh* de la Cour suprême. Autrement dit, elle dit que le Canada ne devrait jamais déporter une personne qui pourrait être exposée à un risque de torture.

Dans votre mémoire, vous parlez plutôt de « risque substantiel de torture ». Ailleurs dans votre mémoire, vous faites référence à une citation du ministre Cotler. Pourquoi avez-vous ajouté l’adjectif « substantiel »?

**M. Yussuff :** C’est une question d’équilibre. Il pourrait arriver que nous devions déporter une personne qui ne répond pas aux critères du statut de réfugié. Notre recommandation n’est peut-être pas tout à fait la même que celle de Mme Arbour mais nous tenons à nous assurer que nos fonctionnaires feront preuve de prudence en tenant compte du fait que les personnes qu’ils envisagent de déporter risquent d’être soumises à la torture, à des poursuites ou même à la mort.

C’est peut-être simplement une question de terminologie. Je devrais vérifier pour m’assurer que notre recommandation ne va pas à l’encontre de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés.

**Le sénateur Joyal :** Il y a une semaine, nous avons accueilli des groupes canadiens surveillant le respect des droits de l’homme à l’échelle internationale et, en même temps, l’ex-solliciteur général, Warren Allmand. À cette occasion, l’un des groupes, dont le Congrès du travail du Canada est membre, a recommandé que l’on ne déporte personne vers un pays qui pratique la torture.

**M. Yussuff :** Oui.

**Le sénateur Joyal :** Je vous recommande de consulter la recommandation de ce groupe. Le paragraphe 5 de votre mémoire ne semble pas concorder avec elle.

**M. Yussuff :** Nous vérifierons. Nous faisons partie de ce groupe. Nous sommes très actifs au sein de cette vaste coalition puisque nous en sommes l’un des membres fondateurs et nous ne voudrions pas formuler des recommandations qui ne concordent pas.

**Le sénateur Joyal :** Ma question suivante concerne une autre partie de votre mémoire. Vous avez soulevé une question importante que d’autres témoins ont également mentionnée au cours des trois dernières semaines, celle des cotes de sécurité. Les nouvelles mesures à ce sujet s’appliquent de la même manière aux personnes qui occupent des postes dans la fonction publique et à celles qui désirent en obtenir.

The concern we have expressed here around this table is that when the anti-terrorism legislation was introduced and adopted by Parliament three years ago, that aspect was not really the object of fair consideration, “fair” meaning outlining the implications of that obligation to submit to security clearance procedures.

The security clearance, as I see it from what is going on, would apply as much to federal employees as to provincial employees, because I saw the statement by the Minister of Transport this morning in the paper that he wants additional funding “to boost transit security.” In other words, it would apply to employees involved in metro or bus or other commuter systems, which are normally under the responsibility of provincial governments.

If we are to extend security clearances to all employees directly or indirectly involved in the management of the transport system — in your brief at page 16 you refer to airports, to ports on page 17, and on page 18 to the trucking industry — we could add the train system to that, which was a fairly large employer, at least until recent years, with the shutting down of some of the lines.

It seems to me that we should be much more concerned about your recommendation at page 16 under the heading of “Airports.” I quote:

This can be a very slow process and, in some cases impossible, since police forces in some countries flatly refuse to cooperate. As well, if someone is refused a security clearance, there is no genuine appeal procedure.

I share the views of my colleague, Senator Day, that we need some security clearance measures. I would accept the principle that we cannot leave airports or train stations open to anyone who would want to deposit a bomb somewhere or do something illegal in relation to security. As such, we must ensure we have in place a mechanism by which a person who feels aggrieved can seek redress and have a fair hearing. It seems to me that is the way discretion should be implemented in relation to that aspect of security.

In your recommendation, however, that does not appear as a key element of your proposal, while it is an important emerging issue in relation to public security. Could you be more explicit about what you think would be a genuine appeal procedure? Would it be within the collective agreement? Do you think it should it be included? Should it be with an ombudsman, as you propose in your brief, that a person should file a complaint? Should it be with a different body within the administration? How do you define that? I am addressing this question to you because you are a professional in the public service, and you should know better than any of us here how to address this question. Could you expand a little on this?

Le problème soulevé autour de cette table est que, lorsque la Loi antiterroriste a été adoptée, il y a trois ans, cette question n’avait pas vraiment fait l’objet d’un examen équitable au sens où l’on ne s’était pas penché sur les conséquences que pourrait avoir l’obligation de se soumettre aux procédures d’obtention d’une cote de sécurité.

Selon ce que nous avons constaté, l’obligation d’obtenir une cote de sécurité s’applique autant aux employés fédéraux qu’aux employés provinciaux, et j’ai lu ce matin dans le journal une déclaration du ministre des Transports disant qu’il souhaite obtenir des crédits supplémentaires pour « renforcer la sécurité des transports publics ». Autrement dit, cette exigence s’appliquerait aussi aux employés des métros, des autobus et des autres systèmes de transports publics, qui relèvent normalement de la responsabilité des gouvernements provinciaux.

Si l’on décide d’exiger une cote de sécurité de tous les employés qui travaillent directement ou indirectement dans les transports publics — vous parlez dans votre mémoire des aéroports, des ports et du camionnage — il faudra y ajouter les transports ferroviaires, qui sont également de grands employeurs, où l’étaient du moins il y a encore quelques années, avant l’élimination de certains services.

Il me semble que nous devrions être beaucoup plus préoccupés par votre recommandation concernant les aéroports, où vous dites que :

Ceci peut être un processus très lent et, dans certains cas, impossible à appliquer, puisque les services de police de certains pays refusent tout simplement de coopérer. En outre, si une personne se voit refuser une cote de sécurité, elle n’a pas vraiment de procédure d’appel.

Je partage l’opinion de mon collègue, le sénateur Day, qui dit que les cotes de sécurité sont nécessaires. J’accepte le principe voulant qu’on ne puisse pas laisser l’accès aux aéroports ou aux gares totalement libre à quiconque voudrait y poser une bombe ou y commettre un attentat. Par conséquent, nous devons nous assurer qu’il existe un mécanisme permettant à la personne qui estime avoir un grief la possibilité d’intenter un recours, dans une procédure équitable. Il me semble que c’est de cette manière que l’on devrait régler cette question de sécurité.

Cela ne semble cependant pas être un aspect important de votre recommandation, alors que c’est une question de plus en plus importante dans le cadre de la sécurité publique. Pourriez-vous donc être un peu plus précis en ce qui concerne la procédure d’appel qui serait acceptable? Devrait-elle être définie dans les conventions collectives? Devrait-on créer un poste d’ombudsman, comme vous le proposez dans votre mémoire, à qui les personnes ayant un grief pourraient s’adresser? Devrait-il s’agir d’un organisme différent au sein de l’administration? Je vous pose la question parce que vous êtes un professionnel de la fonction publique et que vous devriez savoir mieux que quiconque comment résoudre ce dilemme.

**Mr. Yussuff:** I apologize that the brief is not comprehensive. Perhaps we should have quoted the specific section of the process you have to go through and outlined the mechanism for appeal. It is one of the areas of major concern because it has the potential for people to lose their livelihood.

The appeal process is not genuine, based on experience, and we do not believe it is comprehensive enough to say that if people will lose their livelihood, there is an opportunity for them to seek redress. You cannot address this through the collective agreement process because the collective agreement has little to do with the security clearances granted by Transport Canada through its regulatory body. They are the ones who issue them and they are the ones who revoke them, for whatever reason they may choose. They are the ones who have to, essentially, put in a mechanism.

We have been working with Transport Canada, as you know, on dealing with new regulations they are bringing in for airport, port, and also ground transportation security. This is something we are trying to address. I apologize that we do not have any specific recommendations on what needs to be done, but we think there needs to be a broad mechanism for dealing with the revocation of security clearances at airports and for a meaningful appeal.

You can lose your security clearance sometimes for bad driving habits. There are people who bring food onto the airplanes at airports. Should they violate certain procedures for how they should drive at the airport, they could lose their security clearance. The mechanism for appealing that is quite cumbersome. Once your security clearance is revoked, essentially, the employer does not have to pay your salary until such time as you are able to regain it and get access to the workplace. That is information we would want to forward to you in regard to our work on the security of transportation to date and what the recommendation might be there. I am surprised it is not in here. That is a good point. A committee of the various affiliates has been working on that issue within the congress.

**Senator Joyal:** The process, as I understand, and I am sure you would concur, has to be efficient. We are dealing here partly with an issue of management, and, of course, for the employees or potential employees, with an issue of human rights. A person who is barred from doing his or her job could have a real problem later in finding another job or in a competition for another position within the public service. There are a lot of implications to such a decision.

It is important that the mechanism be as close as possible to what I call due process; in other words, it should give people a fair hearing so that they have the capacity to answer the claims that are being brought against them.

Of course, since we are dealing with many members of the Canadian Labour Congress, it seems to me to be an important issue that you should address, because it is expanding, as I say, to

**M. Yussuff :** Je m'excuse si notre mémoire n'est pas complet. Nous aurions peut-être dû donner les détails précis sur la procédure d'appel qu'il faudrait mettre en place. C'est l'une des grandes sources de préoccupation car c'est une chose qui risque de faire perdre leur gagne-pain à certaines personnes.

À l'heure actuelle, si l'on en croit l'expérience acquise, le processus d'appel n'en est pas vraiment un et nous ne pensons pas qu'il soit suffisamment exhaustif pour permettre aux personnes qui risquent de perdre leur emploi de se défendre de manière équitable. On ne peut pas régler ce genre de questions dans le cadre des conventions collectives car celles-ci n'ont pas grand-chose à voir avec les cotes de sécurité délivrées par l'organisme de réglementation de Transports Canada. C'est cet organisme qui les accorde et qui les retire, pour des raisons que lui seul connaît. C'est lui qui devrait mettre en place un mécanisme d'appel adéquat.

Comme vous le savez, nous avons collaboré avec Transports Canada à l'élaboration des nouveaux règlements de sécurité destinés aux aéroports, aux ports ainsi qu'aux transports terrestres. C'est une question qui nous préoccupe. Je regrette que nous n'ayons pas formulé de recommandation plus précise à ce sujet mais il n'en reste pas moins que les pouvoirs publics doivent établir un mécanisme de recours exhaustif pour les gens qui se voient révoquer leur cote de sécurité.

On peut fort bien perdre sa cote de sécurité parce qu'on n'est pas un bon conducteur automobile. Prenez le cas d'un employé qui est chargé de ravitailler les avions en repas. S'il enfreint une règle du code de la route en se rendant à l'aéroport, il risque de perdre sa cote de sécurité. Or, le mécanisme d'appel est très lourd. Essentiellement, quand une cote de sécurité est révoquée, l'employeur n'est plus obligé de payer le salaire de l'employé tant qu'il n'a pas pu la récupérer et revenir au travail. Voilà le genre d'information que nous voudrions vous communiquer en ce qui concerne les problèmes particuliers des services de transport, afin qu'on trouve une solution à ce genre de dilemme. Je suis surpris que cela ne figure pas dans notre mémoire. Je peux vous dire qu'un comité du CTC comprenant des représentants de divers syndicats affiliés s'est penché sur la question.

**Le sénateur Joyal :** À mon avis, il est essentiel que le processus soit efficient, et je suis sûr que vous êtes d'accord. Nous parlons ici d'une question qui relève de la gestion des entreprises, même si, bien sûr, pour les employés concernés, c'est aussi une question de droits humains. Une personne qui se voit interdire de faire son travail pourrait avoir un grave problème pour en trouver un autre ou pour présenter sa candidature à un poste dans la fonction publique. Une telle décision pourrait donc avoir de graves conséquences.

Il est important que le mécanisme soit aussi proche que possible de ce que j'appelle une procédure équitable. Autrement dit, il faut garantir aux gens un droit de recours équitable afin qu'ils puissent répondre honnêtement aux reproches qu'on leur fait.

Évidemment, comme nous parlons à des représentants du Congrès du travail du Canada, qui a de très nombreux membres, je pense que c'est une question sur laquelle vous devriez vous

the provincial and municipal levels. The objective of the mechanism should be effective at whatever level the employee concerned is, be it at the provincial, municipal or federal level.

I am not questioning the idea that there must be some security measures as much as I am concerned that they be implemented with the recognition that employees' rights are at stake and must be dealt with properly.

**Mr. Yussuff:** We have also said that in our brief. We recognize we must have some security measures at airports, given the Air India situation. However, it must be recognized that if people's livelihoods are to be taken away, there must be due process for them to appeal. We need to outline that clearly.

**Senator Joyal:** I would like to come back to the issue of substantial risk that you have quoted in terms of risk of torture for a person who is deported.

It was brought to my attention that article 3, paragraph 1, of the United Nations Convention Against Torture states the following:

No State Party shall expel, return...or extradite a person to another State where there are substantial grounds for believing that he would be in danger of being subjected to torture.

It reads "substantial grounds for believing." "Substantial risk" is not the same. There is a slight difference that might be important legally when this is implemented. I want to get that on the record so that I am not misunderstood when I raise that question.

**Senator Smith:** I want to touch on what I think is probably the most delicate and important issue, that of racial profiling. This issue has been of concern to our colleague, Senator Jaffer, for a long time.

Everybody is opposed to it in theory. Your second recommendation endorses the Libby Davies bill, which would make the practice illegal. What does that mean? How do you define that?

I will give some background for my thoughts. You seem to assume that what we have done was primarily because of the economic muscle and influence of the United States, whereas when Canadians talk to me about this issue — and there are not many, but certainly some — I never hear anybody mention that. They speak of their concern for the security of other Canadians.

Let us set the Americans aside and refer to the British. I was in England this past summer when the bombs went off; I was at King's Cross just before and just after. It was pretty eerie. I know, from listening to Brits over there, of their support for Tony Blair taking a strong line. I was at the Commonwealth Conference in September, where MPs from all sides were singing from the same page: Be more aggressive and expel those clerics who preach hate and violence.

pencher, d'autant plus que les cotes de sécurité s'étendent maintenant aux paliers provincial et municipal. Le mécanisme devrait être efficace, quel que soit le palier, provincial, municipal ou fédéral.

Je ne conteste pas l'idée qu'il doit y avoir certaines mesures de sécurité mais j'estime que le système mis en place à ce sujet doit tenir compte des droits des employés et être mis en place correctement.

**M. Yussuff :** Nous disons la même chose dans notre mémoire. Nous convenons qu'il doit y avoir des mesures de sécurité dans les aéroports, considérant l'attentat d'Air India. Toutefois, il faut bien admettre que si l'on s'arroge le droit de retirer son gagne-pain à une personne, celle-ci doit avoir accès à une procédure de recours équitable. Nous tenons à le souligner clairement.

**Le sénateur Joyal :** J'aimerais revenir sur la question du risque substantiel dont vous parlez dans votre recommandation au sujet de la déportation d'une personne risquant d'être torturée.

On vient d'attirer mon attention sur le paragraphe (1) de l'article 3 de la Convention des Nations Unies contre la torture, qui dispose :

qu'aucun État partie n'expulsera, ne refoulera, ni n'extradera une personne vers un autre État où il y a des motifs sérieux de croire qu'elle risque d'être soumise à la torture.

On parle dans la Convention de « motifs sérieux de croire », ce qui n'est pas la même chose que « risque substantiel ». Il y a une légère différence qui pourrait s'avérer importante sur le plan juridique. Je tenais à le préciser pour bien m'assurer de ne pas être mal compris quand je soulève cette question.

**Le sénateur Smith :** J'aimerais aborder ce qui est sans doute la question la plus délicate, le profilage racial, question qui préoccupe notre collègue, le sénateur Jaffer, depuis fort longtemps.

Tout le monde s'y oppose, en théorie. Dans votre deuxième recommandation, vous appuyez le projet de loi de Libby Davies qui rendrait cette pratique illégale. Qu'est-ce que ça veut dire? Comment définissez-vous cette pratique?

Je vais vous dire pourquoi je pose cette question. Vous semblez supposer que ce que nous vous avons fait était essentiellement inspiré par la puissance et l'influence économique des États-Unis, alors que, quand des Canadiens me parlent de cette question — ils ne sont pas nombreux à le faire mais il y en a quand même — personne ne mentionne ça. Par contre, tout le monde parle d'assurer la sécurité des citoyens.

Laissons de côté les Américains et parlons des Britanniques. Je me trouvais cet été en Angleterre lorsque des bombes ont explosé dans le métro. J'étais à King's Cross juste avant et juste après. C'était profondément inquiétant. En écoutant les Britanniques, j'ai bien compris qu'ils approuvent la ligne dure de Tony Blair. En septembre, j'ai participé à la conférence du Commonwealth où des députés de tous les partis exprimaient la même position : soyez plus ferme et expulsez donc ces imams qui prêchent la haine et la violence.

If an official at a customs or immigration post pays a little more attention to someone who fits a pattern, should that be illegal? It is inevitable in Britain, where there are television pictures — and this is delicate — showing the terrorists were all from the Muslim community. Is it not inevitable that officials at the border will be paying more attention? Is that practice illegal and will it become an offence? How do you deal with the practical reality that Canadians still want to feel secure? I do not think they are worrying about American economic muscle. It is more of a security angle. How do you react to that?

**Mr. Yussuff:** I will use this as a way to respond: Criminals and terrorism come in all different colours, shapes and sizes. I do not know how you fit a profile. I will use myself as an example.

I have a name. If I grow a braid, would I fit a certain profile? This is a classic example. What does a profile look like? What do you have to do to fit the profile? Do I have to wear different garb and then I will fit the profile more closely? I think I am a good and responsible Canadian. I understand the fundamental right of Canadians to live in a peaceful and secure society, but I do not think that I should be unfairly targeted.

Many people are targeted — and it is not just their perception; their experience tells them so — unfairly because they fit the profile, because someone may think that is what a terrorist might look like. If the legislation gives officials the authority to exercise that power, they will exercise it.

I will give another example. In Toronto, as you know, there was a survey done about how many Black people have been stopped by police. The researchers looked at the situation over a long period and did a statistical analysis. There was a clear sense that Black people as a group, given their percentage of the population in that city, were unfairly targeted. Racial profiling was going on.

The police did not accept it. Many people spoke out and said that this should not be happening. Of course, the police said that they were not doing that now. However, how do you explain the evidence? Recently in Kingston, the police chief took the time to do a thorough investigation and observe how his officers treat fellow citizens there. He came up with similar clear evidence that certain segments in that city, given their numbers, were stopped far too frequently for this to just be random.

If the law casts suspicions, people will act on them. To a large extent, it is true that people in the Muslim and Arab communities commit terrorist acts. The reality is that many people in those communities do not commit terrorist or criminal acts, and they should not be subjected unfairly by police and other persons in authority to investigation and

Si un agent de douane ou d'immigration prête une attention un peu plus soutenue à quelqu'un qui correspond à une certaine catégorie, cela devrait-il être illégal? En Grande-Bretagne, c'est inévitable — ceci est peut être délicat — parce qu'on a eu des films montrant que les terroristes étaient tous de la communauté musulmane. N'est-il donc pas inévitable que les agents de douane leur prêtent plus d'attention? Pensez-vous que cette pratique devrait être illégale? Comment faire face à cette réalité concrète si l'on veut que les Canadiens se sentent vraiment en sécurité? Je ne pense pas que ce soit la puissance économique des États-Unis qui les préoccupe mais plus la sécurité. Comment réagissez-vous à cela?

**M. Yussuff :** Voici comment je vous répons : il y a des criminels et des terroristes de toutes couleurs, formes et tailles. Je ne pense pas qu'il y ait un profil particulier. Je vous donne mon cas comme exemple.

J'ai un nom. Si je coiffe mes cheveux en tresses, vais-je correspondre à un certain profil? Voilà un exemple classique. Que doit-on faire pour correspondre au profil? Si je m'habille différemment, vais-je correspondre encore plus au profil? Je me considère comme un Canadien pacifique et responsable. Je comprends que les Canadiens ont le droit fondamental de vivre dans une société pacifique et sûre, mais je ne pense pas que je devrais être ciblé de manière injuste.

Beaucoup de gens sont ciblés — ce n'est pas seulement une impression, ils en ont eu l'expérience — de manière injuste parce qu'ils correspondent au profil, parce que quelqu'un s'est fait une idée de ce à quoi ressemblent les terroristes. Si la loi donne ce genre de pouvoir aux autorités, elles s'en serviront.

Je vais vous donner un autre exemple. Comme vous le savez, on a fait à Toronto une enquête sur le nombre de Noirs qui sont arrêtés par la police. Les chercheurs se sont penchés sur la situation pendant une longue période et ont fait une analyse statistique. Ils ont eu clairement le sentiment que les Noirs, en tant que groupe, étaient ciblés de manière injuste, considérant leur proportion dans la population de cette ville. C'était du profilage racial.

La police ne l'a pas accepté. Beaucoup de gens se sont élevés contre cette méthode et ont dit qu'il fallait y mettre fin et, bien sûr, la police a dit qu'elle n'agissait pas ainsi. Si tel est le cas, comment expliquer les résultats de l'enquête? À Kingston, récemment, le chef de la police a pris la peine de mener une enquête approfondie et a observé comment ses agents traitent les gens. Il a obtenu des résultats similaires indiquant que certains groupes de la population étaient arrêtés beaucoup trop souvent pour que ce soit simplement l'effet du hasard.

Si la loi nourrit le soupçon, les gens agiront en conséquence. Certes, il est vrai que, dans une grande mesure, des membres des communautés musulmanes et arabes commettent des attentats terroristes. Par contre, la réalité est que beaucoup de membres de ces communautés ne commettent pas d'actes terroristes et criminels, et il n'y a aucune raison qu'ils soient la cible

profiling. It is not a delicate balance; it is more about our values and principles.

**Senator Smith:** Is it profiling if an immigration officer asks a few more questions of somebody with a Saudi passport? Has he acted illegally? What does it mean?

**Mr. Yussuff:** Those who come back from travelling abroad have the right to go through the same process as other Canadians in regard to where they visited and what they did. To single out a group and subject them to far more interrogation is to reinforce different norms in our society. That is the point. If we have suspicions, we should acknowledge that it is not just Muslims or Arabs who commit terrorist acts.

**Senator Fraser:** Further to this issue, I am beginning to be concerned about the phrase “racial profiling.” It is coming to mean all things to all people. I do not think this is a frivolous difficulty. Everyone on this committee is opposed to the kind of practices that you talk about, and that most of us talk about when we use the phrase.

At the same time, there is coming to be a very fuzzy understanding of what that phrase means. Might we not be better off to confine our discussion to more precise language? It seems to me that the offensive conduct about which many complaints have been brought to this committee actually constitutes racial, ethnic or religious discrimination. People are singled out for particular attention on the grounds of race, religion or ethnicity — and perhaps travel patterns; I do not know. Let us confine ourselves to the racial, ethnic and religious area.

Would we be better off to drop the word “profiling” and come back to the old-fashioned word “discrimination,” which everyone understands and opposes without any hesitation at all?

Would you care to comment on that?

**Mr. Yussuff:** Only to say I respectfully disagree. If you look at the people who have come before your committee — I have not been paying close attention — they are saying that they as a community and as individuals are the subject of far more scrutiny. They are being profiled.

Many people face discrimination. All of us in this room, for that matter, can face discrimination at different times and on a variety of issues. It could be for a disability or something else. When a community has been targeted, it is fundamentally different. There is a sense among those who are targeting them that they have the authority, and more importantly, are subjecting them to a different norm than the rest of society. That needs to be recognized.

**Senator Fraser:** In what way is that different from the situation you were describing in some cities, where Black people, usually young Black men, get stopped by the police because of what

privéligiée d'enquêtes et de profilage de la part de la police et des organismes de sécurité. Il ne s'agit pas de trouver un équilibre difficile en la matière, c'est plus une question de valeurs et de principes.

**Le sénateur Smith :** Si un agent d'immigration pose quelques questions de plus à une personne arrivant avec un passeport saoudien, est-ce du profilage? Est-ce illégal?

**M. Yussuff :** Les Canadiens qui reviennent de l'étranger n'ont pas à être assujettis à un processus différent selon le pays qu'ils ont visité ou ce qu'ils ont fait. Choisir un groupe particulier pour le soumettre à un interrogatoire plus exhaustif revient à appliquer des normes différentes dans notre société. Voilà le problème. Si nous avons des soupçons, admettons que ce ne sont pas simplement les musulmans ou les Arabes qui commettent des attentats.

**Le sénateur Fraser :** Sur le même sujet, je commence à m'interroger sérieusement sur cette expression, « profilage racial ». On finit par lui faire dire n'importe quoi. Je ne pense pas que ce soit frivole. Tous les membres du comité s'opposent au genre de pratique dont vous parlez et dont nous parlons tous quand nous utilisons cette expression.

En revanche, il faut bien admettre que sa signification est de plus en plus floue. Ne serait-il pas préférable de poursuivre la discussion avec une terminologie plus précise? Il me semble que le comportement offensant dont beaucoup se sont plaints devant ce comité constitue plutôt de la discrimination raciale, ethnique ou religieuse. On prête une attention particulière à certaines personnes à cause de leur race, de leur religion ou de leur origine ethnique — voire de leurs habitudes de voyage, peut-être. Limitons notre discours au domaine racial, ethnique et religieux.

Ne serait-il pas préférable d'abandonner le mot « profilage » pour revenir à un mot plus traditionnel, « discrimination », que tout le monde comprend et rejette sans aucune hésitation?

Qu'en pensez-vous?

**M. Yussuff :** Très respectueusement, que je ne suis pas d'accord. Songez aux gens qui sont venus témoigner devant votre comité — je n'y ai pas prêté une attention particulière — et qui vous ont dit qu'ils font partie d'une communauté et sont sujets à une surveillance beaucoup plus étroite. C'est du profilage.

Beaucoup de gens sont confrontés à de la discrimination. Nous tous ici, dans cette salle, pourrions y être confrontés à des moments différents, pour des raisons différentes. Ça peut être à cause d'une incapacité physique, par exemple. Par contre, quand c'est une communauté en entier qui est visée, c'est foncièrement différent. Ceux qui visent cette communauté ont le sentiment qu'ils exercent un pouvoir légitime et qu'ils ont le droit de lui imposer des normes différentes du reste de la société. C'est de cela qu'il faut prendre conscience.

**Le sénateur Fraser :** En quoi est-ce différent de la situation que vous décriviez, dans certaines villes, où les Noirs, généralement jeunes, sont arrêtés par la police à cause de la couleur de leur

used to be known as “driving while Black?” We did not call that racial profiling. We called that racial discrimination, which it was, in my view.

**Mr. Yussuff:** Senator, you may have a different concept of it. Those of us who do work in this area have a different understanding of what this is. When Black men are being stopped in a community more frequently than other groups, certainly something is at play.

**Senator Fraser:** Something very ugly.

**Mr. Yussuff:** What is at play is the understanding — rightly or wrongly, mostly wrongly — that they are involved in criminal activity and ought to be subjected to more scrutiny. There is no basis for that.

**Senator Fraser:** They happen to be there. That is the only ground for the police intervening. I understand that.

I am just talking about language. Maybe it seems like a small point to you. I am just becoming distressed about what strikes me as ever fuzzier discourse, not from you, but from quite a number of people about this phrase “racial profiling.” However, you do not agree with me. That is fine.

**Senator Andreychuk:** I just want to pick up on Senator Fraser’s point. Do you understand racial profiling as something that those in authority believe, if they do it, it would help them in their job? In other words, they believe that if they target, for example, the Muslim community, they will be able to get at the terrorists, whereas discrimination is a bias by an individual or a group against someone else. Racial profiling, to me, carries a tacit approval, if not an explicit one, by the institution or the authority in question, generally the government.

**Mr. Yussuff:** It can be more institutionalized. In some cases, it is not sanctioned by anybody. Those who have the authority feel they are supposed to catch terrorists. That is their job. Who fits the profile? People that look like this, with this kind of last name and this kind of profile will, obviously, be subjected to more scrutiny than others. That would be my way of responding to that question.

**Senator Andreychuk:** In the portion of your report, “Outsourcing,” on page 21, you acknowledge that outsourcing has been done by governments previous to the Patriot Act, and that in itself may raise problems of confidentiality and protection of privacy of Canadian individuals. As you have noted, if a government, for example, in Saskatchewan, where I come from, has outsourced to the U.S., that could cause us problems because U.S. laws are different. Certainly, outsourcing to other countries is even more problematic.

You seem to acknowledge that outsourcing has gone on and is worrisome, but that the U.S. Patriot Act will make things worse with respect to privacy and confidentiality and, hence, the operation of businesses. We may be giving information that we

peau? Nous n’appelons pas ça du profilage racial. Nous appelons ça de la discrimination, et c’est ce que c’est, à mon avis.

**M. Yussuff :** Sénateur, nous ne voyons pas la chose de la même manière. Ceux d’entre nous qui travaillons dans ce domaine voyons la chose sous un angle différent. Quand des Noirs sont arrêtés plus souvent que les autres membres de la collectivité, il y a quelque chose qui ne va pas.

**Le sénateur Fraser :** Et c’est quelque chose qui est odieux.

**M. Yussuff :** Ce qui est en cause — à tort ou à raison mais essentiellement à tort — c’est la supposition qu’ils commettent un acte criminel et qu’ils doivent être plus surveillés que les autres alors qu’il n’y a aucune justification.

**Le sénateur Fraser :** Ils se trouvent simplement au mauvais endroit. C’est la seule raison pour laquelle la police intervient. Je comprends bien.

Je parle simplement de la terminologie employée. Cela vous semble peut-être mineur mais je suis de plus en plus désolé de constater que ce type de discours est de plus en plus flou, et pas seulement de votre part mais de la part de beaucoup de gens qui parlent de « profilage racial ». Cela dit, vous n’êtes pas d’accord avec moi et c’est votre droit.

**Le sénateur Andreychuk :** Je voudrais revenir sur la question posée par le sénateur Fraser. Croyez-vous que le profilage racial, c’est quelque chose que les agents des pouvoirs publics pratiquent parce qu’ils croient que cela les aide à mieux faire leur travail? Autrement dit, ils pensent que, s’ils visent la communauté musulmane, par exemple, ils ont plus de chances de repérer des terroristes, alors que la discrimination est plutôt l’expression d’un préjugé d’une personne ou d’un groupe contre une autre. À mes yeux, le profilage racial comporte une approbation tacite, si ce n’est explicite, de l’institution ou de l’autorité en question, qui est généralement le gouvernement.

**M. Yussuff :** Cela peut être encore plus institutionnalisé. Dans certains cas, ce n’est approuvé par personne. Ce sont simplement des gens qui détiennent le pouvoir et qui pensent que leur devoir est d’arrêter des terroristes. C’est leur travail. Ils cherchent donc les personnes qui correspondent au profil. Ils ont une certaine image du terroriste typique et les gens qui correspondent à cette image seront plus surveillés que les autres.

**Le sénateur Andreychuk :** Dans la partie de votre rapport consacrée à la sous-traitance, vous admettez que les gouvernements faisaient de la sous-traitance avant le Patriot Act et que cela pose en soi des problèmes de confidentialité des renseignements et de protection de la vie privée des Canadiens. Comme vous l’avez dit, si un gouvernement, comme la Saskatchewan, d’où je viens, fait de la sous-traitance aux États-Unis, cela pourrait nous causer des problèmes parce que les lois américaines sont différentes. Et il est clair que la sous-traitance dans d’autres pays est encore plus problématique.

Vous semblez admettre qu’il y a de la sous-traitance et que c’est inquiétant mais vous dites que le Patriot Act des États-Unis rendra les choses encore pires du point de vue de la protection des renseignements personnels et de la vie privée et, par conséquent,

are obliged to give in Canada, it may be outsourced somewhere else, and that outsourcing organization will be obliged to provide it to U.S. authorities. Am I getting your argument?

**Mr. Yussuff:** Yes, you are right on.

**Senator Andreychuk:** What leads you to believe that the Patriot Act would be more invasive than other pieces of legislation in the U.S.? Is it that phrase, “the production of any tangible things” to the Federal Bureau of Investigation?

**Mr. Yussuff:** That is exactly it. It is a concern, because I am not an American citizen. Again, we are looking at an interpretation of how their law could apply to sensitive information processed in the United States. If it is requested, I suppose, unless a company has reasons for not divulging it, it would be in violation of U.S. law. That is something we should all be concerned about. If legitimate business enterprises are processing that information and it is requested by the U.S. government, given that they reside in the U.S. and the materials are processed on U.S. soil, they may have to comply with U.S. law and subsequently compromise security and, more importantly, the privacy of Canadians.

**Senator Andreychuk:** You say that British Columbia, Nova Scotia, Ontario and Saskatchewan have outsourced information about Canadians living in those provinces.

Have you ever taken up that issue with those provinces and your concern about confidentiality and privacy? What were their responses?

**Mr. Yussuff:** We have taken it up with the provincial government in B.C., and the government feels it has a legitimate right to outsource that information. That is now being litigated by one of our affiliates in B.C. We raised it here because it was a concern for them. There have been similar concerns raised across other jurisdictions in Canada that we should be aware of.

Until the Patriot Act, we did not see that this information would be compromised, but with the structure of that act, it can be compromised in the context of its collection and processing.

**Senator Jaffer:** I just wanted to clarify something that Senator Smith said about somebody with a Saudi Arabian passport being stopped and questioned for a longer time than others. I do not think that is the person you are representing. You are talking about Canadians who have a certain ethnic background being questioned for a longer time. Am I correct?

**Mr. Yussuff:** Yes. As you know, senator, not all our fellow Canadians actually have citizenship. Some are still landed immigrants, and they may be travelling on other passports. Quite often they reside here, but maybe have not taken out citizenship; sometimes those members are also subjected to the same kind of issues we are raising.

de l'activité commerciale. Il se peut que nous donnions à notre sujet des informations exigées par le gouvernement et que ces informations soient sous-traitées ailleurs, à une organisation qui serait obligée de les fournir aux autorités américaines. Est-ce bien là votre argument?

**M. Yussuff :** Oui, c'est tout à fait ça.

**Le sénateur Andreychuk :** Pourquoi croyez-vous que le Patriot Act serait plus dangereux, de ce point de vue, que d'autres lois américaines? Est-ce à cause de l'expression « the production of any tangible things », c'est-à-dire « la production de toutes choses tangibles », au FBI?

**M. Yussuff :** C'est exactement ça. C'est une préoccupation parce que je ne suis pas citoyen américain. Il s'agit encore une fois de voir comment cette loi pourrait être appliquée à des informations privilégiées entreposées aux États-Unis. Si les autorités américaines les exigent, l'entreprise qui refusera de les communiquer sans raison valable commettra une infraction à la loi américaine. C'est quelque chose qui devrait nous préoccuper tous. Si des entreprises légitimes traitent des informations et que celles-ci sont exigées par le gouvernement américain, elles risquent d'être obligées de les fournir puisqu'elles se trouvent sur le territoire des États-Unis, et cela risque de compromettre la sécurité et, plus important encore, la vie privée des Canadiens.

**Le sénateur Andreychuk :** Vous dites que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Saskatchewan sous-traitent des informations concernant leurs citoyens.

Avez-vous déjà soulevé cette question auprès de leurs gouvernements respectifs, en exposant vos préoccupations en matière de confidentialité des renseignements? Que vous ont-ils répondu?

**M. Yussuff :** Nous avons soulevé la question auprès du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui estime avoir légitimement le droit de sous-traiter ces renseignements. L'un de nos syndicats affiliés de la province a intenté une poursuite à ce sujet. Nous avons soulevé la question parce que cela le préoccupait mais le problème a également été soulevé dans d'autres provinces.

Avant le Patriot Act, nous ne pensions pas que ces informations pourraient être compromises mais, maintenant, nous savons qu'elles peuvent l'être dans le contexte de leur collecte et de leur traitement.

**Le sénateur Jaffer :** J'aimerais préciser une chose que le sénateur Smith a dite au sujet d'une personne arrêtée à la frontière avec un passeport saoudien et interrogée plus longtemps que d'autres. Je ne pense pas que ce soit cette personne que vous représentez. Si je ne me trompe, vous parlez de Canadiens de certaines origines ethniques qui seraient interrogés pendant plus longtemps que les autres, n'est-ce pas?

**M. Yussuff :** Oui. Comme vous le savez, sénateur, tous les gens qui vivent au Canada n'ont pas nécessairement la citoyenneté. Il y a des immigrants reçus qui voyagent en utilisant d'autres passeports. Ils peuvent fort bien habiter au Canada sans avoir pris la citoyenneté et ils risquent d'être assujettis aux choses dont nous venons de parler.

**Senator Jaffer:** However, the people you are talking about are Canadian citizens and landed immigrants.

**Mr. Yussuff:** Yes, that is right.

**Senator Jaffer:** We recently had a teachers' strike in British Columbia, and thankfully, it has now been resolved. You have mentioned work stoppages being considered terrorism. Under what circumstances would they be considered terrorism?

**Mr. Yussuff:** Obviously, we would not construe it that way. However, the way the act has been drafted, we see this as a potential challenge.

For instance, in many events that have happened in our country such as the G8 and APEC meetings, had the law been in force then, we think it could have been used. Obviously, it has not been interpreted in this way to date, but there is a concern, given the broadness of the definition within the legislation, that those actions can be construed in that way. It is our interpretation; it is what our legal counsel has advised us. We have not experienced it but recognize it as a potential.

**Senator Jaffer:** Senator Fraser asked you about racial profiling and you had earlier mentioned Libby Davies' bill. Does the witness have a copy of it?

**Mr. Yussuff:** I did not produce a copy of her bill.

**Senator Jaffer:** We have it.

The definition here says:

“racial profiling” means any action undertaken for reasons of safety, security or public protection that relies on stereotypes about race, colour, ethnicity, ancestry, religion or place of origin, or a combination of these, rather than a reasonable suspicion, to single out an individual for greater scrutiny or different treatment.

Can you expand on that? Are you satisfied with that definition of racial profiling? Why would you say that is what racial profiling is? It goes further than discrimination.

**Mr. Yussuff:** It is the way she structured her private member's bill, because she is being specific in defining — at least, attempting to define — what is racial profiling. I think that is always a challenge, as your senator colleague raised, defining the difference between discrimination and racial profiling. It is critical for us to understand the concept, and more importantly, to speak to it, which is a challenge because we may have a different notion of how to describe it.

Based on experiences to date and the way we have seen racial profiling operating, we need a definition of it if we are to stop it. The Kingston police force's direct experience in trying to get at it gave us some clear evidence as to how to structure a piece of legislation.

The police chief was clear about what he wanted to find out — whether his officers were unreasonably stopping certain groups within Kingston — and he structured the survey to try to obtain

**Le sénateur Jaffer :** Toutefois, les gens dont vous parlez sont des citoyens canadiens et des immigrants reçus.

**M. Yussuff :** C'est ça.

**Le sénateur Jaffer :** Il y a eu récemment une grève des enseignants en Colombie-Britannique qui, Dieu merci, est maintenant terminée. Vous avez dit que certains arrêts de travail pourraient être considérés comme du terrorisme. Dans quelles circonstances?

**M. Yussuff :** Ce ne serait évidemment pas notre interprétation mais, considérant la manière dont la loi a été rédigée, cela pourrait arriver.

Par exemple, dans le cas d'événements comme le G8 ou la réunion de l'APEC, si la loi avait existé à l'époque, on peut imaginer comment elle aurait été utilisée. Évidemment, elle n'a pas encore été interprétée de cette manière mais c'est une préoccupation légitime étant donné la portée de la définition pertinente. C'est notre interprétation et c'est ce que nous a dit notre conseiller juridique. Il n'y a pas encore eu de cas précis à ce sujet mais la possibilité existe.

**Le sénateur Jaffer :** Le sénateur Fraser vous interrogeait au sujet du profilage racial et vous avez mentionné le projet de loi de Libby Davies. En avez-vous un exemplaire?

**M. Yussuff :** Non, pas avec moi.

**Le sénateur Jaffer :** Nous l'avons.

Voici la définition :

« profilage racial » Mesure prise pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public qui repose sur des stéréotypes fondés sur la race, la couleur, l'ethnie, l'ascendance, la religion, le lieu d'origine ou une combinaison de ces facteurs plutôt que sur un soupçon raisonnable, dans le but d'isoler une personne à des fins d'examen ou de traitement particulier.

Pouvez-vous dire ce que vous en pensez? Cette définition vous donne-t-elle satisfaction? Elle va plus loin que la discrimination.

**M. Yussuff :** C'est la manière dont elle a structuré son projet de loi d'initiative privée, car elle est précise dans sa définition — ou plutôt, sa tentative de définition — du profilage racial. Je pense qu'il est toujours difficile, comme l'a dit votre collègue, de faire la différence entre la discrimination et le profilage racial. Il est crucial de bien comprendre le concept et, plus important encore, de le dénoncer, ce qui est difficile car on peut l'interpréter de manière différente.

Considérant l'expérience acquise jusqu'à présent, nous avons clairement besoin d'une définition du profilage racial pour y mettre fin. L'expérience directe de la police de Kingston nous donne des indications utiles pour essayer de structurer un projet de loi.

Le chef de la police avait dit clairement ce qu'il voulait savoir — si ses agents arrêtaient de manière déraisonnable de certains groupes à Kingston — et il avait structuré l'enquête pour obtenir cette

that information. That may help us somewhat. Obviously, we think this bill might clarify what it is so that you can prevent it from happening.

I will use my own knowledge, which is that unless we define it, we cannot fight it. If we have something we can rely upon, then we can train officers to ensure that they are not engaging in behaviour that may result in the practice that has been described in Ms. Davies' bill.

**Senator Stratton:** A lot of us are concerned about racial profiling. My comment last week to another group was, to paraphrase — and it is not meant in an unkind way — if it walks like a duck and it quacks like a duck, it has to be a duck. That is a natural inclination on the part of our law enforcement officials; they see a skin colour and react accordingly. An educational process can be undertaken that would help immensely in the education of these law enforcement officers to ensure that racial profiling does not take place.

I am a firm believer that you have to question the need for another law. I am concerned even when a private member's bill is brought forward, which has been tabled here today — Bill C-296, an act to eliminate racial profiling. I have a great deal of trouble with that because I believe, in the first instance, that education is the route to take in educating law enforcement officers on how to avoid racial profiling. You can accomplish that, to a large extent. I believe it is inherent in human nature that that will occur — it has throughout our history; we can diminish it through education but we cannot totally eliminate it.

Would you not agree with that? Rather than enacting another law that is tough to enforce, would you not rely on the education process? If someone is accused of or is guilty to a degree of racial profiling, the individual can be dealt with in another way, through education or re-education. Could you respond to that, please?

**Mr. Yussuff:** Education plays a tremendous role in changing attitudes in our society. It is fundamental, I agree with you 100 per cent.

The fact is our country and our society will continue to be very diverse and representative of many different cultures, ethnicities and religious faiths. We know now from evidence and studies that racial profiling is a real problem. Only a certain segment of our society faces it and that segment is targeted often.

I assume most of our police officers are well-intentioned people. They are trying to do their best to carry out their responsibilities, but there are elements within our police force that go beyond that. Evidence has suggested that, for whatever reason, they believe they have the authority to do that. A law only reinforces our good intentions. Simply say this is wrong, and if you practise it, there is a penalty to pay.

We will also have to match that with education. People need to understand what it is they are doing wrong if they are to change their behaviour.

information. Cela pourrait être utile. Évidemment, nous pensons que ce projet de loi permettrait peut-être de préciser le concept, ce qui aiderait à y mettre fin.

À mon avis, tant que nous n'aurons pas de définition, nous ne pourrions pas le combattre. Quand nous aurons une définition, nous pourrions former les agents pour nous assurer qu'ils ne se comportent pas d'une manière qui pourrait déboucher sur la pratique décrite dans le projet de loi de Mme Davies.

**Le sénateur Stratton :** Nous sommes tous préoccupés par le profilage racial. J'ai dit la semaine dernière à un autre groupe, et je paraphrase — ce n'était pas dit de manière défavorable du tout — que si ça marche comme un canard et que ça nage comme un canard, c'est sans doute que c'est un canard. C'est une tendance naturelle des agents d'exécution des lois : ils voient une personne de couleur et ils réagissent automatiquement. On pourrait entreprendre un processus d'éducation de ces agents d'exécution des lois pour faire en sorte qu'il n'y ait plus de profilage racial.

Je me demande si l'on a vraiment besoin d'une autre loi. Je suis même préoccupé par le projet de loi d'initiative privée qui a été déposé aujourd'hui — le projet de loi C-296, loi visant à éliminer le profilage racial. J'ai beaucoup de difficultés avec ça car je crois que la première chose à faire consiste à éduquer les agents d'exécution des lois sur la manière d'éviter le profilage racial. Je crois que c'est un comportement inhérent à l'être humain — il existe depuis l'histoire de l'humanité — et je pense qu'on peut le réduire par l'éducation mais pas l'éliminer totalement.

Êtes-vous d'accord avec moi? Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de s'en remettre à l'éducation plutôt qu'adopter une nouvelle loi qui serait de toute façon difficile à mettre en application? Si quelqu'un est accusé de profilage racial, on peut intervenir autrement, par l'éducation ou la rééducation. Pourriez-vous répondre à cette question?

**M. Yussuff :** L'éducation joue un rôle considérable pour changer les attitudes des gens. C'est fondamental, je suis d'accord à 100 p. 100.

Le fait est que nous vivons dans une société très diversifiée, où l'on trouve des gens de nombreuses cultures, origines ethniques et religions différentes. La preuve dont nous disposons nous indique que le profilage racial est un vrai problème. C'est seulement une tranche particulière de la société qui est visée.

Je suppose que la plupart de nos agents de police ont de bonnes intentions et tentent de faire de leur mieux, mais il y en a d'autres qui vont plus loin que ça. Les études nous ont appris que, pour des raisons quelconques, certains s'imaginent qu'ils ont le pouvoir d'agir ainsi. Une loi ne fait que renforcer nos bonnes intentions. Il suffirait de dire que c'est un comportement répréhensible, qui sera sanctionné.

Cela doit se faire parallèlement à un processus d'éducation. Il faut que les gens comprennent pourquoi ce qu'ils font est répréhensible si nous voulons qu'ils changent de comportement.

Our police forces should be respected. More importantly, the differences that we all have in our society should also be understood. They should be respected in the context of them carrying out their responsibilities.

We know this is a fact. Again, I would use the Kingston police chief as an example. He wanted to find out whether or not his officers were involved in actions that may be contrary to the broader principle of bringing all citizens together. I think he found out it is a reality. The question is how does he now struggle with this? I am sure education will be a large part of it.

However, for those people who are subjected to racial profiling, there is a real sense that they mistrust their police force and often lack the respect that should be given to them. We need to reinforce their right not to be subjected to this practice. We can always say that it is wrong, but if we do not have some legal authority to challenge the people doing it and hold them responsible, and wait until their behaviour actually changes, we could wait a long time. Legislation could reinforce what is a fundamental tenet of our society, in that the Charter of Rights and Freedoms is central to treating Canadians equally. If there is a loophole in the legislation, plug it. This is becoming a real problem in our community.

**Senator Stratton:** I am curious. You want to repeal the terrorism act because you believe that the government and officials can enforce anti-terrorism through existing laws. Then here you want another law on racial profiling, but I believe that you can deal with racial profiling through other means, through other laws. How do you marry the two? On the one hand, you want to repeal the Anti-terrorism Act, and on the other, you want a law on racial profiling. I do not see how you can marry the two together. If it is okay to have another law on racial profiling, why would the continued existence of the Anti-terrorism Act not be okay?

**Mr. Yussuff:** If there are other pieces of legislation that could prevent racial profiling, senator, we will gladly acquiesce to your point that it is already there and it is covered.

I am simply repeating that this experience has been going on for the last three or four years. In Toronto and other places, there have been incidents that point to the fact that we do have a problem and we need to find a way to address it.

**Senator Day:** When Bill C-36, the Anti-terrorism Act, was first going through Parliament, as result of submissions by the Canadian Labour Congress and others, an amendment was made with respect to the exception to the definition of "a terrorist activity" by dropping the adjective "lawful," which goes to the issue that Senator Jaffer raised earlier, on the strike that some may describe as unlawful. You were worried that that kind of activity, which is a legitimate civil protest, might not be strictly lawful and would not have been exempted from "terrorist activity." Are you not content now that the term "lawful" has been dropped and therefore there is an exception? Or do you feel that the entire definition must be looked at again?

Nos services de police doivent être respectés. Cependant, il faut aussi que tout le monde comprenne les différences qui existent dans notre société. La police doit être respectée à condition qu'elle s'acquitte bien de ses responsabilités.

Nous savons que c'est une réalité. Je reprends l'exemple du chef de la police de Kingston. Il voulait savoir si ses agents agissaient d'une manière allant à l'encontre du principe général de rassemblement de tous les citoyens. Je pense qu'il a constaté que tel était le cas. La question est maintenant de savoir comment réagir. Je suis sûr que l'éducation serait très efficace à ce sujet.

Toutefois, les gens qui sont sujets au profilage racial sont fortement portés à se méfier de la police et à ne plus la respecter. Nous devons renforcer leur droit de ne pas être assujettis à cette pratique. On peut bien dire que c'est mal mais, si on ne fait rien pour contester les gens qui agissent de cette manière, et si l'on attend qu'ils changent eux-mêmes de comportement, on risque d'attendre longtemps. L'adoption d'une loi pourrait renforcer ce qui est un principe fondamental de notre société, c'est-à-dire que la Charte des droits et libertés est centrale pour traiter tous les Canadiens de manière égale. S'il y a une échappatoire dans la loi, il faut y remédier. Cela devient un vrai problème dans notre communauté.

**Le sénateur Stratton :** À titre de simple information, vous voulez abroger la loi sur le terrorisme parce que vous croyez que le gouvernement et les forces de police peuvent lutter contre le terrorisme au moyen des lois existantes. Par contre, vous réclamez une nouvelle loi sur le profilage racial, alors que j'ai la conviction qu'on pourrait lutter contre cette pratique par d'autres moyens, en invoquant d'autres lois. Comment conciliez-vous ces deux attitudes? D'un côté, vous voulez abroger la Loi antiterroriste mais, de l'autre, vous réclamez une loi sur le profilage racial. Je ne vois pas comment vous pouvez concilier les deux. S'il est légitime de réclamer une nouvelle loi sur le profilage racial, pourquoi ne serait-il pas légitime de conserver la Loi antiterroriste?

**M. Yussuff :** S'il y a d'autres textes de loi permettant de prévenir le profilage racial, sénateur, je n'aurais aucune hésitation à approuver votre position.

Je vous répète simplement l'expérience que nous connaissons depuis trois ou quatre ans. À Toronto et ailleurs, il y a eu des incidents qui confirment qu'il y a là un problème et qu'il nous faut y trouver une solution.

**Le sénateur Day :** Quand le projet de loi C-36, la Loi antiterroriste, était examiné au Parlement, les témoignages du Congrès du travail du Canada, entre autres, ont entraîné l'adoption d'un amendement concernant l'exception à la définition d'une « activité terroriste » en éliminant l'adjectif « légale », ce qui touche au coeur même de la question soulevée tout à l'heure par le sénateur Jaffer concernant le fait qu'une grève pourrait être jugée illégale. Vous avez exprimé la crainte que ce genre d'activité, parfaitement légitime, pourrait ne pas être strictement légale et pourrait donc tomber dans le champ de la définition d'une « activité terroriste ». N'êtes-vous pas heureux que l'adjectif « légale » ait été retiré, ce qui fait qu'il y a une exception? Sinon, pensez-vous qu'il faudrait revoir toute la définition?

**Mr. Yussuff:** To be honest, senator, we do not have an experience to which I can point to show the legislation has been used against us in regard to work stoppages. We are just raising a general concern about how one can interpret the legislation.

**Senator Day:** Parliament heard you the last time, four years ago now. We felt you were right and that the term “lawful” created some concerns. If you have some other specific changes you feel should be made, let us know. However, we feel that we satisfied your concern by removing the word “lawful.”

The other point I would like to make, and have you react to, if you would, flows from a question of my colleague, Senator Joyal, regarding airport employees and security clearances. You are aware of the extensive debate with respect to the potential linkage between organized crime and terrorism and terrorist activities.

**Mr. Yussuff:** Yes.

**Senator Day:** You are also aware that there is strong evidence that prior to us looking, as a government and as a society, at the backgrounds of employees at ports, airports and in the transportation industry, a high percentage of those working in some of those areas had criminal records and were alleged to be part of organized crime syndicates. That is all documented and has been a matter of some concern, resulting in a higher level of retrospective security clearance and looking at existing employees. Some have lost their jobs because of it.

I agree with you that it is important to have a legitimate appeal process in this regard and to have oversight of this type of activity. I would like to focus on the oversight. Are you familiar with the recommendation of the Minister for Public Safety and Emergency Preparedness Canada to create a national security committee that would provide for oversight of this and much broader issues? This committee would allow parliamentarians to look at these activities and determine whether there is a proper appeal process and proper action occurring. Have you had a chance to think about that?

**Mr. Yussuff:** No. I have not looked at it. It is something we will look at. We have been making similar arguments regarding the broader question of what is going on. On the question of transportation security, there is a comprehensive review going on at every level. We have raised some concerns today about how our members are being affected, such as by losing their security clearance.

Regarding the point you made about criminal elements being involved in certain aspects of port security, which has been cited frequently, if we have evidence we should charge people and bring them before the courts rather than cast suspicion. Often, the entire workforce has a suspicion hanging over their heads that they are all criminals. We cited some specific examples of individuals who had a criminal record, some from 30 or 40 years ago. As a result, they have now lost their security clearance to work in the field in which they have been earning a living. There must be some balance to how we treat people and

**M. Yussuff :** Pour être tout à fait franc, sénateur, nous n'avons pas de cas concret à présenter pour dire que la loi a été invoquée contre des arrêts de travail. Nous voulions simplement soulever une préoccupation d'ordre général quant à l'interprétation possible de la loi.

**Le sénateur Day :** La dernière fois que nous vous avons entendu, c'était il y a quatre ans. Vous pensiez avoir raison en disant que l'adjectif « légale » posait des problèmes. S'il y a d'autres changements que vous voudriez apporter à la loi, dites-le-nous. En ce qui nous concerne, nous pensons avoir répondu à votre préoccupation en éliminant l'adjectif « légale ».

L'autre chose que je veux mentionner, en vous demandant d'y réagir, découle d'une question de mon collègue le sénateur Joyal, concernant les employés des aéroports et les cotes de sécurité. Vous savez qu'il y a eu un vif débat au sujet du lien potentiel entre le crime organisé et le terrorisme.

**M. Yussuff :** Oui.

**Le sénateur Day :** Vous savez aussi qu'il y a beaucoup d'informations indiquant qu'avant que le gouvernement et la société se penchent sur les antécédents des employés des ports, des aéroports et du secteur des transports, un pourcentage élevé des personnes qui travaillent dans ces secteurs ont un casier judiciaire et, selon certaines allégations, font partie du crime organisé. Tout cela a été documenté et a suscité certaines inquiétudes, ce qui explique sans doute pourquoi il y a eu un degré plus élevé de vérification de ses employés du point de vue de la cote de sécurité. Et certains ont perdu leur emploi à cause de ça.

Je conviens avec vous qu'il est important d'instaurer un processus d'appel légitime et d'assurer une surveillance de ce type d'activité. C'est là-dessus que j'aimerais vous interroger. Connaissez-vous la recommandation de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile concernant la création d'un comité national de la sécurité qui assurerait la surveillance de ce secteur, dans son ensemble? Ce comité permettrait à des parlementaires de se pencher sur ces activités et de vérifier s'il y a un processus d'appel adéquat, donnant des résultats satisfaisants. Avez-vous eu l'occasion d'y réfléchir?

**M. Yussuff :** Non, je ne me suis pas penché là-dessus. Nous le ferons. Nous avons présenté des arguments similaires au sujet de la question plus vaste de ce qui se passe. En ce qui concerne la sécurité des transports, un examen exhaustif est en cours à tous les niveaux. Aujourd'hui, nous avons soulevé certaines préoccupations sur les conséquences que subissent certains de nos membres, par exemple quand ils perdent leur cote de sécurité.

Pour ce qui est de votre affirmation qu'il y a certains éléments criminels dans certains aspects de la sécurité des ports, et c'est une chose que l'on entend souvent, on ne devrait pas hésiter à intenter des poursuites si l'on a des preuves, au lieu de répandre le soupçon. Il arrive souvent que tout un groupe d'employés soit soupçonné à cause de quelques-uns seulement. Nous avons donné des exemples précis de gens qui ont un casier judiciaire, remontant parfois à 30 ou 40 ans, et qui ont perdu leur cote de sécurité, ce qui les empêche de travailler dans leur domaine. Il importe de trouver un certain équilibre dans la manière dont on traite les

ensure that there is a mechanism to appeal issues that are not legitimately used to deny people an opportunity to continue to work.

People in the workforce involved in organized crime should be prosecuted without any hesitation. A statement was made that a lot of workers at the docks or the ports are criminals. Some people may have a record, but it has nothing to do with organized crime. It may be something from the past on their record. They survived and paid the price, and are now paying it again when they lose their security clearance. We need to have a balanced approach to security clearance and working in the transportation industry.

**Senator Day:** I agree with you, Mr. Yussuff, that the balance is important here. However, it is also important to have in mind that a lot of this anti-terrorist legislation speaks to prevention, rather than, as you suggest, charging somebody with a crime and then going through the prosecution role.

A lot of committees are looking into a lot of different issues. There are oversight commissions and committees such as SIRC, the Security Intelligence Review Committee, for CSIS; and there is oversight of the RCMP. It is believed that because of the interaction between these various groups in relation to security matters, there should be a review body that keeps an eye on the general activity. The issue is this: Should there be more oversight than is provided by the existing groups, the various pillars? I believe there should be. Should it be a parliamentary type of oversight or should it be lay persons; that is to say, a non-parliamentary oversight group? If you have done any studies of oversight, review, ensuring balance and proper application of the rules as they were intended, outside of a court system, and if you have any papers on that or any thoughts, they would be helpful to us.

**Mr. Yussuff:** We would be glad to submit what our transportation committee has been working on. There is a broad principle of oversight around the transportation sector that is comprehensive in terms of what happens when people lose their security clearance. As you know, people's livelihood is affected immediately. More importantly, in some cases people never regain it. It often takes forever to find out either what caused them to lose it or how to redress it. That is not adequate and needs to be changed.

On the second point, I believe that parliamentarians, who are responsible for legislation in this country, should be able to conduct an oversight process whereby people come before them to give testimony regarding their experience. There are other mechanisms for oversight. You can create specific mechanisms to deal with the more direct and day-to-day operations of such things as airport security passes, port security passes, or whatever, that need to be more efficient and expeditious. On a regular basis,

gens, en instaurant un mécanisme d'appel pour les cas où on empêche certaines personnes de conserver leur emploi, de manière illégitime.

Les travailleurs impliqués dans le crime organisé devraient être poursuivis, sans aucune hésitation. On vient de dire que beaucoup de travailleurs des ports sont des criminels. Certains ont peut-être un casier judiciaire mais cela n'a rien à voir avec le crime organisé. Il se peut qu'ils aient eu des démêlés avec la loi dans le passé. Ils ont survécu, ils ont payé le prix mais, maintenant, on veut leur faire payer à nouveau le prix en supprimant leur cote de sécurité. Je crois qu'il faut être un peu plus attentif en ce qui concerne les cotes de sécurité dans le secteur du transport.

**Le sénateur Day :** Je conviens avec vous, monsieur Yussuff, que l'équilibre est important ici. Toutefois, il est également important de ne pas oublier que la Loi antiterroriste concerne avant tout la prévention et non pas, comme vous semblez le dire, la possibilité d'accuser certaines personnes de crimes, et d'intenter des poursuites.

Beaucoup de comités se penchent sur toutes sortes de questions différentes. Il y a des comités de supervision et des comités comme le CSARS, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, ou le comité de surveillance de la GRC. D'aucuns pensent qu'il faudrait mettre sur pied un organisme de supervision globale étant donné l'interaction qui existe entre tous ces différents organismes. La question de fond est la suivante : devrait-t-on exercer plus de surveillance qu'on ne le fait actuellement avec les différents groupes qui existent? Pour ma part, je pense que oui. Devrait-il s'agir d'un organisme de surveillance parlementaire ou d'un organisme composé de personnes de la société civile, non parlementaires? Si vous avez déjà étudié les questions de surveillance de ce genre d'activité, d'équilibre et de bonne application des règles, en dehors de l'appareil judiciaire, ou si vous avez un mémoire quelconque à ce sujet ou des idées, cela nous serait très utile.

**M. Yussuff :** C'est avec grand plaisir que nous vous communiquerons ce qu'a préparé notre comité des transports. Il y a dans le secteur des transports un principe général de surveillance exhaustive en ce qui concerne ce qui se passe lorsque les gens perdent leur cote de sécurité. Comme vous le savez, cela affecte immédiatement le gagne-pain des personnes concernées. En outre, dans certains cas, ces personnes ne peuvent jamais récupérer leur emploi. Il faut souvent très longtemps pour connaître les raisons pour lesquelles une personne a perdu sa cote de sécurité ou comment elle peut tenter un recours. Cela n'est pas satisfaisant et il faut y remédier.

Pour ce qui est de votre deuxième remarque, je pense que ce sont les parlementaires, qui sont les auteurs des projets de loi, qui devraient exercer ce genre de surveillance en convoquant des témoins et des experts. Il y a d'autres mécanismes de surveillance. On peut créer des mécanismes particuliers pour se pencher sur les activités plus directes et quotidiennes telles que les laissez-passer dans les aéroports, pour lesquels les processus devraient être plus efficaces et plus rapides. Sur une base régulière, il faut que vous

you need the ability to have people like me, and others, come before you to testify as to our experience based on the legislation to date. That should happen more rather than less frequently.

It is four years since this law was put in place, and this is our first opportunity to speak of our broad experience since it was enacted. That is far too long, given the implications as well as the impact it is having on not only our membership, but society as a whole.

**Senator Joyal:** I would like to return to the issue of racial profiling.

As I see it, when, in the context of security measures, the United States listed a group of countries, the citizens of which are mainly of Muslim or Arab origin, it was almost inevitable that there would be racial profiling. When I enter the United States by land, as I regularly do, with a passport that indicates that my place of birth is Canada, the chance that I will be subjected to another check is minimal. If my passport indicated my place of birth as one of the countries on the United States' list, there is no question that I would immediately go to a second level of checking.

Even though we do not want to recognize racial profiling, it exists, and that is because those countries have been identified. It has nothing to do with belonging to a terrorist organization or to any kind of protest group. It is essentially a question of origin. When we establish that kind of security framework, it is almost inevitable that a racial profiling context will be established.

The question is how to address it. Anyone who reads newspapers or listens to the news can identify the place of origin of the people you quote in your brief who are the object of security certificates, and the entire group becomes suspect. When a minority is visible, as Muslims generally are because of the external signs of their religion, such as women wearing hijabs, it becomes easy for a society to single them out as the group responsible for the threat to the whole. When society is able to identify a group, there is a rupture between that group and general society because they become the suspects.

That reality exists. Racial profiling of Muslims and Arabs exists in people's daily lives, especially when mosques are singled out because Imams are teaching the Quran, and some of them seem to go overboard in terms of their interpretation of jihad and so on. The general population has that impression, and we cannot ignore that when we ask ourselves whether we are doing enough to prevent racial profiling.

Senator Stratton has a point when he says that we must educate society that not all Arabs and not all Muslims are suspect, that the majority of them are law-abiding citizens, as in any other group. However, it is easy for security forces to go to racial profiling, because that is where the bulk of those terrorists lie.

avez la possibilité de convoquer des gens comme moi pour prendre connaissance de notre expérience concrète concernant l'application de la loi. Cela devrait se faire plus fréquemment.

Il y a déjà quatre ans que cette loi a été adoptée et c'est la première fois que nous pouvons parler de l'expérience acquise. Ce délai est beaucoup trop long considérant les conséquences concrètes qui peuvent en découler non seulement pour nos membres mais aussi pour l'ensemble de la société.

**Le sénateur Joyal :** Je voudrais revenir au profilage racial.

Si je comprends bien, dans le contexte des mesures de sécurité, les États-Unis ont dressé une liste de certains pays, essentiellement musulmans ou arabes, et il était donc pratiquement inévitable que cela débouche sur du profilage racial. Quand j'entre aux États-Unis par la route, comme je le fais souvent, avec un passeport indiquant que je suis né au Canada, il y a fort peu de chances que je sois soumis à un deuxième examen. Si mon passeport indiquait que je suis né dans l'un des pays figurant sur la liste des États-Unis, il ne fait aucun doute que je serais immédiatement soumis à un deuxième examen.

Même si nous ne voulons pas admettre qu'il y a du profilage racial, cela existe parce que certains pays ont été identifiés. Ça n'a rien à voir avec l'appartenance à une organisation terroriste ou un quelconque groupe de protestation. C'est essentiellement une question d'origine. Quand nous avons établi ce genre de cadre de sécurité, il était quasiment inévitable que cela déboucherait sur du profilage racial.

La question est de savoir comment répondre. Quiconque lit le journal ou écoute la radio peut identifier le lieu d'origine des personnes dont vous parlez dans votre mémoire parce qu'elles font l'objet de certificats de sécurité, ce qui amène à rendre tout le groupe suspect. Quand une minorité est visible, comme le sont généralement les musulmans à cause des signes extérieurs de leur religion, par exemple parce que les femmes portent le hijab, il devient facile à la société de la désigner comme groupe responsable de la menace à l'ensemble de la population. Quand la société peut identifier un groupe, il y a une rupture entre ce groupe et les autres parce qu'il devient suspect.

Cette réalité existe. Le profilage racial des musulmans et des Arabes existe aujourd'hui, surtout lorsque les mosquées sont désignées parce que les imams y enseignent le Coran et que certains semblent dépasser les limites dans leur interprétation de la jihad, et cetera. La population générale a cette impression, et c'est une réalité qu'on ne peut pas ignorer quand on se demande si l'on fait assez pour prévenir le profilage racial.

Le sénateur Stratton n'a pas tort quand il dit qu'il faut éduquer la société sur le fait que tous les Arabes et tous les musulmans ne sont pas d'office suspects, que la plupart sont des citoyens respectueux des lois, comme n'importe quel autre groupe. Toutefois, il est facile pour les forces de sécurité de faire du profilage racial parce que c'est de là que provenait la majeure partie des terroristes.

I am sure that exactly the same thing would happen if the bulk of those suspected of terrorism came from another group. Since the names and countries of origin of those suspected of the September 11 attacks were published in the newspapers, it has been clear that that group would be targeted as the one from which evil comes. When such a context is established, it is almost inevitable that there will be not only racial profiling, but discrimination.

In that context, Senator Fraser is right. Such discrimination exists not only in police forces but also in the private sector, because sooner or later, the security check that is established in the Department of Transport will be duplicated in the private sector because of related activities.

How do we address that issue? I am not against the idea of legislating on it, but the issue is broader than simply a bill about racial profiling. I do not say that it is contrary to the objective, but I do not think it is enough to address the reality in Canada in 2005, knowing what happened to Japanese Canadians, for example.

The Canadian Labour Congress has members right across Canada that include not only employees of the federal government, but also groups of unionized people in various other sectors of society. Do you believe that your recommendation no. 2 really deals with the situation that exists now in Canada?

**Mr. Yussuff:** I know that doing nothing will not solve the problem of racial profiling. We have quite extensive anti-discrimination laws in almost all the provinces and at the federal level, including the Canadian Human Rights Commission's definition of discrimination, but an issue we have not captured in legislation is discrimination by security and police agencies. As an individual, I could file a complaint with the human rights commission if I have been discriminated against in not getting a job because of my name, background or religious belief, but on the police side it is broader than simply discrimination because entire groups of people are affected.

Police and intelligence organizations target specific communities. The Japanese-Canadian example is a good one. The War Measures Act allowed the government to act as it did on the basis of suspicion. Had it not been for that act, I am not certain that we could have interned Japanese-Canadians and confiscated their property. We must recognize the legal authority we had to do it.

Racial profiling is distinct in terms of its effect on communities. We need new measures to deal with it. Education will help. It would certainly help police officers to be better at doing their jobs. We must go beyond education, however. Despite the fact that this issue has been discussed in many communities across the country, we have not come up with an adequate response to address the problem in the future.

Je suis sûr que ce serait exactement la même chose si la plupart des terroristes étaient provenus d'un autre groupe. Comme les noms et les pays d'origine des personnes soupçonnées d'avoir commis les attentats du 11 septembre ont été publiés dans les journaux, il était évident que ce groupe serait désigné comme groupe d'origine du mal. Quand ce contexte est établi, il est quasiment inévitable qu'il y ait non seulement du profilage racial mais aussi de la discrimination.

Dans ce contexte, le sénateur Fraser a raison. Cette discrimination existe non seulement dans les forces de police mais aussi dans le secteur privé car, tôt ou tard, le système de contrôle de sécurité qui est établi au ministère des Transports est reproduit dans le secteur privé, à cause des activités reliées.

Comment régler ce problème? Je n'ai rien contre l'idée d'adopter une loi mais cette question a une portée beaucoup plus vaste qu'un simple projet de loi sur le profilage racial. Je ne dis pas que cela aille à l'encontre de l'objectif mais je ne pense pas que ce soit suffisant pour faire face à la réalité du Canada en 2005, considérant, par exemple, ce qui est arrivé aux Sino-canadiens.

Le Congrès du travail du Canada a des membres dans tout le pays, comprenant non seulement des fonctionnaires fédéraux mais aussi des travailleurs syndiqués dans de nombreux secteurs de la société. Croyez-vous que votre deuxième recommandation soit vraiment pertinente, eu égard à la situation qui existe actuellement au Canada?

**M. Yussuff :** Je sais qu'on ne réglera pas le problème en ne faisant rien. Il y a déjà des lois très complètes contre la discrimination dans la plupart des provinces et au palier fédéral, comprenant par exemple la définition de la discrimination par la Commission canadienne des droits de la personne, mais une question que nous n'avons pas réglée par la voie législative est celle de la discrimination par les agences de sécurité et de police. Individuellement, je peux déposer une plainte devant la Commission des droits de la personne si j'ai fait l'objet de discrimination en matière d'emploi à cause de mon nom, de mes antécédents ou de ma religion mais, lorsqu'il y va de la police, cela dépasse largement la simple discrimination car ce sont des groupes de population complets qui sont touchés.

Les agences de police et de renseignements ciblent des collectivités précises. L'exemple des Sino-canadiens est tout à fait pertinent. La Loi sur les mesures de guerre a permis au gouvernement d'agir comme il l'a fait simplement par suspicion. Si cette loi n'avait pas existé, je ne suis pas certain que l'on aurait pu interner les Sino-canadiens et confisquer leurs biens. Il faut être conscient du pouvoir législatif qui existait.

Le profilage racial a des effets différents selon les collectivités. Il faut de nouvelles mesures pour l'empêcher. L'éducation sera utile et aidera certainement les agents de police à mieux faire leur travail, mais il faut aller au-delà de l'éducation. Bien que cette question ait déjà été beaucoup discutée dans de nombreuses collectivités du Canada, nous n'avons pas encore trouvé de réponse adéquate pour l'avenir.

I do not raise this to offend anyone. At one time we were dealing with terrorism by the IRA as a result of their vision of what should happen in Northern Ireland.

We neither drafted legislation to deal with that specific group of terrorists nor subjected Irish Canadians to additional harassment by the police simply because the IRA had widespread support from the Irish community around the world. We need to put something into context: This response to 9/11 is real because there is true terrorism at work. The legislation has a corrosive nature in terms of “terrorist.” Specifically, the Muslim and Arab communities have borne the brunt of scrutiny, more so than any other part of Canadian society today, although the legislation is not necessarily meant for them. Rather, it is meant to deal with terrorism, and I understand that. However, those communities have been the target of security agencies across the country, and it is problematic for us to address an appropriate response to this.

I will give senators an example of people’s perceptions, which we will have to work to try to change because they are not legitimate. Despite the fact that we have an anti-terrorism law in Canada, I am not convinced about the number of Canadians who have been charged and convicted in Canada under this law. That is the fundamental question. If we have such a big problem, then we need to figure out whether we are making good use of the legislation.

Many people are being caught in this web of anti-terrorism. We need to respond to their fundamental questions about their rights as Canadians and how Canadians treat one another. This is not something that we can address easily and simply by adding to the legislation. However, it gives legitimacy to the treatment that people receive today. It is an opportunity for us to realize that a large segment of our society has been stigmatized and unfairly singled out because of their ethnic and religious beliefs, and that is fundamentally wrong. We have coexisted in society for quite some time and with strong values. It is remarkable that people can come to Canada from any other part of the world and find that Canadians embrace one another for their values. We are respectful of each other; we are multicultural in nature; and we coexist in peace and harmony, without threatening another’s security. We have done it for quite some time. We need to remind ourselves that that is the foundation of the building of Canada and will continue to be the foundation for the future.

**The Chairman:** I thank our witnesses from the Canadian Labour Congress for their testimony this morning on such a fundamental but difficult issue, and on which we find ourselves struggling for answers.

The committee adjourned.

---

Je ne soulève pas cette question pour choquer qui que ce soit. À une certaine époque, on agissait contre le terrorisme de l’IRA à cause de la manière dont cette organisation envisageait l’avenir de l’Irlande du Nord.

Nous n’avons ni adopté de loi particulière pour ce groupe de terroristes ni assujetti les Canadiens d’origine irlandaise à un harcèlement policier simplement parce que l’IRA jouissait d’un large appui dans la communauté irlandaise du monde entier. Mettons les choses en perspective : cette réaction au 11 septembre est réelle parce qu’il s’agit de vrai terrorisme. La loi est dure envers les « terroristes ». En particulier, les communautés musulmanes et arabes ont subi l’affront cette surveillance, plus que n’importe quelle autre partie de la société canadienne, même si la loi ne les vise pas particulièrement. Elle vise plutôt à faire échec au terrorisme, ce que je comprends. Toutefois, ces communautés ont été la cible des organismes de sécurité et le problème qui se pose est de trouver une réponse appropriée à ce phénomène.

Je peux donner aux sénateurs un exemple des perceptions que nous allons devoir nous efforcer de changer parce qu’elles ne sont pas justifiées. Bien que nous ayons une loi antiterroriste au Canada, je ne suis pas convaincu au sujet du nombre de gens qui ont été accusés et condamnés en vertu de cette loi. Voilà la question fondamentale. Si le problème est si grave qu’on le dit, il nous incombe de trouver comment faire bon usage de cette loi.

Beaucoup de gens sont pris dans le filet de la lutte contre le terrorisme. Il nous appartient de répondre à leurs questions fondamentales au sujet de leurs droits à titre de Canadiens, et de la manière dont les Canadiens se traitent les uns les autres. Ce n’est pas quelque chose que l’on peut faire simplement et facilement en ajoutant des éléments à cette loi. En revanche, cela légitime le traitement que ces gens reçoivent aujourd’hui. Nous avons donc maintenant l’opportunité de réaliser qu’une grande partie de notre société a été stigmatisée et injustement désignée à cause de son origine ethnique ou de sa religion, ce qui est tout à fait intolérable. Nous réussissons à coexister dans notre société depuis fort longtemps, avec des valeurs très fortes. Il est remarquable que des gens puissent venir des quatre coins du monde et constater que les Canadiens sont unis par leurs valeurs. Nous nous respectons les uns les autres, nous formons une société multiculturelle et nous réussissons à coexister dans la paix et l’harmonie, sans menacer notre sécurité mutuelle. Et nous le faisons depuis longtemps déjà. Nous devons donc nous rappeler que telle est la fondation sur laquelle nous voulons bâtir le Canada de demain.

**La présidente :** Je remercie nos témoins du Congrès du travail du Canada qui sont venus nous parler de cette question fondamentale et difficile, à laquelle nous cherchons des solutions.

La séance est levée.

---

OTTAWA, Monday, October 24, 2005

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met this day at 1:35 p.m. to undertake a comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41).

**Senator Joyce Fairbairn** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** Honourable senators, I call to order this 38th meeting of the Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act. We have witnesses present.

For our viewers I will explain the purpose of the committee. In October 2001, as a direct response to the terrorist attacks in New York City, Washington, D.C. and Pennsylvania, and at the request of the United Nations, the Canadian government introduced Bill C-36, in respect of the Anti-terrorism Act. Given the urgency of the situation then, Parliament was asked to expedite our study of the legislation, and we agreed. The deadline for the passage of the bill was mid-December 2001. However, concerns were expressed that it was difficult to thoroughly assess the potential impact of this legislation in such a short period of time. For that reason, it was agreed that, three years later, Parliament would be asked to examine the provisions of the act and its impact on Canadians with the benefit of hindsight and a less emotionally charged citizenship.

The Canadian studies are part of the work of this special committee, which represents the Senate's efforts to fulfil that obligation. When we have completed our study, we will make a report to the Senate and outline any issue that we believe should be addressed. The results of our work will be presented to the Government of Canada and to all Canadians. The House of Commons is undergoing a similar process at this time.

Thus far, the committee has met with government ministers and officials, international and domestic experts on the threat environment, legal experts, those involved in enforcement and intelligence gathering, and representatives of community groups. Committee members have travelled to Washington for meetings and, in one week or so, the committee will travel to London, England. We have had video conferencing with persons in other countries around the world.

Through the course of our hearings, we have heard considerable concerns about what has been happening under the new process in respect of community groups. There has been much discussion about the Cross-Cultural Roundtable on Security. We are most anxious to hear from that committee and so today, we are fortunate to be joined by its chair, Dr. Zaheer Lakhani. He is accompanied by Mr. Marc Whittingham, Assistant Deputy Minister, Portfolio Relations and Public Affairs, Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

OTTAWA, le lundi 24 octobre 2005

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit aujourd'hui, à 13 h 35, pour procéder à un examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41).

**Le sénateur Joyce Fairbairn** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Honorables sénateurs, je déclare ouverte la 38<sup>e</sup> séance du Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste. Il y a des témoins présents.

Pour nos téléspectateurs, je vais expliquer le but du comité. En octobre 2001, en réaction directe aux attaques terroristes de New York, de Washington et de Pennsylvanie et à la demande des Nations Unies, le gouvernement canadien a présenté le projet de loi C-36, la Loi antiterroriste. Étant donné l'urgence de la situation à l'époque, on avait demandé au Parlement d'étudier rapidement ce projet de loi, ce que nous avons accepté de faire. L'échéance pour l'adoption de cette mesure législative avait été fixée à la mi-décembre 2001. Cependant, certains se sont inquiétés du fait qu'il était difficile d'évaluer convenablement l'impact potentiel de cette loi en si peu de temps. Pour cette raison, on a convenu que, trois ans plus tard, le Parlement examinerait les dispositions de la loi et son effet sur les Canadiens, avec le recul et dans un contexte moins chargé émotionnellement pour la population.

Les études canadiennes s'inscrivent dans le travail accompli par le présent comité spécial, qui représente les efforts déployés par le Sénat pour s'acquitter de cette obligation. Quand nous aurons terminé cet examen, nous présenterons un rapport au Sénat exposant chacun des problèmes à résoudre. Les résultats de notre rapport seront présentés au gouvernement du Canada et à l'ensemble des Canadiens. La Chambre des communes effectue la même démarche en ce moment.

Jusqu'à maintenant, le comité a rencontré des ministres et des représentants du gouvernement, des experts nationaux et internationaux en matière de menace terroriste, des juristes, des responsables de l'application des lois et de la collecte de renseignements de sécurité ainsi que des représentants de groupes communautaires. Des membres du comité se sont rendus à Washington pour participer à des rencontres et, dans environ une semaine, d'autres membres iront à Londres, en Angleterre. Nous avons tenu des vidéoconférences avec des personnes de partout dans le monde.

Au cours de nos audiences, nous avons entendu beaucoup de préoccupations concernant ce qui est arrivé à des groupes communautaires dans le cadre du nouveau processus. Nous avons grandement discuté de la Table ronde transculturelle sur la sécurité. Nous avons très hâte d'entendre ce que le comité a à dire et, aujourd'hui nous avons la chance de recevoir son président, Dr Zaheer Lakhani. Il est accompagné de M. Marc Whittingham, sous-ministre adjoint, Relations interorganisationnelles et publiques du portefeuille, Sécurité publique et Protection civile Canada.

As always, honourable senators, I would ask that questions be as concise as possible and that answers as vigorous as possible.

Dr. Lakhani, please proceed.

**Zaheer Lakhani, Chair, Cross-Cultural Roundtable on Security:** Honourable senators, thank you for this invitation to speak on behalf of the Cross-Cultural Roundtable on Security, CRS, which I have had the pleasure and challenge of chairing since its inception earlier this year. I wish to recognize a classmate of mine from Uganda, from only a handful of years ago — Senator Jaffer. Who, at the time, would have thought that so many years later she would be a Canadian senator and we would be looking up to her as we always did even at school. On my recent travels to Uganda as an external examiner at Makerere University, I discovered that even in Kampala they are talking about Senator Jaffer's good work in Sudan.

The very creation by the Government of Canada of this body of volunteers on our round table, each with connections to a broad base of Canada's diverse communities, reflects a genuine desire by the government to maintain an ongoing dialogue with the broader community. I believe it also reflects a recognition that concerns within our communities, both about terrorism and anti-terrorism measures, potentially can be divisive and create undue anxiety in different segments of our population with disproportionate impact on some groups compared to others. Measures such as the creation of this round table are what make Canada a value-added nation, to borrow a phrase from Mr. Lloyd Axworthy's book.

This sets us apart from others to emulate and constitutes, what some have called, the polite revolution, one that keeps us creative, open-minded and forward-looking as a result of our important discourses.

Fifteen very different individuals make up the CRS. They come to the table with unique and different backgrounds and their lives have been shaped by different life experiences, as can you see from the bio data I have provided to the committee.

My own background is in medicine. I am a clinical professor at the University of Alberta. I have served as president of the Edmonton Multicultural Society. I have been a member and chair of the Edmonton Multicultural Society over a period of five years and I was founding president of the Canadian Association of Police Boards. At that time, we were concerned about issues like racial profiling, employment equity opportunities in police services, diversity training and cultural sensitization. All of these remain as important and relevant today as they were then.

Our members represent different faiths and a majority have come to this country from several parts of the world.

Comme toujours, honorables sénateurs, je vous demande de poser des questions concises et de donner des réponses énergiques, autant que possible.

Dr Lakhani, veuillez commencer.

**Zaheer Lakhani, président, Table ronde transculturelle sur la sécurité :** Honorables sénateurs, merci de m'avoir invité à parler au nom de la Table ronde transculturelle sur la sécurité (TRTS), que j'ai la chance de présider depuis sa création un peu plus tôt cette année, activité qui représente pour moi un travail stimulant. J'aimerais reconnaître l'une de mes condisciples de l'Ouganda avec qui j'ai étudié il y a quelques années — le sénateur Jaffer. À cette époque, qui aurait pu croire que, bien des années plus tard, elle deviendrait un sénateur canadien et que nous l'admirerions comme nous l'avons toujours fait, même à l'école. Pendant l'un de mes récents voyages en Ouganda, où j'agissais à titre d'examineur externe de l'Université Makerere, je me suis rendu compte que, même à Kampala, les gens parlent de l'excellent travail accompli par le sénateur Jaffer au Soudan.

La création même, par le gouvernement du Canada, de ce groupe de bénévoles, qui participent à notre table ronde et qui ont tous établi des liens avec un grand nombre de collectivités diversifiées du Canada, dénote un engagement authentique du gouvernement à poursuivre un dialogue avec l'ensemble de la collectivité. Je crois que cela permet également de reconnaître que les préoccupations relatives aux mesures en matière de terrorisme et d'antiterrorisme au sein de nos collectivités peuvent éventuellement mener à la division et créer un stress excessif dans différents segments de notre population, ce qui aura des répercussions disproportionnées sur certains groupes. Des mesures comme la création de cette table ronde font du Canada un pays à valeur ajoutée, pour emprunter l'expression de M. Lloyd Axworthy.

Cela nous a distingués des autres et nous a permis de promouvoir et de mettre en œuvre ce que certains ont appelé la révolution «polie», une révolution qui nous permet de rester créatifs, d'avoir l'esprit ouvert et de nous tourner vers l'avenir à la suite de nos importants discours.

Quinze personnes très différentes forment la TRTS. Elles proviennent de milieux uniques et différents, et leur vie a été façonnée par différentes expériences de vie, comme vous pouvez le constater à partir des données biographiques que j'ai fournies au comité.

Moi-même, j'ai étudié en médecine. Je suis professeur clinicien à l'Université de l'Alberta. J'ai été président de la Edmonton Multicultural Society. J'ai été membre et président de cette société au cours d'une période de cinq ans et j'ai été président-fondateur de l'Association canadienne des commissions de police. À cette époque, nous nous préoccupions d'enjeux comme le profilage racial, les possibilités d'équité en matière d'emploi dans les services de police, la formation sur la diversité et la sensibilisation interculturelle. Tous ces enjeux demeurent aussi importants et pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient à l'époque.

Nos membres représentent diverses confessions, et une majorité d'entre eux proviennent de différentes régions du monde.

The diversity of opinions at our table and the breadth of discussions reflect the diversity and concerns of all Canadians. We consider, however, that this diversity of opinions constitutes a strength. I know that the representatives from justice, PSEP, multiculturalism, et cetera, benefit from this spectrum of opinions and input at all our meetings.

Although we reflect a spectrum of opinions on some issues, we are completely united in one area, and that is a deep affection for this country and for Canadian values, including the deep respect Canada has for the dignity of human beings and human rights, not only here but elsewhere. Speaking for myself as one who is in Canada as a result of the expulsion of the East Indian community from Uganda when we lost our livelihoods, our homes, our businesses and our sense of identity almost overnight, I share with Canadians who have survived similar types of experiences, a deep respect for fairness, democracy and just government.

In that context, any inkling of perceived threat by government or her institutions to personal liberty or human rights causes us great anxiety because many of us have seen firsthand the consequences of the erosions of these personal freedoms and the downward spirals that can ensue.

However, in light of 9/11, our CRS members also empathize with our lawmakers as they struggle to strike the right balance between societal security measures and interests and our individual rights as Canadian citizens. We welcome this opportunity to work with government, with the greater community, and hope to be able to make a meaningful difference.

The mandate of the round table is clearly stated in the documents that were distributed earlier. I think what best captures the spirit leading to our creation is the statement made by Honourable Anne McLellan to this committee last February when she said:

It has been established under the national security policy, but to meet with representatives from multicultural Canada to hear from them their fears, their aspirations, how things, like this legislation, how the Canadian Border Services Agency, how these things are perceived within their communities and how they believe they are impacted by these things. We want a two-way dialogue to explain why we are doing what we are doing to protect all Canadians including them, but for us to understand perhaps some of the unintended consequences for the communities.

What has been happening since our first meeting in March 7, 2005? As chair, it has been my priority to encourage the members to get to know one another. The round table consists of 15 people, most of whom did not know one another before they joined the group. My priority is to encourage them to gel as a group, to

La diversité d'opinions à notre table et l'étendue des sujets abordés au cours de nos discussions correspondent à la diversité et aux préoccupations de tous les Canadiens. Toutefois, nous considérons que cette diversité d'opinions constitue une force. Je sais que les représentants de la justice, du SPPCC, du multiculturalisme, et cetera, tirent parti de ce spectre d'opinions et d'observations dans le cadre de toutes nos réunions.

Même si nous adoptons des opinions divergentes sur certaines questions, nous nous entendons parfaitement sur un sujet, soit la profonde affection que nous portons à ce pays et aux valeurs canadiennes, notamment en ce qui concerne l'énorme respect du Canada à l'égard de la dignité des êtres humains et des droits de la personne, non seulement ici, mais partout ailleurs. Comme je suis arrivé au Canada à la suite de l'expulsion des ressortissants des Indes orientales de l'Ouganda, moment où nous avons pratiquement perdu tout d'un coup nos moyens de subsistance, nos maisons, nos entreprises et notre identité, je partage avec les Canadiens qui ont vécu des expériences semblables un profond respect envers l'équité, la démocratie et un gouvernement juste.

Dans ce contexte, tout soupçon d'une menace perçue par le gouvernement ou ses institutions envers la liberté personnelle ou les droits de la personne nous cause un grand stress, car bon nombre d'entre nous avons déjà connu les conséquences de l'érosion de ces libertés personnelles et les effets d'entraînement qui en ont découlé.

Toutefois, à la lumière des événements du 11 septembre, les membres de notre TRTS sont de tout cœur avec nos décideurs pendant que ceux-ci se battent pour établir le bon équilibre entre les mesures et les intérêts relatifs à la sécurité sociale et nos droits individuels en tant que citoyens canadiens. Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler avec le gouvernement et l'ensemble de la collectivité et souhaitons être en mesure de changer les choses.

Le mandat de la table ronde est clairement énoncé dans les documents distribués un peu plus tôt. Je crois que ce qui saisit le mieux l'esprit de ce qui a mené à la création de notre groupe est la déclaration prononcée par l'honorable Anne McLellan devant votre comité en février dernier, où elle a dit :

Elle a été établie dans le cadre de notre Politique de sécurité nationale pour nous permettre de rencontrer les représentants des groupes multiculturels du Canada, de les entendre nous parler de leurs craintes, de leurs aspirations, de la façon dont des choses comme cette loi, comme l'Agence des services frontaliers du Canada, sont perçues dans leurs communautés et de la façon dont cela les touche. Nous voulons établir un dialogue pour leur expliquer pourquoi nous prenons ces mesures pour protéger tous les Canadiens y compris eux, mais aussi pour comprendre nous-mêmes les répercussions involontaires que ces dispositions peuvent avoir sur ces communautés.

Que s'est-il passé depuis notre première rencontre le 7 mars 2005? En tant que président, j'avais pour priorité d'encourager les membres à apprendre à se connaître les uns les autres. La table ronde est formée de 15 personnes, dont la plupart ne se connaissaient pas avant de se joindre au groupe. Ma priorité

develop mutual respect, trust and a better understanding of where each member is coming from and to chart out a common and shared vision.

In a short space of time, we have already held two formal round table meetings. At the first one in Ottawa in March, through the participation of senior representatives from CSIS, RCMP, the Canadian Border Services, et cetera, we were better informed of the government's security infrastructure, policy and programs and the challenges confronting these groups and agencies.

At the second meeting in Vancouver in May, the focus was on border security. We visited Vancouver international airport in order to better understand the security measures in place and the challenges of protecting Canadians and travellers while facilitating the passage of people and goods.

We have had smaller group meetings in Edmonton and Halifax and a number of subcommittees have already done some work. One such subcommittee is considering practical outreach mechanisms to reach communities across Canada. Another subcommittee is exploring questions of employment equity, recruitment methods, and diversity training in our various agencies.

Through the initiatives of individual members across Canada, meetings have been facilitated between government and local community groups to ensure dialogue takes place, especially with members of the Muslim community who have felt the most impacted by these security measures.

I wish to point out that we are not apologists for government legislation but we can catalyze contact between the community and government. More meetings are scheduled in the coming months as part of our outreach initiative. We do not want to duplicate the work of this committee, and all of us are following closely the work of this committee. We want to engage Canadians on more specific issues. These include seeking the views of various communities on how they can take ownership of security-related matters in their own communities and not just leave these matters to government.

We want to facilitate youth forums to discuss matters of interest to youth, and specifically address conditions leading to home-grown terrorism, the teaching of hate, the aspirations of our young men and women in our different communities, and the role they would like to take in bearing some of the responsibilities for keeping terrorism at bay. We also hope to have some focused discussions with various communities across the country on more specific issues.

consiste donc à les encourager à se souder en tant que groupe, à faire preuve d'une confiance et d'un respect mutuels, à connaître davantage les antécédents de chaque membre et à établir une vision commune et partagée.

En peu de temps, nous avons déjà tenu deux tables rondes officielles. Au cours de la première, qui a eu lieu à Ottawa en mars dernier, nous avons été mieux informés de l'infrastructure, des politiques et des programmes gouvernementaux en matière de sécurité, de même que des problèmes auxquels font face ces groupes et organismes, grâce à la participation de représentants principaux du SCRS, de la GRC, de l'Agence des services frontaliers du Canada, et cetera.

Au cours de la deuxième table ronde, tenue à Vancouver en mai dernier, nous avons mis l'accent sur la sécurité à la frontière. Nous avons visité l'aéroport international de Vancouver pour mieux connaître les mesures de sécurité en place et les problèmes relatifs à la protection des Canadiens et des voyageurs, tout en facilitant le passage des gens et des biens.

Nous nous sommes réunis en petits groupes à Edmonton et à Halifax, et plusieurs sous-comités ont déjà accompli certains travaux. L'un de ces sous-comités examine actuellement des mécanismes de sensibilisation pratiques pour rejoindre les collectivités de partout au Canada. Un autre sous-comité analyse actuellement les questions relatives à l'équité en matière d'emploi, aux méthodes de recrutement et à la formation axée sur la diversité offerte dans nos divers organismes.

Grâce à l'initiative de membres provenant de partout au Canada, nous avons organisé des rencontres entre le gouvernement et des groupes communautaires locaux pour assurer la tenue de dialogues, surtout avec des membres de la collectivité musulmane, laquelle a le plus ressenti les répercussions de ces mesures de sécurité.

J'aimerais souligner que nous ne nous faisons pas les apologistes des lois gouvernementales, mais que nous pouvons catalyser les communications entre la collectivité et le gouvernement. Nous prévoyons tenir d'autres réunions au cours des prochains mois dans le cadre de notre initiative de sensibilisation. Nous ne voulons pas accomplir le même travail que votre comité; c'est pourquoi nous suivons attentivement ce que vous faites. Nous voulons mobiliser les Canadiens à l'égard d'enjeux plus précis. Nous voulons connaître les opinions des membres de diverses collectivités concernant la façon dont ils peuvent prendre en charge les questions relatives à la sécurité dans leur propre collectivité pour ne pas simplement laisser le gouvernement s'en occuper.

Nous voulons animer des groupes de discussion à l'intention des jeunes pour discuter de questions qui les intéressent et aborder de façon particulière les conditions menant au terrorisme intérieur, l'enseignement de la haine, les aspirations des jeunes hommes et femmes faisant partie de nos différentes collectivités et le rôle qu'ils aimeraient jouer en assumant certaines des responsabilités visant à tenir le terrorisme en échec. Nous espérons également mener quelques discussions avec diverses collectivités de partout au pays en mettant l'accent sur des enjeux plus précis.

At conferences, our members have been invited to speak in their capacity as round table members, suggesting that, slowly, people are coming to know of us as a group. There have been some tangible outcomes. I can speak to some of the issues raised by round table members at our meetings and to those raised by various community groups. Perhaps we can discuss those later.

To keep within the time frame that was suggested, I will conclude by reminding this committee that we have only been in existence for a short period of time, seven months so far. We are most anxious to do things properly and in a well thought out manner. We recognize that this round table will remain part of our Canadian security related landscape for many years to come, long after the term of our present membership has expired. Thus far, we have enjoyed excellent support of government as we have charted out the framework of our mandate. As well, each of our members is deeply committed to playing his or her role to the fullest.

At our next meeting in Ottawa in November, our focus will be twofold: first, to examine the international events that impact and contextualize Canadian security measures; and, second, to discuss Canada's response in the event of a terrorist action in this country. Should such an event occur in Canada, we must have measures in place to support a climate of respect among diverse communities and proactively address backlashes and potential acts of hatred and discrimination that have characteristically followed such events.

Mr. Whittingham and myself will be happy to answer any questions that you may have.

**Senator Andreychuk:** I have read your terms of reference. I am somewhat confused about your role. Perhaps you can tell me how you perceive your role. Is it to be an advocate for those who believe that they may be wrongly profiled and subject to the anti-terrorism legislation, or do you see yourself as facilitators and disseminators of information respecting the whole security climate in Canada? I see these two roles in your terms of reference, but I see them as conflicting roles. How will you handle that?

**Dr. Lakhani:** As chair, I do not get the sense with the membership that there is a conflict there. Primarily, we want to encourage, as the terms of reference point out, an opportunity for government to interact directly with the community. It has become evident to us that there is a real gap between government and the communities. Some communities are far more impacted by these legislative changes than others, and they want to understand why these measures have been put in place. They want to know the rationale behind imposing these measures. I see ourselves, being from within the communities, as being able to facilitate contact. We can explain the workings of government to people, and we can explain the people's issues to government so that government is sensitized to the concerns of the community.

Au cours de conférences, nos membres ont été invités à prendre la parole, à titre de membres de la table ronde, ce qui laisse croire que les gens commencent à connaître notre groupe. Il y a eu quelques résultats tangibles. Je peux parler de certaines questions soulevées par des membres de la table ronde au cours de nos réunions et de celles soulevées par divers groupes communautaires. Peut-être pourrions-nous en discuter un peu plus tard.

Pour respecter l'échéancier prévu, je terminerai en vous rappelant que notre groupe n'existe que depuis peu de temps, c'est-à-dire sept mois. Nous avons très hâte de faire les choses de façon adéquate et réfléchie. Nous reconnaissons que cette table ronde fera partie du contexte de la sécurité canadienne pendant encore bon nombre d'années, longtemps après l'expiration du mandat du présent groupe. Jusqu'à maintenant, nous avons obtenu un excellent soutien du gouvernement lorsque nous avons établi le cadre de notre mandat. De même, chacun de nos membres s'est fermement engagé à jouer pleinement son rôle.

Au cours de notre prochaine réunion, qui aura lieu à Ottawa en novembre prochain, nous mettrons l'accent sur deux volets : tout d'abord, nous examinerons les événements internationaux qui ont eu des répercussions sur les mesures de sécurité canadiennes et qui ont permis de les mettre en contexte; ensuite, nous discuterons de l'intervention du Canada dans le cas où un acte terroriste se produirait au pays. Au cas où un tel événement se produirait au Canada, nous devons avoir des mesures en place pour soutenir un climat de respect envers diverses collectivités et faire face de façon proactive aux réactions indésirables, à la discrimination et aux actes haineux éventuels qui, d'habitude, suivent de tels événements.

M. Whittingham et moi serons heureux de répondre aux questions que vous pourriez avoir.

**Le sénateur Andreychuk :** J'ai lu votre mandat. Je suis toutefois un peu confuse en ce qui concerne votre rôle. Peut-être pourriez-vous me dire la façon dont vous percevez votre rôle. Êtes-vous un défenseur des personnes qui croient être ciblées à tort et assujetties à la loi antiterroriste ou vous considérez-vous comme un facilitateur et un diffuseur de renseignements relatifs à l'ensemble de la sécurité au Canada? Je vois ces deux rôles dans votre mandat, mais je crois qu'ils entrent en conflit. De quelle façon composez-vous avec cela?

**Dr Lakhani :** En tant que président, je n'ai pas l'impression que les membres y voient un conflit. Tout d'abord, nous voulons donner, comme le mandat le souligne, l'occasion au gouvernement d'interagir directement avec la collectivité. Il est devenu évident pour nous qu'il existe un écart véritable entre le gouvernement et les collectivités. Ces modifications législatives ont beaucoup plus de répercussions sur certaines collectivités que d'autres, et les collectivités veulent comprendre pourquoi ces mesures ont été mises en place. Elles veulent connaître la justification qui sous-tend l'imposition de ces mesures. Comme nous faisons partie des collectivités en question, je considère que nous sommes en mesure de faciliter les communications. Nous pouvons expliquer le fonctionnement du

I do not think government fully knows or appreciates those concerns. Government officials need to be appraised of these concerns so that they can be sensitized to them.

Over time, the role of the round table may change. However, the immediate mandate was to explain one to the other and to promote a dialogue between the two groups. One of the things that we enjoy as community members is that all of our members have deep links with various communities and are bringing the concerns of the communities to the table and sensitizing border agencies, government, PSEP, et cetera, about the concerns of the community. It is a question of understanding one another better and, hopefully, laying the groundwork for the development of future legislative changes as and when they may occur. That is my sense.

**Senator Andreychuk:** You see yourselves as facilitators both ways. My concern is that, in a democracy, the government should speak directly to the people, and particularly to minorities who are affected by legislative changes. I am mindful of some of the after-effects of the subway bombings in London, where the Prime Minister took it upon himself to speak directly to Muslim and Arab leaders to try to get their support for the security agenda, and to reassure them that it was not a question of targeting. Thus, the dialogue was as I thought it should be, that is, between the government of the day and the people affected.

You see yourselves as facilitators. Why do we need that in Canada? Why do people not feel that they can speak directly to the government?

**Dr. Lakhani:** When you interact with minority groups, you realize they all come from different parts of the world. They have different levels of comfort. They have different levels of literacy. They have different levels of confidence. Some groups are most articulate. They know who to talk to, how to contact individuals and how to deal with particular issues.

However, the majority of these individuals, many of whom are newcomers in this country, feel alienated. The people in Edmonton who felt they had been harassed or intimidated were immigrants who have not been in Canada for a long time. This is a country of new immigrants. Many of these people do not know which way to turn. They do not know to whom they can voice their concerns. Certainly, if one reads the newspapers every day, then one would be pretty well informed. However, many of these people do not have the ability or the time to become better informed.

gouvernement aux personnes et expliquer les problèmes de ces personnes au gouvernement afin que celui-ci soit sensibilisé aux préoccupations de la collectivité. Je ne crois pas que le gouvernement connaît ou reconnaît pleinement ces préoccupations. Les représentants gouvernementaux doivent être au courant de ces préoccupations pour y être sensibilisés.

Au fil des ans, le rôle de la table ronde peut changer. Toutefois, le mandat immédiat consistait à expliquer le gouvernement aux collectivités et vice versa et à encourager un dialogue entre les deux groupes. L'une des choses que nous aimons en tant que membres d'une collectivité, c'est que tous nos membres entretiennent des liens étroits avec diverses collectivités, présentent les préoccupations de ces dernières aux autres membres et sensibilisent les organismes frontaliers, le gouvernement, SPPCC, et cetera aux préoccupations de la collectivité. Il s'agit de se connaître davantage les uns les autres et, espère-t-on, de jeter les fondements de l'élaboration de modifications législatives éventuelles au moment où elles sont envisagées. C'est la façon dont je vois les choses.

**Le sénateur Andreychuk :** Vous vous considérez comme des facilitateurs d'une façon ou d'une autre. Je me préoccupe du fait que, dans une démocratie, le gouvernement devrait parler directement au peuple, particulièrement aux minorités qui sont touchées par les modifications législatives. Je pense à certains des effets ultérieurs des attentats à la bombe dans le métro de Londres, quand le Premier ministre a entrepris de parler directement avec les chefs musulmans et arabes en vue d'obtenir leur soutien à l'égard du programme relatif à la sécurité et de les rassurer quant au fait qu'il ne s'agissait pas de cibler un groupe. Par conséquent, le dialogue se tenait, comme je crois que cela devrait être le cas, entre le gouvernement en place et les gens touchés.

Vous vous considérez comme des facilitateurs. Pourquoi en avons-nous besoin au Canada? Pourquoi les gens n'ont-ils pas l'impression qu'ils peuvent parler directement au gouvernement?

**Dr Lakhani :** Lorsque vous interagissez avec les groupes minoritaires, vous vous rendez compte qu'ils proviennent tous de différentes régions du monde. Ils ont différents niveaux de confort, d'alphabétisation et de confiance. Certains groupes sont plus éloquents. Ils savent à qui parler, comment communiquer avec les personnes et comment traiter de questions particulières.

Toutefois, la majorité de ces personnes, dont bon nombre sont de nouveaux arrivants au pays, se sentent marginalisées. Les gens d'Edmonton qui ont eu l'impression d'être harcelés ou intimidés étaient des immigrants qui n'étaient pas arrivés au Canada depuis longtemps. C'est un pays de nouveaux immigrants. Bon nombre de ces personnes ne savent pas vers qui se tourner. Elles ne savent pas à qui exprimer leurs préoccupations. Bien sûr, si une personne lit les journaux chaque jour, elle sera plutôt bien informée. Toutefois, bon nombre de ces immigrants n'ont pas la capacité ni le temps de mieux s'informer.

What you say makes sense. However, as a man who has worked in the area of multiculturalism, including being president of a multicultural organization, I know that many disadvantaged groups in our communities need all the help they can get. Our group is providing that kind of support.

I think government is doing what it can do. I know that the minister is meeting with various groups and various community leaders. Even who constitutes a community leader in some of these communities is sometimes not clear. We have disparate communities and they are not all necessarily represented at every table.

As a round table group with our roots in different communities, we are familiar with many different groups and we try to ensure that, at every opportunity, we listen to them, we interact, we know their feelings, we know their fears and we know their concerns. We try to bring these issues to the table and inform our government representatives of these concerns.

To the extent that we can facilitate or arrange for them to meet with these specific groups, we do that. As I said, we are not apologists for government legislation. Government has to explain its own legislative changes and why it has taken the steps it has. However, we can make sure that all of the groups who need to be talked to have that opportunity. Mr. Whittingham may want to comment further.

**Marc Whittingham, Assistant Deputy Minister, Portfolio Relations and Public Affairs, Public Safety and Emergency Preparedness Canada:** I have been with the Department of Public Safety and Emergency Preparedness for three months, so I am relatively new to this position. However, I have met the members of the Cross-Cultural Roundtable on Security both in Halifax and Edmonton. I have had the opportunity now to meet all 15.

The keyword here is “facilitation” rather than “substitute.” There is no doubt in my mind that the Cross-Cultural Roundtable is not a substitute for the government or for officials meeting with all ethnocultural communities across the country. The Cross-Cultural Roundtable gives us another way to help us facilitate that and to ensure that we do not miss something. It will ensure that we will not inadvertently miss a group or a concern. The round table gives us 15 more pairs of eyes and ears and advisers to assist us in our larger outreach initiatives and in the larger programs that we are trying to put in place to facilitate dialogue. It is just another tool that helps us to do that.

At the same time, it gives us a group of people who will, over time, become more informed about what we are doing, and who will be able to give us advice. We can tell them what we propose to do and ask them what they think the

Ce que vous dites a du sens. Toutefois, comme j'ai travaillé dans le domaine du multiculturalisme et que j'ai notamment été président d'un organisme multiculturel, je sais que de nombreux groupes défavorisés de nos collectivités ont besoin de toute l'aide qu'ils peuvent recevoir. Notre groupe fournit ce genre de soutien.

Je crois que le gouvernement fait tout ce qu'il peut. Je sais que le ministre rencontre actuellement des chefs de divers groupes et de diverses collectivités. Il n'est pas toujours évident de savoir qui représente le chef communautaire dans certaines de ces collectivités. Il existe des collectivités disparates, qui ne sont pas nécessairement toutes représentées à chaque table.

En tant que membres d'une table ronde qui ont des racines dans différentes collectivités, nous connaissons bon nombre de groupes différents et nous tentons de veiller à les écouter à tout moment, d'interagir avec eux, de connaître leurs sentiments, leurs peurs et leurs préoccupations. Nous tentons de tenir compte de ces enjeux et d'informer les représentants gouvernementaux de ces préoccupations.

Dans la mesure où nous pouvons leur faciliter la tâche ou prendre des dispositions en leur nom afin qu'ils rencontrent ces groupes particuliers, c'est ce que nous faisons. Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas des apologistes de la loi gouvernementale. Le gouvernement doit expliquer lui-même ses modifications législatives et expliquer pourquoi il a pris ces mesures. Toutefois, nous pouvons veiller à ce que tous les groupes qui doivent être rencontrés le soient. M. Whittingham pourra peut-être vous en dire davantage.

**Marc Whittingham, sous-ministre adjoint, Relations interorganisationnelles et publiques du portefeuille, Sécurité publique et Protection civile Canada :** Je travaille pour le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile depuis trois mois, ce qui n'est vraiment pas long. Toutefois, j'ai rencontré les membres de la Table ronde transculturelle sur la sécurité à Halifax et à Edmonton. Depuis, j'ai eu l'occasion de rencontrer les 15 membres.

Le mot clé ici est « facilitation » plutôt que « substitut ». Il ne fait aucun doute que la Table ronde transculturelle n'est pas un substitut du gouvernement et qu'elle n'élimine pas la nécessité pour les représentants officiels de rencontrer toutes les collectivités ethnoculturelles de partout au pays. La Table ronde transculturelle nous offre encore une fois une façon d'aider à faciliter les choses et de nous assurer que rien ne nous échappe. Cela garantira que nous ne négligerons pas par inadvertance un groupe ou une préoccupation. La table ronde nous permet d'avoir 15 autres paires d'yeux et d'oreilles et des conseillers qui nous aident à mener nos vastes initiatives de sensibilisation et à mettre en œuvre les vastes programmes que nous tentons d'exécuter pour faciliter le dialogue. C'est simplement un autre outil qui nous aide à faire cela.

Au même moment, nous disposons d'un groupe de personnes qui, au fil des ans, deviendront de plus en plus informées sur ce que nous faisons et seront en mesure de nous donner des conseils. Nous pouvons leur faire part des mesures que nous nous

reaction will be. We will get immediate feedback so that we will be able to earn trust and be able to establish a rapport.

**Senator Andreychuk:** As one who has an immigrant background, I thank you for that clarification. Having worked with people in the immigrant community over many decades, I know that, if they are hesitant to meet with or understand government, they are also hesitant about anything created by government. You are both sitting at the table together. That reinforces that image.

Organizations that will reach out to the government will, no doubt, reach out to your round table. My concern lies with those people on the ground who are not organized, and who are dealing with day-to-day issues of survival such as getting a job and educating their children. I am concerned that those people will be profiled, marginalized or targeted in some way. How will you address that? The real need is to ensure that ordinary community members are not being targeted unfairly. That is the pervasive feeling in the less organized echelons of these communities. How will you reach those people?

**Dr. Lakhani:** I did not know most of the people on the round table before they became members. As I get to know the members from Saskatchewan, Manitoba and Ontario, I recognize that they are well connected to not only their communities but to other communities. Many of them have a background of working for multicultural organizations. They have been spokespeople for the disadvantaged in our communities. It is one of our responsibilities to be aware of the oppressed and disadvantaged. It is our duty as round table members to apprise government of their concerns. Our members are doing that. Having sat through these two meetings, and having heard from these people at the table, I sincerely feel that our members are sensitive and concerned. I thank you for raising that issue. It is of concern to you; and it is of concern to me.

All my life, I have fought for people who cannot speak for themselves. I believe that somebody must speak for them. Those kinds of people are on the round table and I hope that they are doing their job properly by bringing the issues of those who cannot speak for themselves to us.

**Senator Andreychuk:** In the time that you have been involved with the round table and met with community leaders and affected members of the community, have you concluded that there is racial profiling in Canada?

**Dr. Lakhani:** I am not sure if there is, but there is certainly a serious perception that there is racial profiling. I have friends who say that, if your name is Muslim-sounding and you have a beard, you will tend to get stopped at airports. You will tend to be asked

proposons de prendre et leur demander comment, d'après eux, les gens réagiront. Nous recevrons une rétroaction immédiate et nous serons donc en mesure de gagner la confiance des gens et d'établir un rapport.

**Le sénateur Andreychuk :** Comme je viens d'une famille d'immigrants, je vous remercie de cette précision. Ayant travaillé auprès de personnes de la collectivité immigrante pendant de nombreuses décennies, je sais que, si elles hésitent à rencontrer le gouvernement ou à apprendre à le connaître, elles sont également réticentes à l'égard de toute création du gouvernement. Vous êtes assis à la même table. Cela renforce cette image.

Les organismes qui tenteront de communiquer avec le gouvernement feront également, sans aucun doute, la même chose en ce qui concerne votre table ronde. Je me préoccupe de ces personnes qui ne sont pas organisées et qui éprouvent des problèmes quotidiens liés à la survie, comme obtenir un emploi et élever leurs enfants. Je suis préoccupée par le fait que l'on profilera ces personnes, qu'on les marginalisera ou les ciblera d'une certaine façon. Comment allez-vous régler ce problème? Nous devons tout d'abord nous assurer que les membres de la collectivité ordinaires ne sont pas ciblés de façon injuste. C'est le sentiment que la plupart des gens éprouvent aux échelons moins organisés de ces collectivités. Comment rejoindrez-vous ces personnes?

**Dr Lakhani :** Je ne connaissais pas la plupart des personnes qui participent à la table ronde avant qu'elles ne deviennent membres. À mesure que j'apprends à connaître les membres de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, je reconnais qu'ils ont établi des liens étroits non seulement avec leur collectivité, mais également avec d'autres. Bon nombre d'entre eux ont déjà travaillé pour des organismes multiculturels. Ils ont été les porte-parole des personnes défavorisées de nos collectivités. Il nous incombe notamment de connaître la situation des personnes opprimées et défavorisées. Il est de notre devoir, en tant que membres de la table ronde, de faire connaître leurs préoccupations au gouvernement. C'est ce que font nos membres. Ayant participé à ces deux réunions et entendu ces personnes à la table, j'ai sincèrement l'impression que nos membres sont sensibilisés à la question et préoccupés par celle-ci. Je vous remercie d'avoir soulevé cette question. Elle vous préoccupe, et elle me préoccupe.

Toute ma vie, j'ai lutté pour des personnes qui ne peuvent parler pour elles-mêmes. Je crois que quelqu'un doit le faire. Ce genre de personnes participent à la table ronde, et j'espère qu'elles accomplissent leur travail de façon adéquate en soulevant des questions au nom de ceux qui ne peuvent parler pour eux-mêmes.

**Le sénateur Andreychuk :** Au cours de la période où vous avez participé à la table ronde et rencontré des chefs communautaires et les membres affectés de la collectivité, avez-vous conclu qu'il y avait du profilage racial au Canada?

**Dr Lakhani :** Je ne suis pas certain qu'il y en ait, mais il y a certainement une perception importante de profilage racial. J'ai des amis qui disent que, si votre nom semble musulman et que vous portez la barbe, vous aurez tendance à vous faire arrêter

more questions. I hear those comments. I also hear the other side of the story, that is, people do not believe that there is racial profiling. Those who repeatedly go through this experience may feel racially profiled.

We are pleased to hear from government and the agencies that there is no profiling, and that they are taking every step to ensure that there is not. We have taken on the responsibility of working with these various agencies. We have committees working with them to talk about recruitment, education and diversity training. We want to see what people in authority are being taught. How do they do their work? The visit to the Vancouver airport and the border agencies was refreshing because, in looking through the mechanisms they use to assess people, they were certainly reassuring that they do not use racial profiling. However, I agree with you that there is a perception of racial profiling out there. For some people in the community, it is very real.

**Senator Fraser:** We are glad to have you here. We were glad when your group was at last established. We hoped it would come earlier. It always seemed to us that such a body would be an extremely important part of our national response to terrorism.

I would like to deepen my understanding of how things work. To whom are you accountable, Dr. Lakhani? To whom do you report?

**Dr. Lakhani:** To whom do I report? Our group was appointed by PCEP. Our terms of reference are as stated. We have talked about them. Senior members from government attend our meetings. They listen to the dialogue and they hear our concerns. We speak for the community. We raise the concerns of the community at the round table. We are also being educated on other issues.

A summary of our proceedings is made available to Minister McLellan, Minister Cotler and Minister of State Mr. Chan. A précis of each of our meetings, expressing our concerns, is prepared. That may be the what you would call the accountability mechanism. We are appointed through PSEP so presumably that is the body to whom we report. Certainly, a précis of our discussions is available to them.

**Senator Fraser:** Do you have the authority to make reports to the public, provide public annual reports, or anything of that nature?

**Dr. Lakhani:** I do not see why not. I am sure that, as a group, we could choose to do that eventually, once we have a better understanding of what we want to do and the direction in which we want to go. I can see that happening. We have talked about putting out a newsletter. We need to obtain a profile within the community. It is a profile we do not yet have, because we are still new. Imagine 15 people meeting for the first time. We are trying

dans les aéroports. Vous vous ferez poser davantage de questions. J'ai entendu ces commentaires. J'ai également entendu des arguments contraires, c'est-à-dire que les gens ne croient pas qu'il existe un profilage racial. Les personnes qui vivent cette expérience de façon répétée peuvent avoir l'impression d'être victimes de profilage racial.

Nous sommes heureux d'entendre le gouvernement et les organismes dire qu'il n'existe aucun profilage et qu'ils prennent toutes les mesures possibles pour veiller à ce qu'il n'y en ait pas. Nous avons pris la responsabilité de collaborer avec ces divers organismes. Nous avons des comités qui travaillent avec eux et parlent de recrutement, d'éducation et de formation en matière de diversité. Nous voulons savoir ce que l'on enseigne aux personnes en position d'autorité. Comment font-elles leur travail? La visite à l'aéroport de Vancouver et dans les organismes frontaliers était rassurante, car, comme nous avons examiné les mécanismes qu'ils utilisent pour évaluer les gens, cela nous permettait certainement de constater qu'ils n'ont pas recours au profilage racial. Toutefois, je suis d'accord avec vous pour dire qu'il existe une telle perception. Pour certaines personnes de la collectivité, elle est très réelle.

**Le sénateur Fraser :** Nous sommes heureux que vous soyez ici. Nous étions heureux lorsque votre groupe a enfin été créé. Nous espérons que cela se produise avant. Il nous a toujours semblé qu'un tel organisme serait une partie extrêmement importante de notre réaction nationale au terrorisme.

J'aimerais approfondir ma pensée concernant la façon dont les choses fonctionnent. De qui relevez-vous, monsieur Lakhani? À qui rendez-vous des comptes?

**Dr Lakhani :** À qui est-ce que je rends des comptes? Notre groupe a été nommé par SPPCC. Notre mandat est tel qu'il est énoncé. Nous en avons parlé. Des représentants ministériels chevronnés participent à nos rencontres. Ils écoutent la conversation et entendent nos préoccupations. Nous parlons au nom de la collectivité. Nous soulevons les préoccupations de la collectivité à la table ronde. Nous en apprenons également davantage sur d'autres enjeux.

Nous mettons un résumé de nos débats à la disposition de la ministre McLellan, du ministre Cotler et du ministre d'État, M. Chan. Nous préparons un précis de chacune de nos rencontres, où nous exprimons nos préoccupations. C'est ce que vous appelleriez le mécanisme de reddition de comptes. Nous sommes nommés par SPPCC, alors je présume qu'il s'agit de l'organe auquel nous devons rendre des comptes. Nous mettons certainement un précis de nos discussions à sa disposition.

**Le sénateur Fraser :** Avez-vous le pouvoir de rédiger des rapports à l'intention du public, de fournir des rapports annuels publics ou quoi que ce soit de cette nature?

**Dr Lakhani :** Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas le faire. Je suis certain que, en tant que groupe, nous pourrions choisir cette option, une fois que nous aurons établi une meilleure vision de ce que nous voulons accomplir, de même que la direction dans laquelle nous voulons nous diriger. C'est une possibilité. Nous avons parlé de la publication d'un bulletin. Nous devons avoir un profil au sein de la collectivité. Nous ne l'avons

to get to know each other. At the first meeting, it seemed that everyone had different ideas of where we should be going. Now we have come to gel, and are getting a sense of what is the most effective use of our resources and time, and in what way we can provide the maximum benefit to the community and, in turn, to government as well.

One mechanism we have talked about is creating a regular newsletter. We have a website where we could raise some of these issues. In the next year or so, I am quite confident we will be doing more of these kinds of things. We are putting out reports.

**Senator Fraser:** Who pays for the website? My broader question is: Do you have a budget that you can allocate to a website, a newsletter or to studies you might think need to be done, or do you turn to PSEP and ask them to do those things? I apologize if I sound cynical.

**Mr. Whittingham:** As part of the creation of the round table, a secretariat within PSEPC, within the department, was created to support the round table. An annual budget of \$600,000 goes towards that. It includes three full-time staff, as well as the website and any travel expenses for the members.

This is a small budget. We are trying to find other ways to fund specific outreach initiatives and those things that would go along with those. The accountability is clear. As Dr. Lakhani said, it is to the two ministers who created the round table.

**Senator Fraser:** I am trying to understand how this works. Administratively, there is a round table whose members are volunteers, and there is a little unit within PSEP that is responsible to PSEP, reports to them and is funded by them, and is part of the PSEP career path.

I will have further questions, but this will be the last one for now. Are two to four meetings a year enough?

**Dr. Lakhani:** We are busy people in our own lives. We also do other community outreach work. We will all be together at three to four formal meetings, but that does not preclude telephone conferences. We also hold those. It also does not preclude the creation of subcommittees, which subcommittees can meet on their own. The subcommittees consist of three or four people who deal with specific issues. They have met and discussed issues on conference calls. We also have what are called small group meetings where those of us living in the west have a chance to communicate with those in the east. That makes travel a little less demanding,

pas encore, car notre groupe est encore récent. Imaginez 15 personnes qui se rencontrent pour la première fois. Nous tentons d'apprendre à nous connaître. Au cours de la première réunion, tout le monde semblait avoir des idées différentes concernant l'orientation que nous devons prendre. Maintenant, nous nous sommes soudés et nous avons appris la façon la plus efficace d'utiliser nos ressources et notre temps et la façon dont nous pouvons faire profiter au maximum la collectivité, de même que le gouvernement.

Un des mécanismes dont nous avons parlé concerne la création d'un bulletin régulier. Nous avons un site Web, où nous pourrions soulever certaines de ces questions. Au cours de la prochaine année, je crois que nous ferons davantage ce genre de choses. Nous publions actuellement des rapports.

**Le sénateur Fraser :** Qui assume les frais du site Web? En fait, ma question est la suivante : avez-vous un budget que vous pouvez allouer à un site Web, un bulletin ou des études que vous jugez nécessaires ou vous tournez-vous vers SPPCC pour lui demander d'accomplir ces choses? Je m'excuse si je semble cynique.

**M. Whittingham :** Dans le cadre de la création de la table ronde, on a établi un secrétariat au sein de SPPCC, au sein du ministère, pour soutenir la table ronde. Un budget annuel de 600 000 \$ y est alloué. Il comprend le salaire de trois employés à temps plein, de même que les frais liés au site Web et tous les frais de déplacements des membres.

C'est un petit budget. Nous tentons actuellement de trouver d'autres façons de financer des initiatives de sensibilisation particulières et d'autres mesures connexes. La reddition de comptes est claire. Comme l'a mentionné Dr Lakhani, nous rendons des comptes aux deux ministres qui ont créé la table ronde.

**Le sénateur Fraser :** Je tente de comprendre comment cela fonctionne. Sur le plan administratif, il y a une table ronde dont les membres sont bénévoles, et il y a une petite unité au sein de SPPCC qui est comptable à SPPCC, qui lui fait rapport, qui est financée par lui et qui fait partie du cheminement de carrière de SPPCC.

Je vais avoir d'autres questions à poser, mais celle-ci sera la dernière pour l'instant. Est-ce que de deux à quatre réunions suffisent?

**Dr Lakhani :** Nous sommes des gens très occupés dans notre vie personnelle. Nous faisons également d'autre travail de sensibilisation communautaire. Nous nous rassemblerons au cours de trois ou quatre réunions officielles, mais cela n'empêche pas la tenue de conférences téléphoniques. Nous en tenons également. Cela n'empêche pas non plus la création de sous-comités, qui peuvent se réunir à leur guise. Les sous-comités comprennent trois ou quatre personnes qui traitent de questions particulières. Elles se sont rencontrées et ont discuté d'enjeux dans le cadre de conférences téléphoniques. Nous avons également tenu ce que l'on appelle des réunions en petits groupes, c'est-à-dire où

and we can get on with the work that needs to be done. There are many formats.

The round table concept of 15 people sitting around the table has its own place in this process, but it is only one facet of how we propose to proceed. Four meetings, where we all meet face to face, in my opinion are more than enough. We need more small group sessions and more conference calls amongst specific groups. We are moving in that direction as we chart out the direction we want to take. For the time being, I am happy with four meetings a year.

**Senator Jaffer:** Thank you for your kind remarks, Dr. Lakhani.

First, I will start with a question to the assistant deputy minister about what the thinking was on the way the committee was formed. Why is it voluntary? Why is the community being asked to work for the government for free?

Second, the members are accountable to the two ministers and not to the community. Have you put in place a mechanism whereby they can meet regularly with the community?

The members of this committee have heard many times that there are no Muslim representatives from Toronto and Montreal.

**Dr. Lakhani:** I will say a few words, and then Mr. Whittingham can continue.

Senator Jaffer, with regard to being reimbursed, I can tell you, when I was chair of the police commission, and president of the Canadian Association of Police Boards, I was never paid. It was done entirely as a volunteer. Speaking for myself, I would rather not be paid. First, you could not pay many of the members what their input is worth. These are people with busy practices and paying them would involve a major cost. Second, people appreciate the sense of doing these things as Canadians, as volunteers, as one of their voluntary commitments and obligations as citizens. There is one time when being reimbursed becomes an issue. I came across this as well in police commission work.

For instance, when a teacher takes time off, another teacher has to be paid to substitute teach. We certainly do not want to encumber people with those kinds of costs. I would be the first to say that, if anybody is out of pocket by spending two or three days at one of our meetings two or three times a year, then perhaps that person should be reimbursed. I have not had any such request for my group. I think I speak for most of us on the round table in saying that we are quite happy not to be paid. We feel a sense of independence. We do not feel that a payer is calling the tune. Personally, I would not want someone to pay me.

les personnes vivant dans l'Ouest ont l'occasion de communiquer avec celles vivant dans l'Est. Les déplacements sont ainsi moins exigeants, et nous pouvons accomplir le travail qui doit être fait. Les rencontres prennent de nombreuses formes.

Le concept de la table ronde réunissant 15 personnes a bien sa place dans le cadre de ce processus, mais ce n'est que l'une des façons dont nous nous proposons de travailler. Quatre réunions, où nous nous rencontrons en personne, selon moi, c'est bien suffisant. Nous avons besoin de davantage de séances en petits groupes et de conférences téléphoniques entre des groupes particuliers. Nous nous dirigeons dans cette direction puisque nous établissons la voie que nous voulons emprunter. Pour l'instant, quatre réunions par année me satisfont.

**Le sénateur Jaffer :** Je vous remercie de vos bons mots, Dr Lakhani.

Tout d'abord, j'aimerais poser une question au sous-ministre adjoint concernant ce que l'on pensait au moment de la création du comité. Pourquoi les membres sont-ils bénévoles? Pourquoi demande-t-on à la collectivité de travailler gratuitement pour le gouvernement?

Ensuite, les membres relèvent non pas de la collectivité, mais de deux ministres. Avez-vous mis un mécanisme en place afin qu'ils puissent rencontrer régulièrement la collectivité?

Les membres de notre comité ont souvent entendu dire qu'il n'y a aucun représentant musulman de Toronto et de Montréal.

**Dr Lakhani :** Je vais dire quelques mots, puis M. Whittingham pourra continuer.

Sénateur Jaffer, en ce qui concerne le fait d'être remboursé, je peux vous dire que, lorsque j'étais président de la commission de police et président de l'Association canadienne des commissions de police, je n'ai jamais été rémunéré. C'était entièrement du travail bénévole. Moi, je préférerais ne pas être payé. Tout d'abord, vous ne pouvez pas payer bon nombre de membres à leur juste valeur. Ce sont des gens qui travaillent beaucoup, et leur rémunération représenterait un coût important. Ensuite, les gens apprécient le sentiment de faire ce travail à titre de Canadiens et de bénévoles puisqu'il s'agit de l'un de leurs engagements et de l'une de leurs obligations bénévoles en tant que citoyens. Il y a un moment où le fait d'être remboursé devient un problème. J'en ai pris connaissance dans le cadre de mon travail à la commission de police.

Par exemple, lorsqu'un enseignant prend un congé, un autre enseignant doit être rémunéré pour son travail de substitut. Nous ne voulons certainement pas ennuyer les gens avec ce genre de coûts. Je serais le premier à dire que, si une personne doit payer de sa poche les dépenses relatives à nos réunions, qui durent deux ou trois jours et qui ont lieu deux ou trois fois par année, cette personne devrait peut-être être remboursée. Je n'ai reçu aucune demande de ce genre de la part de mon groupe. Je crois parler pour la plupart des personnes participant à la table ronde lorsque je dis que nous sommes très heureux de ne pas être payés. Nous avons un sentiment d'indépendance. Nous n'avons pas l'impression qu'un payeur mène la danse. Personnellement, je ne voudrais pas que quelqu'un me paie.

As to accountability to the community, if the community felt that Lakhani or whoever is not doing his or her job right, government officials will be the first people to hear about it. The community will go to Minister McLellan, or their MP, and perhaps say, "We never see this individual. He purports to be a community person, but we do not see him." I am sure that feedback will get to you and to those administrators who are responsible for our appointment.

As I understand it, there will be turnover because the appointments are only for a minimum of a year and a maximum of three years. I will not be chairman for more than another year. There is a built-in concept of turnover, and the government does have remedies it can take. As chair, if I got a sense that certain members were not reaching out to the communities and accepting their responsibilities, I would bring it to the attention of those responsible for the next appointments. We want people who are really committed. We need the support of each and every member.

As to accountability, I would say that the community will speak out on the issues.

I would ask Mr. Whittingham to deal with the Toronto situation.

**Mr. Whittingham:** With respect to the reasoning behind the decision taken, I was not here at the time, so I do not know why that decision was made.

**Senator Jaffer:** May I ask you as a representative from the department to find out and supply us with the information?

**Mr. Whittingham:** On the rationale of it, yes. I know that many applicants came through the process. There were over 230 applicants, based on the criteria of a volunteer organization.

As for accountability to the community, the members of the committee, taken as a whole, have a broad, diverse background from across the country. They are there as individuals, not representing a specific group or specific community. They are there to act as individuals. As such, our reasoning is that we are looking at the views of those people and what they bring to the table from their backgrounds and experience.

As for the representatives, I know what community everyone is from, and I thought we had one from Toronto.

**Senator Jaffer:** He is not from Toronto.

**Mr. Whittingham:** He is from Hamilton. The names of all the individuals and where they are from were put forward to government. Again, this happened before I took up my appointment. The ministers decided who they would appoint to the committee. I am not sure why there were no individuals from Toronto.

En ce qui concerne la reddition de comptes à la collectivité, si cette dernière a l'impression que Dr Lakhani ou toute autre personne ne fait pas son travail de façon adéquate, les représentants gouvernementaux seront les premiers à en entendre parler. Les membres de la collectivité iront voir la ministre McLellan, ou leur député, et diront peut-être : « Nous ne voyons jamais cette personne. Elle prétend être un membre de la collectivité, mais nous ne le voyons pas. » Je suis sûr que les administrateurs responsables de notre nomination et vous entendriez ces commentaires.

Selon moi, il y aura un roulement puisque les personnes sont nommées pour une période minimale d'un an et une période maximale de trois ans. Je serai président pendant une autre année, au maximum. Il existe un concept intégré de roulement, et le gouvernement peut exercer des recours. En tant que président, si j'avais l'impression que certains membres ne se rapprochaient pas des collectivités et n'acceptaient pas leurs responsabilités, je porterais cette situation à l'attention des personnes responsables des nominations suivantes. Nous voulons nommer des personnes qui s'engagent à fond. Nous avons besoin du soutien de tous les membres.

En ce qui concerne la reddition de comptes, je dirais que les membres de la collectivité parleraient des problèmes à cet égard.

Je vais demander à M. Whittingham d'aborder la situation de Toronto.

**M. Whittingham :** En ce qui concerne le raisonnement qui sous-tend la décision prise, je n'étais pas ici à ce moment-là, alors je ne sais pas pourquoi cette décision a été prise.

**Le sénateur Jaffer :** Puis-je vous demander, en votre qualité de représentant du ministère, de trouver l'information et de nous la fournir?

**M. Whittingham :** En ce qui concerne le bien-fondé de la décision, oui. Je sais que bon nombre de candidats ont subi le processus. Il y avait plus de 230 candidats, selon les critères d'un organisme bénévole.

En ce qui a trait à la reddition de comptes à la collectivité, l'ensemble des membres du comité ont de vastes antécédents diversifiés et proviennent de partout au pays. Ils sont ici à titre personnel; ils ne représentent pas un groupe particulier ni une collectivité particulière. Ils agissent à titre de personnes. C'est pourquoi notre raisonnement est le suivant : nous examinons les opinions de ces personnes et tenons compte de leurs antécédents et de leur expérience.

En ce qui concerne les représentants, je sais de quelle collectivité chaque personne provient et je crois qu'il y avait quelqu'un de Toronto.

**Le sénateur Jaffer :** Il ne vient pas de Toronto.

**M. Whittingham :** Il vient de Hamilton. Le nom de toutes les personnes et leur lieu d'origine ont été envoyés au gouvernement. Encore une fois, cela s'est produit avant que je n'occupe ce poste. Les ministres ont choisi les personnes qu'ils nommeraient au comité. Je ne sais pas pourquoi il n'y avait personne venant de Toronto.

**Senator Jaffer:** You would agree with me that the largest Muslim communities are located in Toronto and Montreal. Having been on the job for three months I am sure you realize that.

**Mr. Whittingham:** Yes.

**Senator Jaffer:** Perhaps you can also inquire and let us know why these two areas were left out.

**Mr. Whittingham:** I am sure that that decision was not made by officials. I think it was put forward to ministers, and ministers made that decision. That would be the purview of ministers to answer.

**Senator Jaffer:** Maybe we can pursue that further.

Dr. Lakhani, my colleague Senator Andreychuk asked you a question on racial profiling. You were put in a difficult position, but you told us that officials tell you that there is no racial profiling. We have heard them say that here, too. We have also seen reports from the Kingston police, and now the Ottawa police, who work directly with the communities, which indicate that there is racial profiling. Have you met with the police forces? Have you heard from them, especially the Kingston police, as to what per cent of people are affected by this? They have done extensive work on this issue.

**Dr. Lakhani:** Senator Jaffer, since I finished with the police association and my work with the Canadian Association of Police Boards, I have had far fewer links, formally, with police services, but I do know a number of senior people in policing, so I have more informal chats with them. In the Edmonton area, they assure me that there is no such thing. Certainly, it is considered a serious matter if anybody is found to be engaging in racial profiling within the police service.

Of course, we have heard other reports. It is a responsibility we must accept as communities and not necessarily a responsibility of this round table alone. Many organizations act as advisers to the RCMP, police services, or their members sit on commissions to ensure that our police services are better educated. It is a matter of educating people, teaching them about racial diversity and the need to be inclusive in the recruitment process. The same can be said of border services, et cetera.

We made the same observations. We have committees working with our border agencies saying that they have to be inclusive in the way they offer people employment opportunities. If a person was not born in this country, but is a Canadian citizen, that person deserves every opportunity to apply and to be given good consideration.

**Le sénateur Jaffer :** Vous serez d'accord avec moi pour dire que les plus grandes collectivités musulmanes sont situées à Toronto et à Montréal. Comme cela fait trois mois que vous occupez ce poste, je suis certaine que vous vous en êtes rendu compte.

**M. Whittingham :** Oui.

**Le sénateur Jaffer :** Peut-être pourriez-vous également poser des questions et nous laisser savoir pourquoi ces deux régions ont été laissées de côté.

**M. Whittingham :** Je suis sûr que cette décision n'a pas été prise par des représentants officiels. Je crois qu'elle a été présentée aux ministres, qui ont pris cette décision. Ce sont eux qui devraient répondre à cette question.

**Le sénateur Jaffer :** Nous pourrions peut-être continuer sur ce point un peu plus tard.

Dr Lakhani, ma collègue, le sénateur Andreychuk, vous a posé une question sur le profilage racial. Vous vous êtes trouvé dans une position difficile, mais vous nous avez mentionné que les représentants officiels vous ont dit qu'il n'y avait aucun profilage racial. Nous les avons entendus dire la même chose. Nous avons également vu des rapports provenant des services de police de Kingston, et maintenant des services de police d'Ottawa, qui travaillent directement auprès des collectivités; ces rapports révèlent qu'il existe bel et bien un profilage racial. Avez-vous rencontré les membres des forces policières? Vous ont-ils dit quelque chose, surtout les membres des services de police de Kingston, en ce qui concerne le pourcentage de personnes touchées par cette question? Ils ont accompli un vaste travail à ce sujet.

**Dr Lakhani :** Sénateur Jaffer, depuis que j'ai terminé mon travail auprès de l'association des services de police et auprès de l'Association canadienne des commissions de police, j'ai entretenu beaucoup moins de liens officiels avec eux, mais je connais quelques personnes de haut niveau dans ces services, alors j'ai surtout parlé de façon officieuse avec elles. Dans la région d'Edmonton, on m'a assuré qu'il n'y avait rien de tel. Ils considéreront certainement l'affaire comme importante s'ils remarquent qu'une personne au sein du service de police fait du profilage racial.

Bien sûr, nous avons entendu d'autres rapports. Il s'agit d'une responsabilité que nous devons accepter en tant que collectivité et pas nécessairement la responsabilité unique de notre table ronde. De nombreux organismes servent de conseillers à la GRC ou aux services de police ou leurs membres siègent aux commissions pour garantir que nos services de polices sont mieux informés. C'est une question d'éduquer les gens, de leur enseigner la diversité raciale et la nécessité d'être inclusif dans le processus de recrutement. On peut dire la même chose notamment des services frontaliers.

Nous avons formulé les mêmes observations. Certains de nos comités qui travaillent auprès d'organismes frontaliers déclarent que ces derniers doivent être inclusifs dans la façon dont ils offrent des possibilités d'emploi aux personnes. Si quelqu'un n'est pas né au Canada, mais qu'il est citoyen canadien, il a le droit de poser sa candidature, et on en tiendra compte.

This will not go away. As communities and as organizations in law enforcement, we need to work together. It is a long educational process. Legislation will not get rid of racial profiling. That will not eliminate human prejudices and perceptions. I go through these things at airports myself. Just having a beard and having a Muslim name probably increases my chances of being asked a few more secondary questions. I am confident that, with time, that will change. Certainly, Canada will make the changes.

**Senator Jaffer:** One situation that is uppermost in our minds, and in fact we are going to London to study this, is the bombings that happened in July in London. For you, who have lived here for a long time, will the events in the U.K. modify your round table approach? Would you say that the situation for Muslims in Canada is very different from the situation of Muslims in England? I know you were educated there.

**Dr. Lakhani:** The events of London have spurred us on to think a bit differently about issues of security. What is most disturbing to all of us is that people who were born in a particular country, were educated in that culture, are suddenly able to perpetuate crimes against their own fellow citizens. That was extremely disturbing.

I have read about some of the events that led up to this, the disparity and the gaps between the first generation and the second generation. The original immigrants came, worked hard and accepted things as they were. The second generation is so disenchanted. In England, of course, there are employment issues. I studied in Leeds and I worked in Bradford. I know immigrant communities very well. There is a lot of disenchantment. The parents may put up with certain things, but the kids will not. There is no reason to believe that the Canadian situation is different.

At the end of the first round table meeting, we appointed a committee to deal with outreach. How do we reach out to all of the groups? That is exactly the question that was asked earlier. How do we ensure that we reach out to the disadvantaged and those who do not come to us? We need to reach out to youth from different minority groups and ask them about their concerns. For example, we need to know more about this issue of hate teaching. We have heard that in London people used to go to certain mosques and be directed elsewhere. Journalists infiltrated these groups and then wrote about this.

This is not an issue unique to the U.K. We would be naive to think that our youth here are immune from these kinds of things, and we need to better understand their concerns. On that note we need talk with our British counterparts. When I was there I had an opportunity to have a personal meeting with Imman Zaki Badawi. He is concerned about the education of young Muslims at some of these schools because he feels that many of the teachers

Cela va toujours être le cas. Les collectivités et les organismes responsables de l'exécution de la loi doivent collaborer. Il s'agit d'un long processus éducatif. Les lois ne nous permettront pas de nous débarrasser du profilage racial. Elles n'élimineront pas les perceptions et les préjugés humains. Je le vis moi-même dans les aéroports. Le seul fait d'avoir une barbe et un nom musulman augmente probablement les possibilités que l'on me pose quelques questions secondaires supplémentaires. J'ai confiance : avec le temps, cela changera. Le Canada apportera certainement les modifications nécessaires.

**Le sénateur Jaffer :** L'une des situations qui nous préoccupent le plus, et, en passant, nous nous rendrons à Londres pour étudier cette question, concerne les attentats à la bombe survenus en juillet dans ce pays. Pour vous, qui vivez ici depuis un bon moment, les événements survenus au R.-U. changeront-ils votre approche par rapport à la table ronde? Diriez-vous que la situation des musulmans au Canada est très différente de celle des musulmans en Angleterre? Je sais que vous avez fait vos études là-bas.

**Dr Lakhani :** Les événements de Londres nous ont poussés à penser quelque peu différemment aux problèmes de sécurité. Ce qui nous dérange le plus, c'est que les personnes nées dans un pays particulier, qui ont été élevées dans cette culture, sont soudainement capables de commettre des crimes contre leurs propres concitoyens. C'était extrêmement dérangeant.

J'ai lu des documents concernant certains des événements qui ont mené à cela, à la disparité et aux écarts entre la première et la deuxième génération. Les premiers immigrants sont arrivés, ont travaillé fort et ont accepté les choses comme elles étaient. La deuxième génération est si désillusionnée. En Angleterre, il y a bien sûr des problèmes relatifs à l'emploi. J'ai étudié à Leeds et j'ai travaillé à Bradford. Je connais très bien les collectivités immigrantes. Il y a beaucoup de désillusion. Les parents peuvent s'adapter à certaines choses, mais pas les enfants. Il n'y a aucune raison de croire que la situation canadienne est différente.

À la fin de la première table ronde, nous avons nommé les membres d'un comité chargé de traiter de la question de la sensibilisation. Comment pouvons-nous sensibiliser tous les groupes? C'est exactement la question que l'on a posée un peu plus tôt. Comment nous assurer que nous établissons un lien avec les personnes défavorisées et celles qui ne viennent pas vers nous? Nous devons établir des liens avec les jeunes provenant de différents groupes minoritaires et leur poser des questions concernant leurs préoccupations. Par exemple, nous devons en connaître davantage sur le problème de l'enseignement de la haine. Nous avons entendu dire que, à Londres, on demandait aux personnes habituées d'aller dans certaines mosquées de se rendre ailleurs. Des journalistes ont infiltré ces groupes et ont rédigé des articles à ce sujet.

Ce n'est pas un problème unique au R.-U. Nous serions naïfs de croire que nos jeunes sont immunisés contre ce genre de choses; nous devons mieux connaître leurs préoccupations. À ce sujet, nous devons parler avec nos homologues britanniques. Lorsque j'étais là-bas, j'ai eu l'occasion de rencontrer personnellement l'imam Zaki Badawi. Il est préoccupé par l'éducation des jeunes musulmans dans certaines écoles, car il a l'impression que bon

who teach them are not brought up in the U.K. or have not attended British institutions for their education. Therefore they are not part of the culture.

Does this also happen in Canada? I presume it does, but I do not know. There may be people who are educating our younger generations in religious schools, totally Muslim schools and other schools as well, who come from different cultures and they do not have a sense of what it is to be Canadian of our values. What unites us around this table? We all come from different parts of the world. It is our values. If you come from a totally different culture and are you educating someone's young child and you do not understand the cultural context, I believe that is a serious problem.

These are the kinds of things we need to now increasingly discuss with the communities. I hope that some of our British counterparts, particularly Muslim leaders who recognize these issues, will come and talk to us at some future meetings or that at some point three or four members of the round table will go and visit and talk to different groups. In medicine we say that it is always good to learn about everyone else's mistakes. If you do not, it is hard on your patients. We want to learn from the British experience.

**Senator Jaffer:** A number of times you raised the issue of community concerns. I know that you are well established in Edmonton. What are the Edmonton Muslims telling you about the concerns they have with this Anti-terrorism Act?

**Dr. Lakhani:** I made a list that, initially, I did not want to go over. It is interesting to note that the concerns they raised at the round table are the same concerns they have raised with you. The security certificate is an important issue. They feel intimidated by that kind of legislation. There is the whole question of charity groups. Certain charitable groups that may have perceived links with terrorism cannot be funded and many of Muslim groups who support genuine charities feel that their charities are now being questioned. They feel that is unfair.

The question of racial profiling is always raised. My friend said that if your name is Mahmoud and you have a beard you always get stopped. That is one of their concerns.

With respect to the issue of harassment by CSIS agents, or supposed CSIS agents, Muslims have been approached and people have intimidated them. We have raised this with Mr. Judd of CSIS.

We have told them that a brochure or some sort of document should be available in as many languages as possible. That document should be put in every church, mosque, synagogue, et cetera, so that people are aware of their rights as Canadians. Then, when people at the grassroots level feel that no one cares, no one knows about them, they can at least read this document

nombre de leurs enseignants n'ont pas été élevés au R.-U. ou n'ont pas étudié dans des établissements britanniques. Par conséquent, ils ne font pas partie de la culture.

Est-ce que cela se produit également au Canada? Je présume que oui, mais je ne sais pas. Il y a peut-être des personnes qui éduquent nos jeunes dans des écoles confessionnelles, des écoles entièrement musulmanes et d'autres écoles, qui proviennent de cultures différentes et qui ne savent pas ce que c'est d'être canadien ou qui ne connaissent pas nos valeurs. Qu'est-ce qui nous unit autour de cette table? Nous provenons tous de différentes parties du monde. Ce sont nos valeurs. Si vous avez été élevé dans une culture totalement différente, que vous éduquez le jeune enfant d'une personne et que vous ne connaissez pas le contexte culturel, je crois qu'il y a un grave problème.

C'est le genre de chose dont nous devons discuter de plus en plus avec les collectivités. J'espère que certains de nos homologues britanniques, surtout les chefs musulmans qui reconnaissent ces problèmes, viendront ici pour nous parler au cours de rencontres éventuelles ou que, à un certain moment, trois ou quatre membres de la table ronde se rendront là-bas pour parler aux différents groupes. En médecine, nous disons qu'il est toujours bon d'apprendre des erreurs des autres. Si vous ne le faites pas, c'est difficile pour vos patients. Nous voulons tirer des enseignements de l'expérience britannique.

**Le sénateur Jaffer :** À quelques reprises, vous avez soulevé la question des préoccupations de la collectivité. Je sais que vous êtes bien établi à Edmonton. Que vous disent les musulmans d'Edmonton concernant leurs préoccupations à l'égard de cette Loi antiterroriste?

**Dr Lakhani :** J'ai préparé une liste que je ne voulais pas, tout d'abord, passer en revue. Il est intéressant de souligner que les préoccupations qu'ils ont soulevées à la table ronde sont les préoccupations mêmes qu'ils ont soulevées devant vous. Le certificat de sécurité représente un problème important. Ils se sentent intimidés par ce genre de mesures législatives. Il y a également la question des organismes caritatifs. Certains d'entre eux qui entretiennent des liens perçus avec le terrorisme ne peuvent être financés, et bon nombre de groupes musulmans qui soutiennent des organismes caritatifs authentiques ont l'impression que ces derniers sont maintenant remis en question. Ils trouvent cela injuste.

La question du profilage racial est toujours soulevée. Mon ami a dit que, si votre nom est Mahmoud et que vous avez une barbe, vous serez toujours arrêté. C'est l'une de leurs préoccupations.

En ce qui concerne la question du harcèlement pratiqué par les agents du SCRS, ou des agents présumés du SCRS, des musulmans ont été interpellés, et des gens les ont intimidés. Nous avons soulevé cette question auprès de M. Judd, du SCRS.

Nous leur avons dit qu'une brochure ou qu'un genre de document serait disponible dans le plus grand nombre de langues possible. Ce document devrait être placé dans chaque église, mosquée, synagogue, et ainsi de suite afin que les gens connaissent leurs droits en tant que Canadiens. Puis, lorsque des gens à la base ont l'impression que personne ne se soucie d'eux, que personne ne

that will advise them that, if they believe that they have been confronted or accosted, they can phone a certain number and someone will explain what is going on.

These are the kind of issues that people are raising. Many feel alienated and they feel targeted in many different ways.

There is another issue which I do not want to deal with in any detail, but which has been raised when I have been speaking to some of my Muslim friends. Recently I was at an evening Iftar gathering and one young man, who is a lawyer, told me that he came to Canada at the age of five. He told me that got the best education that he could get in Canada. He has many degrees, and he said that he is very grateful to this country. He told me that if he had remained in Lebanon he would be doing manual labour. He said that this country had given him everything. However, he also told me that he wonders why people doubt that he loves Canada. He said that, if he thought there was a terrorist in his community, he would be the first one to draw that to the attention of the authorities. He said that people presume, because he is Muslim and because he came from Lebanon, that is where he grew up. He said that he feels people do not respect him as a Canadian. I was very touched by his comments. We need to listen to people like him.

In regards to this question of outsourcing of torture, people have talked about state terrorism by proxy. Cases that are in the papers right now, involve individuals who have been sent away to countries where torture is practised, and who, rightfully, if there was any concern, should be dealt with here. Although there are not hundreds of such cases — there may be only one or two — these situations affect the whole community. Members of certain communities pretty well all go to the same mosques or the same place of worship, and the word is spread that a certain individual was intimidated. Then the sense of feeling a bit unsafe in your own country is perpetuated.

We have a lot of work to do to deal with some of the concerns that are being raised. In reading some of the material that has been presented here, you are dealing with similar situations. This Senate committee has heard people speak about these issues.

**Senator Joyal:** Dr. Lakhani, I wonder if you have not been put into an impossible situation as chair of the round table. When I was listening to your answer to Senators Andreychuk, Fraser and Jaffer, it seems to me that you are at the same time a focus group for the department, where the department tests some measures on you and you react. Therefore you are a focus group for the department. It also seems to me that you could be seen as a PR group for the department. The fact that you are accompanied by the PR person of the department led me to have that impression, that you are in the milieu to relay the views of the department,

les connaît, ils peuvent au moins lire ce document qui les avisera que, s'ils croient avoir été confrontés ou abordés, ils peuvent téléphoner à un certain numéro, et quelqu'un leur expliquera ce qui arrive.

C'est le genre de problèmes que les gens soulèvent. Bon nombre d'entre eux se sentent marginalisés et ont l'impression d'être ciblés de nombreuses façons différentes.

Il y a un autre problème, dont je ne veux pas parler en détail, mais qui a été soulevé lorsque je parlais avec certains de mes amis musulmans. Récemment, je participais à une soirée Iftar, et un jeune homme, qui est avocat, m'a dit qu'il était arrivé au Canada à l'âge de cinq ans. Il m'a dit qu'il avait reçu la meilleure éducation qu'il aurait pu recevoir au Canada. Il possédait de nombreux diplômes et il a déclaré être très reconnaissant envers le Canada. Il m'a dit que, s'il était demeuré au Liban, il ferait un travail manuel. Il a déclaré que le Canada lui avait tout donné. Toutefois, il m'a aussi dit qu'il se demandait pourquoi les gens doutaient de ses paroles lorsqu'il leur disait qu'il aimait le Canada. Il a dit que, s'il croyait qu'il y avait un terroriste dans sa collectivité, il serait le premier à attirer l'attention des autorités. Il a dit que les gens présument que, parce qu'il est musulman et qu'il vient du Liban, c'est là qu'il a grandi. Il a mentionné qu'il a l'impression que les gens ne le respectent pas en tant que Canadien. J'ai été très touché par ses commentaires. Nous devons écouter des gens comme lui.

En ce qui concerne la question de l'internationalisation de la torture, des personnes ont parlé du terrorisme d'État par procuration. Des cas dont on entend parler actuellement dans les journaux concernent des personnes qui ont été expulsées vers des pays où la torture est pratiquée; il s'agit de situations que, de façon légitime, s'il y avait des préoccupations, l'on devrait régler ici même. Même s'il n'existe pas des centaines de cas de ce genre — il y en a peut-être seulement un ou deux — ces situations affectent l'ensemble de la collectivité. Des membres de certaines collectivités se rendent pratiquement tous aux mêmes mosquées ou au même lieu de culte, où ils parlent du fait qu'une certaine personne a été intimidée. Puis, le sentiment de ne pas être totalement en sécurité dans son propre pays se perpétue.

Nous avons beaucoup de travail à accomplir pour régler certaines des préoccupations soulevées. À la lecture de certains des documents que l'on a présentés ici, vous faites face à des situations semblables. Votre comité sénatorial a entendu des personnes parler de ces problèmes.

**Le sénateur Joyal :** Monsieur Lakhani, je me demande si vous ne vous êtes pas trouvé dans une situation impossible en tant que président de la table ronde. Lorsque j'écoutais les réponses que vous avez données aux sénateurs Andreychuk, Fraser et Jaffer, il me semblait que votre table ronde était, en même temps, un groupe de consultation pour le ministère, puisque celui-ci teste certaines mesures sur vous, et vous réagissez. Par conséquent, votre table ronde est un groupe de consultation pour le ministère. Il me semble également que l'on pourrait vous considérer comme un groupe de relations publiques pour le ministère. Le fait que

policies of the department, and that you are, in the broadest terms, an advocacy group in that you relay what you perceive from the milieu.

You have just described the reaction from the various Muslim or Arab communities, where the main problems centre at this time. Let us not circle the circle. The problem is in the Muslim community in that it feels targeted by the anti-terrorist legislation, the subject we are studying in this committee today. In five or 10 years down the road it might be a different problem but now this is the Arab community. We all know it. We have heard, I do not know, 65 witnesses or so since the beginning, and all the names that pop up are Arab-sounding names. The perception that the community has is that it is targeted.

Representatives of the Canadian Labour Congress appeared before us this morning and, from what they told us, there is no question that targeting is not only happening at airports and at the border, but it is also happening in certain communities generally. You touched on this when you told us that Canadian citizens of Lebanese origin do not feel welcome in their own country, and that is not only occurring when they have to travel by plane or cross a border, it is occurring generally because they happen to be of Arab origin of some sort.

I wonder if you are not in an impossible position to do your work. To me, your real work is to be an essential element in bringing that community that feels targeted into Canada's mainstream. Do you have the independence needed to do that job? Being so close to the department, one must wonder if you have all the freedom and all the means you need to respond to the needs, which is important at this point in relation to the anti-terrorist legislation. I am not sure that you have everything you need to do your job on a part-time basis. You are a person with very important professional responsibilities, but there are only 24 hours in a day and seven days in a week minus a day of rest, so what can you accomplish in whatever time you have available? Did you realize how difficult it would be for you to fulfil the mandate with which the round table would be charged?

**Dr. Lakhani:** You are right that this is a challenging position. We did not set the mandate. As I said, we are not apologists for what government has decided in terms of the course it wants to follow. However, as Canadian citizens who have deep roots within different communities, we would like to do our best to help modulate, modify and influence the processes that go on. Of course, we are charged with a certain mandate.

I have never felt intimidated by proximity of government. However, most members of the round table have said that, if they ever got the impression that the formation of the group was a

vous soyez accompagné du responsable des relations publiques du ministère me donne cette impression, c'est-à-dire que vous êtes présent pour transmettre les opinions et les politiques du ministère et que vous représentez, en termes généraux, un groupe de défense des droits puisque vous transmettez ce que vous percevez du milieu.

Vous venez à l'instant de décrire la réaction des diverses collectivités musulmanes ou arabes, où résident les principaux problèmes en ce moment. Ne tournons pas autour du pot. Le problème se trouve dans la collectivité musulmane, qui se sent ciblée par la loi antiterroriste, sujet aujourd'hui étudié par le présent comité. Dans cinq ou dix ans, il pourrait s'agir d'un problème différent, mais, à l'heure actuelle, c'est celui de la collectivité arabe. Nous le savons tous. Nous avons entendu, je ne sais pas, environ 65 témoins depuis le début, et tous les noms que l'on entend semblent arabes. La collectivité a donc l'impression qu'elle est ciblée.

Des représentants du Congrès du travail du Canada ont comparu devant nous ce matin, et, de ce qu'ils nous ont dit, il n'y a aucun doute : le ciblage se produit non seulement dans les aéroports et à la frontière, mais également dans certaines collectivités de façon générale. Vous avez abordé ce sujet lorsque vous nous avez dit que les citoyens canadiens d'origine libanaise ne se sentent pas les bienvenus dans leur propre pays, et cela survient non pas uniquement lorsqu'ils voyagent par avion ou traversent une frontière, mais également, de façon générale, parce qu'ils sont d'origine arabe.

Je me demande si vous n'êtes pas dans une position impossible pour accomplir votre travail. Selon moi, votre travail véritable consiste à représenter un élément essentiel qui intégrera cette collectivité qui se sent ciblée au reste du Canada. Avez-vous l'indépendance nécessaire pour faire ce travail? Comme vous êtes si près du ministère, on doit se demander si vous disposez de toute la liberté et de tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins, ce qui est important en ce moment à l'égard de la loi antiterroriste. Je ne suis pas certain que vous ayez tout ce qu'il faut pour faire votre travail à temps partiel. Vous êtes une personne qui a des responsabilités professionnelles très importantes, mais il n'y a que 24 heures dans une journée et sept jours dans une semaine, moins un jour de repos, alors que pouvez-vous accomplir au cours de la période où vous êtes disponible? Vous rendiez-vous compte à quel point il vous serait difficile de remplir le mandat que devait exécuter la table ronde?

**Dr Lakhani :** Vous avez raison, c'est un poste où l'on doit régler de nombreux problèmes. Nous n'avons pas établi le mandat. Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas des apologistes des décisions du gouvernement en ce qui concerne la voie qu'il décide de suivre. Toutefois, en tant que citoyens canadiens ayant des liens étroits avec des collectivités différentes, nous aimerions faire de notre mieux pour aider à moduler et à modifier le processus en place et à influencer sur celui-ci. Bien sûr, nous devons exécuter un certain mandat.

Je n'ai jamais été intimidé par la proximité du gouvernement. Toutefois, la plupart des membres de la table ronde ont dit que, s'ils avaient un jour l'impression que la création du groupe était

public relations exercise, they would gladly not carry on. We are not here as publicity agents for government. We are not here as apologists. There are many things about this legislation that I personally detest, but we are not charged with changing the legislation. That is not our mandate. Our mandate is to ensure that community and government have a chance to dialogue so that government will understand the impact and the implications for the community, some of which may have failed them. The community must also understand why the government is doing what it is doing, and we are facilitating that.

To the extent that we understand the process, we share our thoughts with them, recognizing that nothing is cast in stone. Things may change over time and we want to be able to influence these processes. This early legislation was a knee-jerk reaction after a very nasty event. However, this is Canada, and we need a made-in-Canada approach.

I am not sure what people had in mind before we were created, whether there was going to be another kind of body. I do not know the history. I know that we were invited to contribute and we said that we would love to because we think it is a very important area. We are around the table not only to better understand government's viewpoints but also to ensure that government understands their roles and responsibilities. As I said, every meeting is attended by people from CSIS and the RCMP. They are listening to us. We reflect community concerns.

In terms of changing the legislation and understanding the impact, I think this is the body that will do it. You are hearing from all these different communities on specific issues relating to this legislation. I have a sense that this body is not here only for this particular issue. It will go on and membership will change.

As a matter of interest, one would think that security concerns in the community largely relate to terrorism, which is what I thought. One member says that people in B.C. are worried about avian flu and about flooding in the valley. He asks whether these are not security matters as well. It is a broad mandate, but it does inform government about the anxieties that communities feel.

We do not have the authority to insist that the government carry out our recommendations. We can only give our opinions and share our concerns. With regard to recruiting, hiring and diversity training, already government agencies are contacting the round table and asking for ideas on what they are planning to do. We are a resource for them. The fact that they are approaching us is, in itself, interesting.

en fait un exercice de relations publiques, ils seraient heureux de dissoudre le groupe. Nous ne sommes pas ici en tant qu'agents de publicité du gouvernement. Nous ne sommes pas ici en tant qu'apologistes. Il y a de nombreux éléments que je déteste personnellement concernant cette loi, mais nous ne sommes pas responsables de la modifier. Ce n'est pas notre mandat. Notre mandat consiste à donner l'occasion à la collectivité et au gouvernement de dialoguer afin que ce dernier puisse connaître les répercussions et les incidences de la loi sur la collectivité, dont quelques-unes ont pu être négatives. La collectivité doit également savoir pourquoi le gouvernement agit de la sorte, et nous facilitons ce processus.

Dans la mesure où nous comprenons le processus, nous partageons nos réflexions avec les deux parties, en reconnaissant que rien n'est coulé dans le béton. Les choses peuvent changer au fil des ans, et nous voulons être en mesure d'influer sur ces processus. Cette loi hâtive a été un réflexe à la suite d'un très malheureux événement. Toutefois, nous sommes au Canada et nous avons besoin d'adopter une approche proprement canadienne.

Je ne sais pas vraiment ce que les gens avaient en tête au moment de la création de notre groupe, s'il devait y avoir ou non un autre genre d'organe. Je ne connais pas l'histoire. Je sais que nous avons été invités à contribuer, et nous avons dit que nous aimerions le faire, car c'était, selon nous, un domaine très important. Nous nous réunissons non seulement pour mieux comprendre les opinions du gouvernement, mais également pour nous assurer que celui-ci comprend bien ses rôles et responsabilités. Comme je l'ai dit, des représentants du SCRS et de la GRC participent à chaque réunion. Ils nous écoutent. Nous tenons compte des préoccupations des membres de la collectivité.

En ce qui concerne le fait de modifier la loi et d'en comprendre les répercussions, je crois que c'est l'organe qui procédera de la sorte. Vous entendez parler toutes ces collectivités différentes au sujet des problèmes particuliers relatifs à la loi. J'ai l'impression que cet organe n'est pas en place uniquement pour cette question particulière. Il poursuivra ses activités, et la composition des membres changera.

Une question est digne d'intérêt : on pourrait penser que les préoccupations relatives à la sécurité dans la collectivité sont grandement liées au terrorisme; c'est ce que je croyais. L'un des membres a dit que les habitants de la C.-B. sont préoccupés par la grippe aviaire et les inondations dans la vallée. Il se demande s'il ne s'agit pas également là de questions relatives à la sécurité. C'est un vaste mandat, mais il permet d'informer le gouvernement du stress vécu par les collectivités.

Nous n'avons pas le pouvoir d'insister auprès du gouvernement afin qu'il mette en œuvre nos recommandations. Nous pouvons simplement donner nos opinions et partager nos préoccupations. En ce qui concerne le recrutement, l'embauche et la formation relative à la diversité, des organismes gouvernementaux communiquent déjà avec les membres de la table ronde et leur demandent de proposer des idées sur ce qu'ils prévoient faire. Nous représentons une ressource pour eux. Le fait qu'ils nous sondent est intéressant en soi.

It is also interesting to note that there has been a change in culture. Organizations like CSIS have historically had closed and secretive cultures. Suddenly, the government has told them that they have to meet and talk with various people and groups. There is a paradigm shift in culture. These changes will not happen overnight. We are a one-issue organization.

There is a move to reach out to the youth of this community and ask them what the problems are. Having seen what has happened in the U.K., we want to ensure that we are better informed.

We want to investigate what Canada would do in the case of an event here. We want to ensure that communities work with each other and with government to reduce negative impact.

There are many valuable things this body can do, but we would not pretend to be able to influence legislation overnight. We are pleased to do whatever we can do, and we recognize our constraints. The government has been supportive. We prepare our own agendas. We decide who will attend, what discussions we will have and how we will proceed. We are in charge. We say what we like. We have the freedom to meet with the media. We feel relatively independent within that framework.

**Senator Joyal:** You must decide on the priorities you want to address on a yearly basis since your membership is temporary.

**Dr. Lakhani:** Membership is for three years.

**Senator Joyal:** In that time you must learn the complexities of the system and establish initiatives to reach out to the communities, especially the Muslim and Arab communities, which seems to me to be one of the priorities the round table must address. Representatives of the Arab communities attended a meeting here with us. I do not know whether you had the opportunity to read the record of the proceedings. They are unhappy as they have the perception that they have been sidelined by the round table because no one from their community in Toronto and Montreal was included in the group. I got the perception that they are not part of the initiatives. You need to reach out to that group in a special way.

Could we have your corporate plan so that we can see what you intend to do in the next year in relation to that community so that we can decide whether we should make any recommendation in our report that would help you to achieve your objective?

**Dr. Lakhani:** I am sorry that any group feels that their concerns are not our concerns. We have a number of people from the Muslim communities. We have Ashraf Ghanem from Eastern Canada, although not from Toronto area, who has an Arab background. We did not choose who should sit on the table. If this is a major issue then, as turnover occurs, hopefully there

Il est également intéressant de remarquer le changement qui s'est produit en ce qui concerne la culture. Depuis toujours, des organismes comme le SCRS ont des cultures fermées et secrètes. Tout d'un coup, le gouvernement leur a dit qu'ils devaient rencontrer diverses personnes et divers groupes et leur parler. Il y a un changement de paradigme dans la culture. Ce changement ne se produira pas du jour au lendemain. Notre organisme ne s'occupe que d'une question.

On constate un mouvement visant à se rapprocher des jeunes de cette collectivité et à leur demander de parler des problèmes qu'ils vivent. Après avoir vu ce qui s'est passé au R.-U., nous voulons nous assurer que nous sommes mieux informés.

Nous voulons faire une enquête pour savoir ce que le Canada ferait si un événement se produisait ici. Nous voulons nous assurer que les collectivités collaborent les unes avec les autres et avec le gouvernement pour atténuer les effets négatifs.

Cet organe peut mettre en œuvre de nombreuses mesures importantes, mais nous ne prétendons pas être en mesure d'influer immédiatement sur la loi. Nous sommes heureux de faire notre possible et nous reconnaissons nos contraintes. Le gouvernement nous a offert du soutien. Nous préparons nos propres programmes. Nous décidons des participants, des discussions que nous aurons et de la façon dont nous procéderons. Nous sommes responsables. Nous disons ce que nous voulons. Nous avons la liberté de rencontrer les médias. Nous nous sentons relativement indépendants au sein de ce cadre.

**Le sénateur Joyal :** Comme votre statut de membre est temporaire, vous devez décider des priorités que vous souhaitez aborder chaque année.

**Dr Lakhani :** Nous sommes membres pendant trois ans.

**Le sénateur Joyal :** Au cours de cette période, vous devez apprendre les complexités du système et établir des initiatives pour vous rapprocher des collectivités, surtout des collectivités musulmanes et arabes, ce qui me semble être l'une des priorités que doit aborder la table ronde. Des représentants des collectivités arabes ont participé à une rencontre avec nous. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de lire le compte rendu des délibérations. Ils ne sont pas heureux puisqu'ils ont l'impression qu'ils ont été laissés de côté par la table ronde, qui ne comprend aucun membre de leur collectivité de Toronto et de Montréal. J'ai l'impression qu'ils ne font pas partie des initiatives. Vous devez spécialement vous rapprocher de ce groupe.

Pourrions-nous recevoir votre plan organisationnel afin que nous puissions voir ce que vous avez l'intention de faire au cours de la prochaine année en ce qui concerne cette collectivité? De cette façon, nous pourrions décider si nous devons formuler une recommandation dans notre rapport qui pourrait vous aider à atteindre votre objectif.

**Dr Lakhani :** Je suis désolé si un groupe a l'impression que ses préoccupations ne sont pas les nôtres. Notre groupe comprend plusieurs personnes provenant de collectivités musulmanes. Il y a Ashraf Ghanem, qui vient de l'est du Canada, mais pas de la région de Toronto, qui est arabe. Nous n'avons pas choisi les participants à la table. S'il s'agit d'un problème majeur, nous

will be representatives from those groups. They know about us; we are accessible. The group I spoke to in Edmonton is an umbrella organization that includes a representative from the Arab community as well. We are agreeable to whatever they want. If they want us to facilitate further meetings, we are happy to do that. Our Ontario members are here and immediately accessible to this group.

Simply because certain individuals are not at the table they should not feel that we do not care about their issues. The issues that they have raised about profiling, feeling intimidated and being harassed have been discussed at the round table. When it is time to decide on future appointees, the government could keep that in mind. That is not something I can do.

As to our plan for the future, as you can imagine, we are getting a better understanding of the issues. The question was whether we should have hearings in only one city or across the country and invite groups to speak. Often the same groups have representation in various fora. Perhaps we need more focus group meetings with the communities. We are certainly working on that now. At our next meeting we will finalize how to go about this.

I can see us in different centres across the country having two, three, four or five of our members spending two or three days in one meeting to discuss specific answers to specific questions. I would prefer that as opposed to saying, "Look, we have heard everything about anti-terrorism legislation. You are dealing with that in an effective way here. There is no point in duplicating what you are doing." We would like to hear about how communities can be part of the solution. How do they take ownership of dealing with potential terrorism? How do schools deal with the education of the young?

The whole issue of teaching of hate in certain religious schools is a potentially serious issue, at least having spoken to folks in the U.K. Young children, who are vulnerable, can be easily inflamed. Is that going on here? We need to know if it is going on in these communities. Is there something we need to do? Should the government start funding the education of some of these teachers within the Canadian context? Then there would be a Canadian context to what they teach.

The discussions are already being facilitated by people in our round table in their own communities. Our member in Regina invited interfaith groups and leaders of the Muslim community to meet with Minister McLellan. They asked her all the questions that concern them. In other words, a forum

espérons que, au moment du changement de la composition de la table ronde, il y aura des représentants provenant de ces groupes. Ils nous connaissent; nous sommes accessibles. Le groupe auquel j'ai parlé à Edmonton est un organisme-cadre qui comprend également un représentant de la collectivité arabe. Nous tenterons de répondre à toutes leurs demandes. S'ils souhaitent que nous facilitions d'autres réunions, nous serons heureux de le faire. Nos membres de l'Ontario sont ici et sont immédiatement mis à la disposition de ce groupe.

Les groupes ne devraient pas avoir l'impression que nous ne prêtons pas attention à leurs problèmes simplement parce que personne ne les représente à la table. Dans le cadre de la table ronde, nous avons discuté des problèmes qu'ils ont soulevés concernant le profilage, le sentiment d'intimidation et le fait d'être harcelés. Lorsque le moment sera venu de nommer d'autres membres, le gouvernement devrait garder cela à l'esprit. Ce n'est pas quelque chose que je peux faire.

Quant à notre plan pour l'avenir, comme vous pouvez l'imaginer, nous comprenons mieux les problèmes. La question était de savoir si nous devons tenir des audiences dans une seule ville ou partout au pays et si nous invitons ou non des groupes à venir s'exprimer. Il arrive souvent que les mêmes groupes soient représentés dans divers groupes de discussion. Peut-être nous faut-il tenir davantage de groupes de discussion avec les collectivités. Nous travaillons certainement en ce sens. Au cours de notre prochaine réunion, nous parachèverons la façon de procéder à cet égard.

Je peux nous voir dans différents centres partout au pays et demander à deux, trois, quatre ou cinq membres de passer deux ou trois jours en réunion pour discuter de réponses précises à des questions précises. Je préférerais cette option plutôt que de dire : « Regardez, nous avons tout entendu à l'égard de la loi antiterroriste. Vous traitez la question de façon efficace. Cela ne vaut pas la peine de faire le même travail que vous. » Nous aimerions entendre la façon dont les collectivités peuvent faire partie de la solution. Comment s'approprient-elles le fait de faire face au terrorisme éventuel? De quelle façon les écoles abordent-elles l'éducation des jeunes?

L'ensemble de la question de l'enseignement de la haine dans certaines écoles confessionnelles est une question potentiellement grave, au moins si nous nous fions à ce que nous ont dit les habitants du R.-U. Les jeunes enfants, qui sont vulnérables, peuvent facilement s'enflammer. Est-ce que cela se produit ici? Nous devons savoir si c'est ce qui arrive dans ces collectivités. Pouvons-nous faire quelque chose? Le gouvernement devrait-il commencer à financer l'éducation de certains de ces enseignants à l'égard du contexte canadien? Dans ce cas, leur enseignement tiendrait compte du contexte canadien.

Des participants à notre table ronde animent déjà des discussions dans leur propre collectivité. Notre membre de Regina a invité des groupes interconfessionnels et des chefs de la collectivité musulmane à rencontrer la ministre McLellan. Ces personnes lui ont posé toutes les questions qui les préoccupaient.

for them to raise the issues is being provided. Yes, it has happened in Regina.

A similar thing is being worked on by our member from Hamilton for certain parts of the Ontario Muslim community. I think this is being repeated across the province.

Part of the strategy is to reach out to the communities to ensure that they have a chance to meet with key people in government, CSIS, RCMP or whatever it is. They want to hear it from government. The divide is big, as you have heard from people who have made presentations to this committee. We hope to bridge that divide and at least give them a chance to talk to one another head on. Government desperately needs that opportunity. These communities want to have that platform as well.

**Senator Joyal:** Therefore you have not yet defined that plan of action.

**Dr. Lakhani:** Not every “t” has been crossed, not every “i” dotted.

**Senator Joyal:** Would you say that for a period of time your priority will be to establish a link with all the Muslim and Arab communities in Canada? In that context, you feel that the first approach is to define the priorities and so on, and say that this is what we suggest as being the priority in terms of the perceptions of Canadians generally in regard to racial profiling. Then we could have the perception, at least myself as a member of the committee, that there is something in action which, at one point in time, will produce a result. As you have said yourself, Canada is so vast.

I see from your membership there are many communities from various cultural groups that have participated in your round table. The priority of the round table is in the context of the implication of the anti-terrorist legislation and the way those communities feel about it. In order for us to make recommendations to the minister as to whether more support is needed, that is what we need to know. We need to be satisfied in the coming years that it will be implemented.

What I am trying to get from you is that there is an institution in place which has the right support, the right membership and the right objectives as to what to achieve and that it is not put in an impossible situation because it does not have the necessary means to achieve its desired results. Personally, I have to satisfy myself about those questions when I am listening to you. Otherwise, it is unfair to expect from you something that you cannot deliver because that is beyond the means you have available on a daily basis.

**Dr. Lakhani:** If you are saying that we have focussed on just one community, we have not. There is community interest out there. Certainly, we realize the Muslim community is the one which feels the most vulnerable. I know that because I talk to

En d'autres mots, on leur offre une tribune afin qu'ils puissent soulever les questions qui les préoccupent. Oui, c'est arrivé à Regina.

Notre membre de Hamilton travaille sur un projet semblable pour certaines parties de la collectivité musulmane de l'Ontario. Je crois que l'on répète actuellement l'expérience partout dans la province.

Une partie de la stratégie consiste à se rapprocher des collectivités pour s'assurer qu'elles ont l'occasion de rencontrer des personnes clés du gouvernement, du SCRS, de la GRC ou de tout autre organisme. Elles veulent obtenir l'information directement du gouvernement. L'écart est grand, comme vous l'avez entendu de personnes qui ont présenté des exposés devant votre comité. Nous espérons combler cet écart et au moins leur donner l'occasion de se parler face à face. Le gouvernement a désespérément besoin de cette occasion. Ces collectivités souhaitent également disposer de cette tribune.

**Le sénateur Joyal :** Par conséquent, vous n'avez pas encore défini ce plan d'action.

**Dr Lakhani :** Tout n'est pas encore complètement parachevé.

**Le sénateur Joyal :** Diriez-vous que, pendant une certaine période, votre priorité consistera à établir un lien avec toutes les collectivités musulmanes et arabes du Canada? Dans ce contexte, vous croyez que la première approche consiste à définir les priorités et ainsi de suite et vous dites que c'est ce que nous avons proposé comme priorité à l'égard de la perception générale des Canadiens en ce qui concerne le profilage racial. Puis, nous pourrions avoir l'impression, au moins moi en tant que membre du comité, qu'il existe une mesure qui, à un certain moment, produira un résultat. Comme vous l'avez dit vous-même, le Canada est vaste.

D'après la provenance de vos membres, je vois que de nombreuses collectivités de divers groupes culturels ont participé à votre table ronde. La priorité de la table ronde concerne les répercussions de la loi antiterroriste et la façon dont les collectivités réagissent par rapport à cette loi. Afin que nous puissions formuler des recommandations à la ministre concernant l'opportunité de vous offrir davantage de soutien, c'est ce que nous devons savoir. Nous devons avoir la conviction que, au cours des prochaines années, cela sera mis en œuvre.

Ce que je tente de vous faire dire, c'est qu'il existe une institution en place qui obtient le soutien adéquat, présente une bonne composition et souhaite atteindre les bons objectifs, et qui n'est pas placée dans une situation impossible, car elle ne dispose pas des moyens nécessaires pour réaliser ses résultats escomptés. Personnellement, je dois tirer ces questions au clair lorsque je vous écoute. Autrement, il est injuste de s'attendre à ce que vous mettiez en œuvre quelque chose que vous ne pouvez pas réaliser puisque cela va au-delà des moyens mis à votre disposition chaque jour.

**Dr Lakhani :** Si vous dites que nous avons uniquement mis l'accent sur une collectivité, vous faites erreur. Les collectivités manifestent de l'intérêt. Nous avons constaté que la collectivité musulmane est celle qui se sent le plus vulnérable. Je le sais parce

these groups all the time in Edmonton. In fact, we are scheduling a formal meeting in Edmonton with Minister McLellan to meet this umbrella group. Down the road, we will bring in people from the RCMP and CSIS to meet with this group as well.

Although we have not outlined it, this is the first group we have to target. It is actually happening. Our Regina member is having a major conference on national security and the Canadian mosaic in November. Key Muslim leaders will speak at the meeting, and Muslim delegates will attend. People from our committee will be there to meet with these leaders in the various committees, to talk to them and to learn from them.

We recognize as a round table that this sort of disproportionate impact is perceived to be largest on the Arab and Muslim communities. They are part and parcel of the Muslim group to whom we will speak. That group is one of the key groups with whom we will be speaking. However, that does not preclude input by other groups as well.

**Senator Joyal:** I am asking if you have a plan concerning all the other communities that need to be addressed. You have mentioned others, which underlines the reality of Canada which is so diverse. I wanted to satisfy myself that the community that feels the most targeted by the anti-terrorist legislation is addressed so that, within the next two or three years, we will have achieved progress to eliminate that perception and that Canadian citizens of Lebanese extraction will not feel marginalized in their own country. They are honest and law-abiding citizens who want to contribute to the well-being of Canada. You have to reach those people, too. It is more important than anything else to bring all the other communities together.

What I am trying to understand from you is your strategic plan to approach that community which, in my opinion, is the priority community in relation to the anti-terrorist legislation.

**Dr. Lakhani:** We recognize the impact on that community. As I have said, we have already had a number of meetings. I have had meetings in Edmonton. The minister will now be meeting with this Muslim umbrella group. We had an opportunity in Regina where the minister met with interfaith groups, largely comprised of various Muslim groups as well. Similar things which we are facilitating will occur across the country.

At the moment, we do not have the plan down to the last detail. However, it is certainly in the works. In a year's time we will be able to look back and know how many group we have met with, and we will know how far we got with these different organizations.

**Mr. Whittingham:** On the other side of the coin, part of my title is "Portfolio Relations and Public Affairs" which entails a number of things. One is strategic policy and planning for the

que je parle tout le temps à ces groupes à Edmonton. En fait, nous fixons actuellement un rendez-vous pour tenir une réunion officielle à Edmonton avec la ministre McLellan en vue de rencontrer ce groupe-cadre. Au bout du compte, nous réunirons des gens de la GRC et du SCRS, qui rencontreront également ce groupe.

Même si nous n'avons pas souligné ce point, il s'agit du premier groupe que nous devons cibler. C'est ce que nous faisons actuellement. Notre membre de Regina tient une importante conférence sur la sécurité nationale et la mosaïque canadienne en novembre. Des chefs musulmans clés parleront au cours de la réunion à laquelle participeront des délégués musulmans. Des représentants de notre comité seront présents pour rencontrer ces chefs de diverses collectivités, parler avec eux et en apprendre davantage sur eux.

En tant que membres d'une table ronde, nous reconnaissons que ce genre de répercussions disproportionnées est davantage perçu par les collectivités arabes et musulmanes. Elles font partie intégrante du groupe musulman auquel nous parlerons. Ce dernier représente l'un des groupes clés avec lesquels nous parlerons. Toutefois, cela n'empêche pas d'autres groupes de formuler également des commentaires.

**Le sénateur Joyal :** Je vous demande si vous avez un plan concernant toutes les autres collectivités dont on doit tenir compte. Vous en avez mentionné d'autres, ce qui souligne la réalité du Canada, qui est si diversifié. Je voulais déterminer si l'on tient compte de la collectivité qui se sent la plus ciblée par la loi antiterroriste de façon que, au cours des deux ou trois prochaines années, lorsque nous aurons réalisé des progrès en vue d'éliminer cette perception, les citoyens canadiens d'origine libanaise ne se sentiront pas marginalisés dans leur propre pays. Ce sont des citoyens honnêtes et respectueux de la loi qui veulent contribuer au bien-être du Canada. Vous devez également vous rapprocher de ces personnes. Le plus important, c'est de rassembler toutes les autres collectivités.

Je tente de connaître votre plan stratégique pour vous rapprocher de cette collectivité qui, selon moi, représente la collectivité prioritaire en ce qui concerne la loi antiterroriste.

**Dr Lakhani :** Nous sommes conscients des répercussions sur cette collectivité. Comme je l'ai déjà dit, nous avons déjà tenu plusieurs rencontres. J'ai participé à des rencontres à Edmonton. La ministre rencontrera bientôt ce groupe-cadre musulman. À Regina, la ministre a rencontré des groupes interconfessionnels, essentiellement des groupes musulmans. Nous mettons en œuvre des événements semblables partout au pays.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas arrêté le plan dans ses moindres détails. Toutefois, des travaux sont certainement en cours. Dans environ un an, nous serons en mesure d'examiner ce que nous avons fait et de savoir combien de groupes nous avons rencontrés et nous saurons à quel point nous sommes rendus à l'égard de ces différents organismes.

**M. Whittingham :** Par ailleurs, une partie de mon titre contient le terme « Relations interorganisationnelles et publiques du portefeuille », ce qui englobe plusieurs choses. L'une d'entre

portfolio. I am responsible for the report on plans and priorities, as well as the departmental performance report for Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

I am also responsible for communications. As such, I am responsible for citizen and community outreach and engagement. The priority from the portfolio's perspective is to reach out and engage in discussion across the portfolio, including with the RCMP and the work it is doing on its bias-free policing. This includes discussions with the Canada Border Services Agency and its fairness initiative and CSIS's initiative in working closely with the RCMP in reaching out to Muslim communities. As well, there is the broader community outreach which is being done from the department's position. I think all that fits together.

As you were talking, senator, one of the things that struck me was that, if we did not have a Cross-Cultural Roundtable on Security right now we would probably want to create one. It allows us to share some of the thinking we are doing at the portfolio level about the ministerial level. As well, it enables us to see officials reaching out and understanding the various communities, especially the Muslim community, in today's reality. On the part of the departmental people, whether they are officials with RCMP, CSIS or the department, it allows them an opportunity to understand the concerns of the Muslim people. The two-way exchange is critical right now. We are working on those initiatives.

We are working with the Cross-Cultural Roundtable to help us understand the things we need to build on. This includes, for example, a brochure that would be usable by all communities concerning what the mandate of all these different security agencies is and why they might come into interaction with individuals. We would provide that pamphlet in a number of languages and it would be available to people broadly across the country. It all fits together.

It is not as if the Cross-Cultural Roundtable has a responsibility to deliver everything there is to deliver on outreach. They help us do that by both facilitating and advising us on some of the concerns.

**Senator Joyal:** Thank you for that explanation. I do not want to play politics here, but the round table was put together in March 2005 and the legislation was adopted in December 2001. It took three years for the department to come forward with the round table. During the debate we had here on the first bill, the round table was expressed as a need. My colleague, Senator Jaffer, was one of the people who expressed that view, and similar

elles concerne la planification et les politiques stratégiques du portefeuille. Je suis responsable du Rapport sur les plans et les priorités, de même que du Rapport sur le rendement du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada.

Je suis également responsable des communications. À ce titre, je suis responsable de la sensibilisation des citoyens et des membres de la collectivité et de leur mobilisation. Au sein du portefeuille, la priorité consiste à mobiliser les gens et à participer à des discussions entre les différents services du portefeuille, notamment avec la GRC à l'égard du travail qu'elle accomplit en ce qui concerne ses services de police impartiaux. Cela comprend des discussions avec les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada concernant son initiative en matière d'équité et l'initiative du SCRS visant à travailler en étroite collaboration avec la GRC en vue de se rapprocher des collectivités musulmanes. De même, le ministère met actuellement en place une vaste stratégie communautaire. Je crois que tout s'enchaîne.

Pendant que vous parliez, sénateur, une des choses qui m'ont frappé concernait le fait que, si nous ne disposons pas d'une Table ronde transculturelle sur la sécurité à l'heure actuelle, nous voudrions probablement en créer une. Elle nous permet de mettre en commun certaines des réflexions que nous émettions au sein du portefeuille à l'égard de la ministre. De même, elle nous permet de voir des représentants officiels se rapprocher de diverses collectivités, surtout les collectivités musulmanes, et tenter de les connaître en tenant compte de la réalité actuelle. En ce qui concerne les personnes travaillant au ministère, que ce soit des représentants de la GRC, du SCRS ou du ministère, cela leur donne l'occasion de connaître les préoccupations des musulmans. Actuellement, l'échange bilatéral est critique. Nous travaillons à mettre en œuvre ces initiatives.

Nous collaborons actuellement avec les membres de la Table ronde transculturelle pour nous aider à connaître les éléments sur lesquels nous devons nous fonder. Cela comprend, par exemple, la publication d'une brochure à l'intention de toutes les collectivités concernant le mandat de toutes ces différentes agences de sécurité et les raisons pour lesquelles elles pourraient interagir avec les membres de ces collectivités. Nous pourrions offrir cette brochure en plusieurs langues, et elle serait grandement accessible aux personnes de partout au pays. Tout s'enchaîne.

Ce n'est pas comme si les membres de la Table ronde transculturelle avaient la responsabilité de mettre en œuvre toutes les activités découlant des services d'approche. Ils nous aident en animant des rencontres et en nous donnant des conseils sur certaines préoccupations.

**Le sénateur Joyal :** Je vous remercie de cette explication. Je ne veux pas faire de politiquerie ici, mais la table ronde a été créée en mars 2005, et la loi a été adoptée en décembre 2001. Il a fallu trois ans au ministère pour créer la table ronde. Au cours du débat que nous avons mené ici à l'égard du premier projet de loi, on a mentionné que la table ronde était une nécessité. Ma collègue, le sénateur Jaffer, était l'une des personnes qui avait exprimé cette

views were expressed on the other side. We thought it was important. You happened to join this in the last three months. Welcome aboard.

The department, aside from the plans of the round table, has other plans to address. Some situations are beyond what the round table can do. That is why I thought Dr. Lakhani has been put into an impossible position as far as what we can expect from him.

The department must be responsible for the strategic planning of the overall government goal and the objectives we need to achieve. We are happy to see there is somebody now in command that understands the very serious and I should say sensitive aspect of the performance of the anti-terrorist legislation. Will you come forward with a plan?

**Mr. Whittingham:** At the moment we are working on exactly that.

**The Chairman:** As an addendum to the discussion, I thought it might be useful for us to identify some of the witnesses who have mentioned your round table to this committee. Certain people have engaged in one way or another with you and would like to do so again.

We had before us the Canadian Muslim Lawyers Association, the Canadian Council for Refugees, the Canadian Arab Federation, the Canadian Council on American-Islamic Relations, the Canadian Islamic Congress, the Coalition of Muslim Organizations, the African Canadian Legal Clinic and the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women of Canada. The last two were here one night a week ago.

We assured them that the intent of this round table would be better understood by us when we heard from you, but we were certain it had been created in order to be a positive source in dealing with this very difficult issue. Had we not had this connection and dialogue so far, we were sure the round table would wish to do so in the future.

This has been a major issue in this round of hearings which started last December. It was also a major issue three years ago and, indeed, one that was clearly recognized in the report we made at that time. Certainly last week, the indication from the witnesses was that they were eager to be engaged in what you are doing.

**Senator Day:** I want to thank you for being here, Dr. Lakhani, and thank you for the explanation of what you perceive being a role for the round table. I suspect that your major role over the next while will be to manage expectations of what you can achieve, given your mandate.

opinion, et des personnes de l'autre côté ont exprimé des opinions semblables. Nous croyions que c'était important. Vous êtes arrivé dans le portrait au cours des trois derniers mois. Bienvenue à bord.

En plus des plans de la table ronde, le ministère doit tenir compte d'autres plans. Certaines situations dépassaient la capacité de la table ronde. C'est pourquoi je pense que Dr Lakhani s'est trouvé dans une position impossible en ce qui concerne ce que nous pouvons attendre de lui.

Le ministère doit être responsable de la planification stratégique du but et des objectifs généraux du gouvernement que nous devons atteindre. Nous sommes heureux de constater qu'il y a actuellement une personne responsable qui comprend l'aspect très sérieux, et je devrais dire la nature délicate, du rendement de la loi antiterroriste. Allez-vous élaborer un plan?

**M. Whittingham :** À l'heure actuelle, c'est exactement ce que nous faisons.

**La présidente :** Pour ajouter un *addenda* à la discussion, je crois qu'il pourrait être utile pour nous d'identifier certains des témoins qui ont fait part de l'existence de votre table ronde à notre comité. Certaines personnes ont collaboré d'une façon ou d'une autre avec vous et aimeraient le faire encore une fois.

Nous avons entendu les témoignages des représentants de la Canadian Muslim Lawyers Association, du Conseil canadien pour les réfugiés, de la Fédération canado-arabe, du Conseil sur les relations américano-islamiques du Canada, du Canadian Islamic Congress, de la Coalition of Muslim Organizations, de la African Canadian Legal Clinic et de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada. Les représentants des deux derniers organismes ont passé une soirée ici au cours de la semaine dernière.

Nous les avons assurés du fait que nous comprendrions mieux le but de cette table ronde après avoir entendu votre témoignage, mais nous étions certains qu'elle avait été créée pour représenter une source positive visant à régler ce problème très difficile. Si nous n'avions pas établi ce lien et mené ce dialogue jusqu'à maintenant, nous étions sûrs que les membres de la table ronde auraient aimé agir de la sorte à l'avenir.

Cela a représenté une question importante au cours de cette série d'audiences, qui a commencé en décembre dernier. C'était également une question importante il y a trois ans; nous l'avions clairement reconnu dans le rapport que nous avions produit à ce moment-là. La semaine dernière, les témoins ont certainement montré qu'ils étaient intéressés à participer à ce que vous faisiez.

**Le sénateur Day :** J'aimerais vous remercier, Dr Lakhani, d'être présent et d'avoir expliqué votre perception du rôle de la table ronde. Je présume que votre rôle principal au cours des prochains mois consistera à vous occuper des attentes relatives à ce que vous pouvez réaliser, compte tenu de votre mandat.

Our mandate here, in a very narrow sense, arises out of the anti-terrorism legislation. We have all agreed we should look at the broader government programs in relation to anti-terrorism. That is why, initially, a lot of our questions related to what you are recommending as a change to the anti-terrorism legislation.

Being established for over a year, the round table has been a matter of considerable concern to us. During the formation, it was mentioned that 238 nominees were nominated and reviewed. Taking that number, 15 were chosen. Could you give us the criterion used to choose those 15? I believe you indicated that it was probably done by the ministers. I do not understand.

We are dancing around this issue concerning there being no representative from the large Muslim communities in Toronto and Montreal, but Dr. Lakhani pointed out there is significant representation of the Muslim community in the 15 members. Why is it that the Muslim communities in Toronto and Montreal do not feel represented on the round table?

**Mr. Whittingham:** Four criteria were put forward and advertised. First was awareness of security matters as they relate to the community and relevant community dynamics. Second was the knowledge and experience in engaging diverse and pluralistic communities. Third was the ability to facilitate the exchange of information with communities. The fourth was a commitment to building community capacity and safer communities.

When all of that was put together and when 238 applications were received, the applicants were informed that regional gender and linguistic representation would also be a factor in choosing the people.

An interdepartmental committee, including Heritage Canada, the Department of Justice, the Department of Public Safety and Emergency Preparedness and the Privy Council office, I believe, went through the 238 applications and produced a grid, in essence. They put forward this grid to ministers saying: "Here is what this represents in terms of the communities they represent, the backgrounds they represent and the regions they represent." I do not think anybody specifically mentioned Toronto, but they would have specified the provinces, that is, Ontario, the Maritimes, Quebec and so on. It would have included the number of people of Muslim background or other faiths, like the Sikhs. Two members are Sikhs. The membership was chosen by ministers on that basis.

There are quite a few Muslim representatives in the group of 15, but why there was none from Toronto. I am not sure why that is so.

**Senator Day:** Will you check into that for us?

Notre mandat à nous, au sens strict, découle de la loi antiterroriste. Nous nous sommes tous entendus pour dire que nous devrions examiner les vastes programmes gouvernementaux relatifs à la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi, au départ, un grand nombre de nos questions portaient sur vos recommandations à l'égard d'une modification de la loi antiterroriste.

Comme elle a été créée il y a plus d'un an, la table ronde nous préoccupait considérablement. On a mentionné que, avant sa création, on avait reçu 238 candidatures, que l'on a dû passer en revue. De ce nombre, 15 ont été retenues. Pouvez-vous nous préciser les critères utilisés pour choisir ces 15 personnes? Je crois que vous avez mentionné que c'était probablement les ministres qui avaient fait ce choix. Je ne comprends pas.

Nous tournons autour du problème concernant le fait qu'il n'y a aucun représentant provenant des grandes collectivités musulmanes de Toronto et de Montréal, mais Dr Lakhani a souligné qu'il y avait une représentation importante de membres de la collectivité musulmane parmi ces 15 personnes. Pourquoi les membres des collectivités musulmanes de Toronto et de Montréal n'ont-ils pas l'impression d'être représentés à la table ronde?

**M. Whittingham :** On a utilisé quatre critères, que l'on a fait connaître. Tout d'abord, il y avait la sensibilisation aux questions en matière de sécurité liées à la collectivité et à sa dynamique pertinente. Ensuite, on tenait compte des connaissances et de l'expérience en ce qui concerne le fait de mobiliser diverses collectivités pluralistes. De plus, on jugeait la capacité de faciliter l'échange de renseignements avec les collectivités. Enfin, il y avait un engagement à renforcer la capacité communautaire et à bâtir des collectivités plus sûres.

Après avoir respecté tous les critères et envoyé leur demande, les 238 candidats ont été avisés du fait que l'on tiendrait également compte de la représentation des régions, du sexe et des groupes linguistiques au moment de choisir les membres de la table ronde.

Un comité interministériel, comprenant Patrimoine canadien, le ministère de la Justice, le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et le Bureau du Conseil privé, je crois, a passé en revue les 238 candidatures et a, essentiellement, produit une grille. Les membres du comité l'ont envoyée aux ministres en disant : « Voici les collectivités, les milieux et les régions qu'ils représentent. » Je ne crois pas que quiconque ait mentionné de façon particulière la ville de Toronto, mais on aurait précisé les provinces, c'est-à-dire l'Ontario, les Maritimes, le Québec et ainsi de suite. Cela aurait compris le nombre de personnes musulmanes ou d'une autre confession, comme les Sikhs. Deux des membres sont sikhs. Les ministres ont choisi les membres de cette façon.

Il y a de nombreux représentants musulmans dans le groupe de 15 personnes, mais pourquoi n'y en a-t-il pas de Toronto? Je ne sais pas vraiment pourquoi c'est comme ça.

**Le sénateur Day :** Pouvez-vous vous renseigner à ce sujet pour nous?

**Mr. Whittingham:** That is beyond my ability. Ministers would have made that choice.

**Senator Day:** I understand. You can ask the minister and, if he doesn't want to answer your question, we can ask the minister. I read somewhere that, if a potential member were a member of an organization that receives government funding, then that person would have a conflict of interest and could not serve. Are you aware of that? Have any been refused because they were members of organizations that receive government funding? Have any been required to withdraw from a particular organization for that reason?

**Mr. Whittingham:** I am not sure, but I will get back to you on that, as well as our response on the funding aspect. We have members who are affiliated with an organization in receipt of government funding who would find themselves in conflict if they were to influence the round table in a way that could benefit that organization.

**Senator Day:** Yes.

**Mr. Whittingham:** The last few words are important: "...that could benefit that organization." I am not sure if anybody was refused membership on the basis of funding, but I will obtain that information for the committee.

**Senator Day:** My final question is for Dr. Lakhani. I will try to express this in a manner that shows some sensitivity but it arises out of your point about leaders in a particular community educating young people toward hatred. A new clause in the proposed legislation in England states that those leaders, whether they be educators or clerics, can be expelled from the country for an activity that incites hatred. Is part of your mandate in Canada to determine whether this kind of thing is happening? Is part of your mandate to try to encourage counterpoints of view so that there will not be a public formation of an opinion that everyone is reading from or interpreting the Koran, the Bible or other holy book in such a way as to promote intolerance of those who do not follow one particular way of thinking?

**Dr. Lakhani:** I certainly understand the diversity of Islam because I am Muslim. There are Muslims in every part of the world — from Indonesia, to Saudi Arabia, to Africa, et cetera — and we are all culturally different. I recognize that.

**Senator Day:** May I interrupt you to say that we are not picking on the Koran only and the diversity in the Muslim community. The same diversity exists in Christian communities, and they might be even more diverse. I do not want to speak to only one holy book on this question.

**Dr. Lakhani:** One issue that we have to address with different communities is the ability to empower them to recognize within their own communities that certain aspects require attention. In the U.K., it might be a little more extreme. Many people have fled

**M. Whittingham :** C'est au-delà de ma capacité. Les ministres ont fait ce choix.

**Le sénateur Day :** Je comprends. Vous pouvez demander au ministre, et, s'il ne veut pas répondre à votre question, nous pouvons lui demander. J'ai déjà lu quelque part que, si un candidat éventuel était membre d'un organisme qui reçoit du financement du gouvernement, cette personne serait en conflit d'intérêts et ne pourrait pas siéger à la table ronde. Étiez-vous au courant? A-t-on déjà refusé des candidats parce qu'ils étaient membres d'organismes qui recevaient du financement du gouvernement? A-t-on déjà demandé à un candidat de se retirer d'un organisme particulier pour cette raison?

**M. Whittingham :** Je ne suis pas certain, mais je vous fournirai des précisions sur ce sujet, de même que notre réponse concernant l'aspect du financement. Il y a des membres de notre groupe qui font partie d'un organisme qui reçoit du financement public, et le gouvernement se trouverait en conflit d'intérêts s'il tentait d'influencer les membres de la table ronde de façon à faire profiter cet organisme.

**Le sénateur Day :** Oui.

**M. Whittingham :** Les derniers mots sont importants : « ...à faire profiter cet organisme. » Je ne sais pas si on a déjà refusé une candidature en raison du financement, mais je vais obtenir ce renseignement pour le comité.

**Le sénateur Day :** Ma dernière question s'adresse à Dr Lakhani. Je vais tenter de l'exprimer de façon à faire preuve d'une certaine sensibilité, mais elle découle du point que vous avez soulevé concernant les chefs d'une collectivité particulière qui enseignent la haine aux jeunes. Un nouvel article de la loi proposée en Angleterre énonce que ces chefs, qu'ils soient des pédagogues ou des religieux, peuvent être expulsés du pays en raison d'une activité qui incite à la haine. Une partie de votre mandat au Canada consiste-t-elle à déterminer si ce genre d'activité a lieu ici? Dans le cadre de votre mandat, devez-vous tenter d'encourager les gens à avoir d'autres opinions afin qu'ils ne croient pas que tout le monde lit le Coran, la Bible ou toutes autres écritures saintes ou les interprète de façon à promouvoir l'intolérance envers ceux qui ne se conforment pas à un schème de pensée particulier?

**Dr Lakhani :** Je comprends certainement la diversité de l'Islam, car je suis musulman. Il y a des musulmans dans chaque région du monde — en Indonésie, en Arabie saoudite, en Afrique, et cetera — et nous sommes tous différents sur le plan culturel. Je reconnais ce fait.

**Le sénateur Day :** Puis-je vous interrompre pour dire que nous ne ciblons pas uniquement le Coran et la diversité de la collectivité musulmane. La même diversité existe dans les collectivités chrétiennes, qui pourraient même être encore plus diversifiées. Je ne veux pas parler d'une seule écriture sainte en ce qui concerne cette question.

**Dr Lakhani :** L'une des questions que nous devons aborder avec les différentes collectivités est la capacité de les habiliter à reconnaître que certains aspects exigent qu'on y porte attention. Au R.-U., c'est peut-être un peu plus extrême. De nombreuses

from their native countries because of the threat of persecution due to their strong views. They may have been preaching certain philosophies, et cetera, but these are only the two or three that we hear about. Certainly, everyone can think that anyone who preaches is preaching hate. That is an easy and simplistic conclusion to draw, but people do that.

Our role is one of reaching out to the communities — Muslim and Jewish alike — to ask how we can ensure, particularly after the London episode, that our youth understand what it is to be part of a country and a community while maintaining the ability to practice faith in a country that allows us the freedom to practice our faith. I would like to see the communities solve their own problems. I do not envision our role to be telling people what to do, that is, saying, “This is what you should be doing and this is what is happening.” Our job is to encourage dialogue and recognize what has happened elsewhere, while ensuring that some of the issues are raised with these communities.

One young Lebanese gentleman told me that, if he thought something was wrong, he would be the first one to say something about it. That is how much these Muslim communities care about and value Canada. In their communities, they need to be part of a dialogue between them and us to address occasional problems and determine how to deal with those problems. I see our role as facilitating inquiry, not as pointing fingers or making rash suggestions.

**Senator Day:** If that young Lebanese person indicated to you that he would not speak out publicly in the same way that he talks to you because he fears for his life and safety and that of his family, do you have any role with the government to facilitate some protection so that he could speak out, or is that beyond your mandate?

**Dr. Lakhani:** The most I could do is raise the matter with the authorities so that they are informed. I do not think we have any mandate beyond that.

**Senator Day:** Would you raise it?

**Dr. Lakhani:** Yes, certainly I would raise the matter. As a leader, I would consider it my responsibility to do so. If anyone who comes to this country, as I have, feels alienated, potentially persecuted or marginalized, then it is my responsibility to bring that to those who sit at the round table and to others who listen in.

**Senator Jaffer:** Dr. Lakhani, during the seven months of the round table, has you had an opportunity to speak to the Prime Minister?

**Dr. Lakhani:** No, I have not met with the Prime Minister.

**Senator Jaffer:** Have you spoken to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada?

**Dr. Lakhani:** I had an opportunity to meet Ms. McLellan a few weeks ago to apprise her of what had been happening. I said that, if our committee decided on one particular course of action — for instance a cross-Canada dialogue — I did not want funding to be

personnes ont fui leur pays d'origine en raison de la menace de persécution causée par leurs opinions arrêtées. Elles ont peut-être prêché certaines philosophies, et ainsi de suite, mais ce sont les deux ou trois seules dont nous avons entendu parler. Certes, on peut tous penser qu'un prêcheur prêche nécessairement la haine. C'est une conclusion facile et simpliste que l'on peut tirer, mais c'est ce que les gens font.

Notre rôle consiste entre autres à nous rapprocher des collectivités — qu'elles soient musulmanes ou juives — pour leur demander comment nous pouvons garantir, surtout après les événements de Londres, que nos jeunes comprennent ce que cela signifie que de faire partie d'un pays et d'une collectivité qui leur donne la liberté de pratiquer leur foi. J'aimerais voir les collectivités régler leurs propres problèmes. Je ne crois pas que notre rôle consiste à dire aux gens quoi faire, en leur disant par exemple ce qui suit : « Voici ce que vous devriez faire et voici ce qui se produit. » Notre travail vise à encourager le dialogue et à reconnaître ce qui s'est produit ailleurs, tout en nous assurant que nous abordons certains des problèmes avec ces collectivités.

Un jeune homme libanais m'a dit que, s'il croyait que quelque chose n'allait pas, il serait le premier à en parler. Voilà qui montre à quel point ces collectivités musulmanes tiennent au Canada et l'apprécient. Dans leur collectivité, les musulmans doivent participer au dialogue avec nous pour cerner des problèmes occasionnels et déterminer la façon de les régler. Je considère que notre rôle consiste non pas à désigner des coupables ou à faire des propositions irréfléchies, mais à faciliter la communication.

**Le sénateur Day :** Si ce jeune homme libanais vous a mentionné qu'il ne parlerait pas en public de la même façon dont il vous a parlé, car il craint pour sa vie et sa sécurité et celles de sa famille, est-ce que le gouvernement et vous avez un rôle à jouer pour lui fournir une certaine protection afin qu'il puisse parler ou est-ce que cela dépasse votre mandat?

**Dr Lakhani :** Le mieux que je pourrais faire serait de soulever la question auprès des autorités afin qu'elles soient informées. Je ne crois pas que notre mandat va au-delà de cette mesure.

**Le sénateur Day :** Soulèveriez-vous cette question?

**Dr Lakhani :** Oui, je soulèverais certainement la question. En tant que chef, je considérerais cela comme ma responsabilité. Si une personne qui arrive au Canada, comme moi, se sent écartée, potentiellement persécutée ou marginalisée, alors il m'incombe de soulever la question auprès des membres de la table ronde et des autres personnes qui écoutent.

**Le sénateur Jaffer :** Monsieur Lakhani, au cours des sept mois qui ont suivi la création de la table ronde, avez-vous eu l'occasion de parler avec le Premier ministre?

**Dr Lakhani :** Non, je n'ai pas rencontré le Premier ministre.

**Le sénateur Jaffer :** Avez-vous parlé avec le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada?

**Dr Lakhani :** J'ai eu l'occasion de rencontrer Mme McLellan il y a quelques semaines pour l'informer de ce qui c'était produit. Je lui ai dit que, si notre comité arrêtait un plan d'action particulier — par exemple un dialogue pancanadien — je ne

an issue. I wanted to feel comfortable that funding would be available for our selected course of action, and we were given a free hand.

To give credit to government, it has not told the committee which course it must pursue. As a group, we are trying to determine the best use of the round table's resources, how best to interact with the community, elicit their thoughts and have them deal with their issues.

I told the minister that I did not want to worry that funding would be a constraint. I know that committees, such as this one, are working with the minister and the department to ensure that funding is in place so that money is not an issue.

I also said that we want people from other countries, such as in Europe, to travel here for dialogue. Perhaps some of my round table colleagues could travel to the U.K. to meet with their counterparts. That is important. We need to share our experiences so that we can learn from one another. Formally, I had that discussion with the minister.

As senators are aware, both Minister McLellan and Minister Cotler attended the first meeting. Everyone in attendance had an opportunity to dialogue with them. A commitment was made that, at minimum, once per year, each of them would attend one of our meetings with the group as a whole. Access to the ministers is in place.

**Senator Jaffer:** Since the first round table meeting, have the ministers not met with the committee?

**Dr. Lakhani:** No they have not, as a group. Individuals may have met with the ministers, and I met with Minister McLellan on this.

**Senator Jaffer:** One other issue has arisen, and that is the outreach policy of the government and the dissatisfaction of the communities with it. Perhaps each of you could address this question. In one meeting of the House of Commons committee, I read about an outreach by CSIS in Toronto where they showed footage of terrorist's acts to impress issues of security on the community. Perhaps Assistant Deputy Minister Whittingham could tell us about the kind of outreach that occurs with communities and what the plans are for further outreach.

**Mr. Whittingham:** I am not sure I know all of what is happening, because the RCMP is doing some outreach activities on their own as is the Canada Border Services Agency and CSIS. Across the portfolio, we are trying to determine the priorities and then to identify some initiative to start those. We will have a number of events this month and some more in November. We have had a few already with certain communities — some with members of the round table present, and others without members of the round table.

voulais pas que le financement soit un problème. Je voulais m'assurer qu'il y aurait un financement disponible pour le plan d'action que nous choisirions, et nous avons obtenu carte blanche.

Donnons crédit au gouvernement : il n'a pas dit aux membres du comité quel plan d'action mettre de l'avant. En tant que groupe, nous tentons de déterminer la meilleure utilisation possible des ressources de la table ronde, la meilleure façon d'interagir avec les membres de la collectivité, de connaître leurs pensées et de faire en sorte qu'ils règlent leurs problèmes.

J'ai mentionné à la ministre que je ne voulais pas que le financement soit une contrainte. Je sais que des comités, comme le vôtre, travaillent avec la ministre et le ministère pour garantir qu'il y a un financement en place afin que l'argent ne soit pas un problème.

Je lui ai également dit que nous voulons que des gens d'autres pays, comme des pays européens, viennent au Canada pour mener un dialogue avec nous. Certains de mes collègues de la table ronde pourraient même se rendre au R.-U. pour rencontrer leurs homologues. C'est important. Nous devons partager nos expériences afin que nous puissions apprendre les uns des autres. De façon officielle, j'ai eu cette discussion avec la ministre.

Comme les sénateurs le savent, la ministre McLellan et le ministre Cotler ont assisté à la première réunion. Tous les participants ont eu l'occasion de dialoguer avec eux. Nous avons conclu un engagement : au moins une fois par année, chacun d'entre eux participera à l'une de nos réunions avec l'ensemble du groupe. Nous avons accès aux ministres.

**Le sénateur Jaffer :** Depuis la première réunion de la table ronde, les ministres ont-ils rencontré le comité?

**Dr Lakhani :** Non, ils ne nous ont pas rencontrés en tant que groupe. Certaines personnes ont peut-être rencontré les ministres, et j'ai rencontré la ministre McLellan à ce sujet.

**Le sénateur Jaffer :** Une question a été soulevée, celle de la politique d'approche du gouvernement et du mécontentement des collectivités à l'égard de cette politique. Chacun d'entre vous pourrait peut-être aborder cette question. Au cours d'une rencontre du comité de la Chambre des communes, j'ai lu un document concernant une approche du SCRS à Toronto, où on a montré des images d'attentats terroristes pour faire comprendre les enjeux relatifs à la sécurité à la collectivité. Le sous-ministre adjoint Whittingham pourrait peut-être nous mentionner le genre d'approche mis en place auprès de collectivités et les plans relatifs à une approche future.

**M. Whittingham :** Je ne suis pas certain de savoir tout ce qui se produit, car la GRC mène certaines activités d'approche de son côté, tout comme l'Agence des services frontaliers du Canada et le SCRS. Au sein du portefeuille, nous tentons de déterminer les priorités pour ensuite choisir les initiatives qui permettraient de les mettre en œuvre. Nous mettrons de l'avant plusieurs événements ce mois-ci et quelques autres en novembre. Nous en avons déjà tenu quelques-uns auprès de certaines collectivités — certaines dont les membres participaient à la table ronde, et d'autres non.

We are trying to put together a proposal to government that would bring all of this together under four main areas: Some research into finding out what works, what does not work, what works with various communities, and what does not work with various communities. We are trying to ensure that events similar to what you just described do not occur so that people understand the impact of their messages.

A second element looks at the type of communications products that we produce. Many of our communications people have been dealing with communications for a number of years and have considered only two or three cultures not a diverse number of cultures. We are examining what that means and how we would change some of the languages in which we distribute information, including what we do on our website to improve that. We are then considering an engagement strategy. How do we actually ensure that we improve our outreach? We are talking about asking Canadians from coast to coast to look at our policies before they are formalized in order to help us develop them with a broader input from a number of different communities.

We are putting together that type of proposal with the funding that would come along with it. We hope to be able to present that to ministers within the next month or so.

**Senator Jaffer:** What are your priorities respecting outreach?

**Mr. Whittingham:** This proposal to ministers would outline those priorities. Presently, there is no doubt that some of the things we are doing are done by the RCMP, by CSIS and by the border services agencies, and they have all clearly outlined that Muslim communities are a priority for them. They have taken a number of initiatives. The Prime Minister had his meeting with Imams, and that was a signal to have more such meetings. The minister has had a number of meetings with parliamentary secretaries where certain things were organized.

We cannot say that we have a clear outline of everything that will happen in the next year. We are still putting that together.

**Senator Jaffer:** Is your outreach twofold? That is, first, to reach out to the community; and, second, to ensure that the community is well represented in CSIS and RCMP, or is that somebody else's job?

**Mr. Whittingham:** As part of the outreach, we are talking about the whole recruitment and training aspect. The head of each of those agencies is responsible for recruitment. We will not be determining what the RCMP's recruitment policy will be or what its make-up will be. However, through the engagement strategy we could find out what are some of the messages and

Nous tentons actuellement d'élaborer à l'intention du gouvernement une proposition qui réunirait tout cela en quatre principales catégories : nous mènerons certaines recherches pour trouver ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, les approches à utiliser auprès de diverses collectivités et celles à éviter. Nous tentons de veiller à ce que des événements comme ceux que vous venez de décrire ne se reproduisent pas afin que les gens comprennent l'impact de leurs messages.

Un deuxième élément nous permet d'examiner le type de produits de communication que nous réalisons. Bon nombre de nos préposés aux communications sont dans ce domaine depuis plusieurs années et se sont intéressés non pas à un grand nombre de cultures, mais uniquement à deux ou trois cultures. Nous examinons actuellement ce que cela signifie et la façon dont nous pouvons changer les langues dans lesquelles nous diffusons nos renseignements, ce qui comprend ce que nous faisons sur notre site Web en vue d'apporter des améliorations à cet égard. Nous examinons ensuite la possibilité d'une stratégie de mobilisation. Comment pouvons-nous garantir que nous améliorons nos activités d'approche? Nous pensons demander aux Canadiens d'un océan à l'autre de jeter un coup d'œil à nos politiques avant qu'elles soient rendues officielles afin qu'ils nous aident à les élaborer, en tenant compte des commentaires provenant d'un certain nombre de collectivités différentes.

Nous élaborons actuellement ce genre de proposition en tenant compte du financement qui en découlerait. Nous espérons être en mesure de présenter cette proposition aux ministres plus ou moins au cours du prochain mois.

**Le sénateur Jaffer :** Quelles sont vos priorités en ce qui concerne les activités d'approche?

**M. Whittingham :** Cette proposition à l'intention des ministres souligne ces priorités. Actuellement, il ne fait aucun doute que certaines des activités que nous menons sont effectuées par la GRC, le SCRS et les agences des services frontaliers, qui ont énoncé clairement que les collectivités musulmanes représentent une priorité pour eux. Ils ont mené plusieurs initiatives. Le Premier ministre a rencontré des imams, ce qui a mis en lumière la nécessité de tenir d'autres rencontres du genre. La ministre a participé à plusieurs rencontres avec des secrétaires parlementaires, où certaines activités ont été organisées.

Nous ne pouvons pas dire que nous savons exactement ce qui se produira au cours de la prochaine année. Nous en sommes encore au stade de l'élaboration.

**Le sénateur Jaffer :** Votre programme d'approche est-il en deux volets? C'est-à-dire, tout d'abord, vous rapprocher de la collectivité et, ensuite, garantir que celle-ci est bien représentée au sein du SCRS et de la GRC, ou est-ce le travail de quelqu'un d'autre?

**M. Whittingham :** Dans le cadre du programme d'approche, nous parlons de toute la question du recrutement et de la formation. Le chef de chacun de ces organismes est responsable du recrutement. Nous ne déterminons pas la politique de recrutement de la GRC ni sa portée. Toutefois, dans le cadre de la stratégie de mobilisation, nous pourrions déterminer quelques-uns

some of the important elements for the communities and feed that into the overall process that the RCMP, CSIS, and border services agencies conducts.

**Senator Jaffer:** Dr. Lakhani, is one of the concerns raised by the community Canada's foreign policy?

**Dr. Lakhani:** I met with the groups in Edmonton. People do not like to speak about this very loudly, but they will say, "Look, it is very well doing all we are doing, but the more aligned we are with policies with our southern neighbours, the more it jeopardizes the perception that people within our own communities have of Canada." There is a significant amount of concern.

There are parts of the world where things happen, for example, in Palestine, from which you cannot get away. That is way beyond our mandate, so I cannot talk about it.

Speaking for myself, I think the fact that we did not go to war in Iraq was one of the most outstanding decisions that this country made in standing up for itself.

In talking about some of the challenges we face, that raises the issue of dual citizenship in this country. People have Canadian citizenship and can have citizenship in other countries. There are times when this tests our loyalties. Imagine if you have a citizenship from the Middle East and a citizenship of another country and the countries are at war. Where do your loyalties lie? We are playing with the feelings of people. There is a relative double standard. I do not know if this is correct or not, but if you happen to be of Jewish background and an Israeli who has settled here, and you have an Israeli passport, can you still go and do some service there? Imagine if that included working in Palestine. These are broad questions. They are beyond us as a round table.

What we do abroad in terms of our foreign policy and the decisions we make, does play with the feelings of people. That is part and parcel of the impact of government policy on a multicultural society. Most of our immigrants have been here for one generation. They have not forgotten. Things that happen in Uganda still touch me. I left when I was in my teens, but I have not forgotten. That applies to many other people, wherever they come from. In that respect, we have an interesting challenge.

**Senator Fraser:** I will try to be brief. I have one comment and one question basically. The comment is for Mr. Whittingham. I am sure you will not wish to respond and I will not ask you to respond. In case there is any doubt in anybody's mind, let me talk about the reason why eyebrows were raised at the absence at the round table of Muslims from Montreal. First, we have thousands — I believe over 100,000 — Muslims in Montreal. There are many Muslims elsewhere. What is different about the ones in Montreal is that the vast majority of them came here from

des messages et des éléments importants pour les collectivités et donner ces renseignements à la GRC, au SCRS et aux agences des services frontaliers, qui mènent le processus général.

**Le sénateur Jaffer :** Monsieur Lakhani, la politique étrangère du Canada représente-elle l'une des préoccupations soulevées par les membres de la collectivité?

**Dr Lakhani :** J'ai rencontré les groupes à Edmonton. Les gens n'aiment pas vraiment parler tout haut de cette question, mais ils diront : « Regardez, c'est très bien de faire tout ce que nous faisons, mais plus nous harmonisons nos politiques avec celles de nos voisins du Sud, plus cela nuit à la perception que les membres de nos collectivités ont du Canada. » C'est assez préoccupant.

Il y a des régions du monde où des événements surviennent, par exemple en Palestine, dont vous ne pouvez vous échapper. Ces événements vont bien au-delà de notre mandat, alors je ne peux pas en parler.

Selon moi, le fait que nous n'ayons pas participé à la guerre en Irak a été l'une des décisions les plus remarquables que le Canada ait prises pour s'affirmer.

Si nous parlons de certains des problèmes auxquels nous faisons face, nous pouvons soulever la question de la double citoyenneté au Canada. Les gens possèdent une citoyenneté canadienne et peuvent avoir la citoyenneté d'autres pays. Parfois, cette situation peut mettre à l'épreuve votre allégeance. Imaginez si vous avez la citoyenneté d'un pays du Moyen-Orient et la citoyenneté d'un autre pays, et que ces deux pays sont en guerre. À quel pays offrirez-vous votre allégeance? Nous jouons avec les sentiments des gens. Il y a plutôt deux poids, deux mesures. Je ne sais pas si cela est correct ou non, mais si vous êtes un Israélien juif qui s'est établi ici et que vous détenez un passeport israélien, pouvez-vous toujours aller là-bas et offrir vos services? Imaginez si cela comprend du travail en Palestine. Ce sont de grandes questions. Elles dépassent notre mandat en tant que membres d'une table ronde.

Ce que nous faisons à l'étranger en vertu de notre politique étrangère et des décisions que nous prenons joue sur les sentiments des gens. Cela fait partie intégrante des répercussions des politiques gouvernementales sur une société multiculturelle. La plupart de nos immigrants sont ici depuis une génération. Ils n'ont pas oublié. Ce qui est arrivé en Ouganda me touche encore. J'ai quitté ce pays quand j'étais adolescent, mais je n'ai pas oublié. Cela s'applique à bon nombre d'autres personnes, peu importe d'où elles viennent. À cet égard, nous avons un enjeu intéressant à régler.

**Le sénateur Fraser :** Je vais tenter d'être brève. Je n'ai qu'un commentaire à formuler et qu'une question à poser. Le commentaire s'adresse à M. Whittingham. Je suis certaine que vous ne souhaitez pas répondre et je ne vous demanderai pas de le faire. Si un doute subsistait encore dans l'esprit de quelqu'un, laissez-moi vous expliquer pourquoi on a été surpris de l'absence de musulmans de Montréal à la table ronde. Tout d'abord, il y a des milliers — je crois que c'est plus de 100 000 — de musulmans à Montréal. Il y a de nombreux autres musulmans ailleurs.

French-speaking countries and are integrated in Canada into the Francophone community, not the English-speaking community. There are significant cultural differences.

Second, we also know, from Mr. Assam and good people like that, that there has been active national security, inimical activity, planning and plotting, in Montreal. It seems most strange to me that, in a program such as this, that would not have been one of the first priorities, namely, to get at least one representative of all those thousands of people on the round table. You need not comment, Mr. Whittingham.

**Senator Day:** It would be nice if you took a note.

**Senator Fraser:** Yes, and sent a memo.

Dr. Lakhani, I appreciate that no one organization can do everything, particularly not one composed of volunteers with the limited time and resources that you have outlined to us. Unfortunately, you are in it in the sense that you represent minority communities in the national security context.

The impression I have is that many people in minority communities — principally at the moment they are the Muslim communities, but one can certainly envisage other circumstances — want not just outreach and education, although heaven knows those are important, but they also want a defender in government, that is, someone who will speak for them with strength and authority and someone whom they will know to be doing that and they will have evidence that this is happening. Is that part of the way in which you think your mandate can or should be interpreted?

**Dr. Lakhani:** I think that is a reasonable way that the mandate should be interpreted. I can tell you that exactly what you are suggesting is happening.

I wish that some of this was kept on tape so that people could hear some of the comments that are being made, particularly by our Muslim members around the table. They are not shy to express their deepest concerns. They are strong spokespeople for the concerns of their constituencies, of the communities they come from.

I thank you for clarifying this issue about the cultural differences of the Muslim communities in Montreal and out east.

**Senator Fraser:** In Montreal.

**Dr. Lakhani:** Yes, I appreciate that being brought up.

The other point you are raising is that they need to know this is happening. That is where I think we need to do more, because I can assure you that we consider ourselves advocates for communities' needs.

Qu'est-ce qui différencie ceux de Montréal? La vaste majorité d'entre eux viennent de pays où l'on parle français et sont intégrés au Canada non pas par l'entremise de la collectivité anglophone, mais de la collectivité francophone. Il existe d'importantes différences culturelles entre ces deux collectivités.

Ensuite, nous savons également, grâce à M. Assam et à d'autres bonnes personnes comme lui, qu'il y a eu des activités, des plans et des complots hostiles qui se sont tramés à Montréal et qui menaçaient la sécurité nationale. Pour moi, il est étrange que, dans un tel programme, cela n'ait pas représenté l'une des priorités principales, c'est-à-dire de nommer au moins un représentant de ces milliers de personnes à la table ronde. Vous n'avez pas besoin de commenter, monsieur Whittingham.

**Le sénateur Day :** Vous devriez prendre une note.

**Le sénateur Fraser :** Oui, et envoyer une note de service.

Monsieur Lakhani, je reconnais qu'un seul organisme ne peut pas tout faire, surtout s'il est formé de bénévoles qui ont peu de temps et de ressources, comme vous nous l'avez souligné. Malheureusement, on vous cible puisque vous représentez des collectivités minoritaires dans le contexte de la sécurité nationale.

J'ai l'impression que bon nombre de personnes faisant partie des collectivités minoritaires — à l'heure actuelle, il s'agit principalement des collectivités musulmanes, mais l'on peut certainement envisager d'autres situations — veulent avoir non pas simplement un programme axé sur l'approche et l'éducation, même si l'on sait très bien que ces aspects sont importants, mais également un défenseur au sein du gouvernement, c'est-à-dire quelqu'un qui parlera en leur nom avec aplomb et autorité; les membres des collectivités sauront que cette personne peut le faire et ils disposeront d'éléments qui le prouvent. Selon vous, est-ce de cette façon que l'on peut ou que l'on devrait interpréter votre mandat?

**Dr Lakhani :** Je crois qu'il s'agit d'une façon raisonnable d'interpréter le mandat. Je peux vous dire que ce que vous proposez, c'est exactement ce qui se produit.

J'aimerais que l'on conserve sur bande audio une partie de ce qui a été dit afin que les gens puissent entendre quelques-uns des commentaires formulés, surtout ceux exprimés par les membres musulmans de notre table ronde. Ils ne sont pas gênés d'exprimer leurs plus grandes préoccupations. Ce sont de solides porte-parole en ce qui concerne les préoccupations de leur milieu, de la collectivité d'où ils viennent.

Je vous remercie d'avoir précisé cette question concernant les différences culturelles entre les collectivités musulmanes de Montréal et de l'Est.

**Le sénateur Fraser :** De Montréal.

**Dr Lakhani :** Oui, j'apprécie que vous en ayez parlé.

L'autre point que vous soulevez concerne le fait qu'ils doivent savoir que cela se produit. Selon moi, c'est sur cette question que nous devons mettre l'accent, car je peux vous assurer que nous nous considérons comme des défenseurs des besoins des collectivités.

That does not mean that government is doing everything we want them to do or that they are changing strategy, but these issues are being raised. We are taking organizations like the RCMP and CSIS out of a secrecy culture.

In response to a question that Senator Jaffer was asking earlier, what I would personally like to see — and I am just one member of the round table, I may be chair but there are 14 other voices — is a group in every city meeting with all these Muslim constituencies everywhere to hear their concerns. That would give them a sense that somebody is listening. It is a matter of seeing how we can do that in the context of other things that we also want to do.

To respond to Senator Fraser, we have to let the word out that our people, while they might not be from a specific area, do care about issues in all areas. These are the same issues that are being raised vocally with government. No punches are being pulled. When we had Jim Judd from CSIS before us, some of the questions were very tough. Questions are being asked. Expectations are there. We need to let the community know that we are doing this for them.

**The Chairman:** That is a critical point. In our hearings, a number of the witnesses expressed an awareness that they do not know what the round table is doing and the kinds of discussions you are having. The communication of that is extremely important.

**Senator Andreychuk:** I would follow-up on some of the questions that Senator Jaffer put to our witnesses. If I understood you, doctor, you said that the people who have come before you do not wish us to have a close association with the United States. Is that what you said?

**Dr. Lakhani:** No. Some people are saying that, in determining our foreign policy — and I am not a politician, I just hear different things from different groups — we have to be careful in how we align ourselves to other powers. An example was our response to the war in Iraq. They are Canadians and they are proud to be Canadians. They feel we should be independent in the way we make our decisions and in some of the things that we do in a political context. This was clear in a one-on-one conversation that I had with people representing certain groups.

**Senator Andreychuk:** In your conversations, did it come up that we should be in close cooperation with the United States for the benefit of our security? Are you saying they are telling you that we should distance ourselves in the area of security? That is what we are here to discuss.

**Dr. Lakhani:** These conversations were not so much related to security, but they felt that what Canada does globally can have an impact on sentiments locally. We know what is happening with

Cela ne veut pas dire que le gouvernement fait tout ce que nous lui demandons de faire ou qu'il modifie sa stratégie, mais ces questions sont soulevées. Nous faisons en sorte que des organismes comme la GRC et le SCRS s'éloignent d'une culture axée sur le secret.

En réponse à une question posée un peu plus tôt par le sénateur Jaffer, ce que j'aimerais voir personnellement — et je ne suis qu'un membre de la table ronde, je suis peut-être le président, mais il y a 14 autres voix — c'est un groupe dans chaque ville qui rencontre toutes ces collectivités musulmanes pour écouter leurs préoccupations. Cela leur donnerait l'impression que quelqu'un les écoute. Il faut simplement savoir comment nous pourrions y arriver, dans le contexte des autres activités que nous aimerions également mener.

Pour répondre au sénateur Fraser, nous devons faire savoir que nos gens, même s'ils ne viennent pas d'une région particulière, s'intéressent aux problèmes dans toutes les régions. Ce sont les mêmes questions qui sont soulevées de vive voix auprès du gouvernement. Nous n'y allons pas de main morte. Lorsque Jim Judd, du SCRS, s'est présenté devant nous, certaines des questions étaient très dures. Nous posons des questions. Les attentes sont là. Nous devons faire savoir à la collectivité que nous faisons cela pour elle.

**La présidente :** C'est un point critique. Dans le cadre de nos audiences, plusieurs témoins ont mentionné qu'ils ne connaissaient pas les activités de la table ronde et le genre de discussion que vous meniez. La communication à cet égard est extrêmement importante.

**Le sénateur Andreychuk :** Je vais poursuivre dans le sens de quelques questions que le sénateur a posées à nos témoins. Si je vous ai bien compris, monsieur, vous avez dit que les personnes qui se sont présentées devant vous ne souhaitaient pas être associées étroitement avec les États-Unis. Est-ce bien ce que vous avez dit?

**Dr Lakhani :** Non. Certaines personnes disent que, en déterminant notre politique étrangère — et je ne suis pas politicien, j'entends simplement différentes choses de différents groupes — nous devons faire attention à la façon dont nous tenons compte d'autres puissances pour nous orienter. L'un des exemples était notre réaction à la guerre en Irak. Ils sont canadiens et ils sont fiers de l'être. Ils ont l'impression que nous devrions être indépendants en ce qui concerne la façon dont nous prenons nos décisions et les activités que nous menons dans un contexte politique. C'était évident au cours d'une conversation personnelle que j'ai eue avec des personnes représentant certains groupes.

**Le sénateur Andreychuk :** Dans le cadre de vos conversations, quelqu'un a-t-il mentionné que nous devrions collaborer étroitement avec les États-Unis au profit de notre sécurité? Êtes-vous en train de dire que ces personnes vous disent que nous devrions prendre nos distances au chapitre de la sécurité? Nous sommes justement ici pour en discuter.

**Dr Lakhani :** Ces conversations n'étaient pas vraiment axées sur la sécurité, mais les gens avaient l'impression que les activités du Canada à l'échelle mondiale peuvent avoir des répercussions

the United States at the moment. You have to be very careful. The war in the Iraq was one of these. Many people said it was a good thing that we did not get involved in that war.

**Senator Andreychuk:** My question was: Did you hear from any of the people that you spoke to that we should not be cooperating with the United States more closely on security matters?

**Dr. Lakhani:** I do not think that was a specific comment that I have heard.

**Senator Andreychuk:** You made some comments about dual citizenship. You expressed some fear that if you have duality of citizenship, you have mixed loyalties. What conclusion do you draw from that? You have left that hanging, and I would like to know what you mean by that.

**Dr. Lakhani:** These are societal concerns and personal concerns as well. In a world where we have immigrants from all over the world — we take people in from many different countries — when these kinds of events occur globally, certain people might feel strongly about certain issues. It can divide the loyalties of individuals, I feel.

We have to learn that this is our country. We are Canadians first. We hold Canadian values. It is a discussion beyond my expertise. I just share with you some of the concerns of individuals with whom I have talked, the discussions that we have with people. These are the kinds of issues that are raised.

**Senator Andreychuk:** I am still confused. Are you raising them to say that some people are saying we should not have dual citizenship? Is that what you are saying?

**Dr. Lakhani:** Yes.

**Senator Andreychuk:** Thank you.

**The Chairman:** Thank you, colleagues. We have come to the end of a most interesting discussion. We have been extremely anxious to meet you, Dr. Lakhani, and to have this discussion. I hope that you will take from the meeting that the engagement of these communities is extremely important in light of this legislation that was the result of a difficult situation. That engagement should be carried out in the most collegial way possible.

Over the months, the committee has heard that there is a sense that people are not engaged and do not understand the exact intention of the round table.

What you have told us today is that you are working hard on this. I think that communication with all of our provinces is important.

sur les sentiments à l'échelle locale. Nous savons ce qui arrive aux États-Unis en ce moment. Vous devez faire très attention. La guerre en Irak était l'un de ces exemples. Bon nombre de personnes ont mentionné que le fait de ne pas participer à cette guerre était une bonne chose pour nous.

**Le sénateur Andreychuk :** Ma question était la suivante : avez-vous entendu les personnes avec lesquelles vous avez parlé dire que nous ne devrions pas coopérer encore plus étroitement avec les États-Unis en ce qui concerne les questions de sécurité?

**Dr Lakhani :** Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un commentaire particulier que j'ai entendu.

**Le sénateur Andreychuk :** Vous avez formulé certains commentaires sur la double citoyenneté. Vous avez exprimé une certaine crainte concernant le fait que, si vous détenez une double citoyenneté, votre allégeance soit mixte. Quelle conclusion en tirez-vous? Vous avez laissé cette question en suspens, et j'aimerais savoir ce que vous avez voulu dire par là.

**Dr Lakhani :** Ce sont des préoccupations tant sociales que personnelles. Dans un monde où les immigrants proviennent d'un peu partout sur la planète — nous acceptons des gens provenant de nombreux pays différents — lorsque ce genre d'événements se produit à l'échelle mondiale, certaines personnes peuvent ressentir des sentiments puissants concernant certains enjeux. J'ai l'impression que cela peut diviser l'allégeance des personnes.

Nous devons apprendre qu'il s'agit de notre pays. Nous sommes des Canadiens avant tout. Nous affichons des valeurs canadiennes. C'est une discussion qui dépasse mon expertise. J'ai simplement partagé avec vous certaines des préoccupations des personnes avec lesquelles j'ai parlé, des discussions que j'ai eues avec elles. C'est le genre de problèmes qui sont soulevés.

**Le sénateur Andreychuk :** Je suis encore confuse. Les soulevez-vous pour déclarer que certaines personnes disent que nous ne devrions pas avoir une double citoyenneté? Est-ce bien ce que vous dites?

**Dr Lakhani :** Oui.

**Le sénateur Andreychuk :** Merci.

**La présidente :** Merci à tous. Nous sommes parvenus à la fin d'une discussion très intéressante. Nous avons bien hâte de vous rencontrer, Dr Lakhani, et d'avoir cette discussion. J'espère que vous tirerez une leçon de la rencontre, c'est-à-dire que la participation de ces collectivités est extrêmement importante à la lumière de cette loi adoptée à la suite d'une situation difficile. Cette participation devrait se faire de la façon la plus collégiale possible.

Au cours des derniers mois, les membres du comité ont entendu dire qu'on avait l'impression que les gens ne participaient pas et qu'ils ne comprenaient pas le but exact de la table ronde.

Aujourd'hui, vous nous avez dit que vous travaillez fort pour régler la situation. Je crois qu'il est important de communiquer avec l'ensemble de nos provinces.

We wish you and your committee well. We hope that we will meet again in some other circumstance, perhaps. With your appearance today, you have opened up a door on an issue that we were anxious to know more about, because we were not aware of how the round table was progressing and operating. Thank you very much for coming.

Should you feel, having reflected on the meeting, that there is anything else you would like to share with us, please get in touch with us and we will circulate any information you provide around this table.

**Dr. Lakhani:** Thank you very much, and thank you for the opportunity to meet all of you. I have learned a few things that I need to think about and share with my colleagues.

The committee adjourned.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre comité, beaucoup de succès. Nous espérons vous rencontrer de nouveau, peut-être en d'autres circonstances. Grâce à votre témoignage aujourd'hui, vous avez soulevé une question sur laquelle nous avions hâte d'en connaître davantage, car nous ne savions pas de quelle façon la table ronde progressait et fonctionnait. Merci beaucoup d'être venu.

Si vous avez l'impression, après avoir réfléchi à la rencontre, qu'il y a autre chose que vous aimeriez partager avec nous, veuillez communiquer avec nous, et nous distribuerons à tous les membres les renseignements que vous nous fournirez.

**Dr Lakhani :** Merci beaucoup et merci de m'avoir donné l'occasion de tous vous rencontrer. J'ai appris certaines choses auxquelles je dois réfléchir et que je dois partager avec mes collègues.

Le comité suspend ses travaux.

---



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Morning meeting**

*Canadian Labour Congress:*

Hassan Yussuff, Secretary-Treasurer;

David Onyalo, Executive Assistant to the Secretary-Treasurer.

**Afternoon meeting**

*Cross-Cultural Roundtable on Security:*

Dr. Zaheer Lakhani, Chair.

*Public Safety and Emergency Preparedness Canada:*

Marc Whittingham, Assistant Deputy Minister, Portfolio Relations  
and Public Affairs.

TÉMOINS

**Séance du matin**

*Congrès du travail du Canada :*

Hassan Yussuff, secrétaire-trésorier;

David Onyalo, adjoint exécutif du secrétaire-trésorier.

**Séance de l'après-midi**

*Table ronde transculturelle sur la sécurité :*

Dr Zaheer Lakhani, président.

*Sécurité publique et Protection civile Canada :*

Marc Whittingham, sous-ministre adjoint, Relations  
interorganisationnelles et publiques du portefeuille.